

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18 / 22 21 61 07 / 08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP: 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL. : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculation)1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quand à la teneur des actes publié sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 77537 déposée le 30 avril 2021, M. KARBOU Essani, profession : Directeur de société demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 1ha 18a 09ca, situé à Davié connu sous le nom de Agbafli, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété AFOLE, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBENOTO et à l'Est par la propriété KPETO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 77146 déposée le 23 avril 2021, M. BALDE Saïdou, profession : Commerçant demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Guinéenne, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 4a 97ca, situé à Nukafu connu sous le nom de Nukafu ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les propriétés KADJIROU, AGBELEKPO et GAD et au Sud par la rue TCHILADA de 14m .

Il déclare(nt) que ledit immeuble appartient à la Société BALDE Saidou SARL et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 77014 Bis déposée le 22 avril 2021, M. AGBABOU Koami Messan, profession : Commerçant demeurant à LOME et domicilié(es) à Nyékonakpoè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 7a 79ca, situé à Davié connu sous le nom de Nodjonui ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la collectivité DOUPE, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATIPOUPOU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80900 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Mme GBOHOUME Afiavi Profession : revendeuse Demeurant à lome et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 8 a 02 ca Situé à Djagble Connu sous le nom de kleme Préfecture de(s) Zio Et borné au nord,au sud ,à l'Est par la prop ADONSOU Kokou et ADONSSOU Z.Djignéfon , à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80901 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Mme GBOHOUME Afiavi Profession : revendeuse Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 2 a 00 a 18 ca Situé à dalave Connu sous le nom de torokpi Préfecture de(s) Zio Et borné au nord; au sud et à l'Ouest par la prop GUENYON Kossi et ATSON Kodjo, à l'Est par une rue de 80 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80902 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Mme GBOHOUME Afiavi Profession : revendeuse Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 3 a 10 ca Situé à apedokoe Connu sous le nom de gbmame Préfecture de(s) Golfe Et borné au nord par une rue de 16 m, au sud, al'Est, à l' Ouest par la prop. AZIABOU.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80903 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur GAYAKPA Kodzo Profession : tapissier Demeurant à Lomé et domicilié(es) à agoenyivé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 18 a 72 ca Situé à Aképé Connu sous le nom de akepedo Préfecture de(s) Avé Et borné au nord par une voie express , au sud et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80904 Déposée le 24 juin 2021, Madame LOGOSSOU Akouavi Sampe Profession : commerçante Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Bè château De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 52 a 05 ca Situé à abobo Connu sous le nom de kladjeme Préfecture de(s) Zio Et borné au nord par une de 14m, au sud par une rue de 14 m , à l'Est par une rue de 16m, à l'Ouest par la prop LATTEY Komlan.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80905 Déposée le 24 juin 2021 Civilité M. IYI DJOBO Ibrahim Sani Profession : Etudiant Demeurant à lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 3 a 00 ca Situé à aflao gakli Connu sous le nom de avedji totsi Préfecture de (s) Golfe Et borné au nord par une rue non dénommée de 16 m, à l'Est ,à l' Ouest respectivement par les lots 846 et 844, au sud par les lots 850 et 851 lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80906 Déposée le 24 juin 2021 , M. MLAGANI Kodzo Profession : informaticien Demeurant à lomé et domicilié(es) à Zossimé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 6 a 33 ca Situé à legbassito Connu sous le nom de avinato Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au nord , au sud et à l'Est la prop. de AZIANLE , a l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80907 Déposée le 24 juin 2021 , M. KOUDAHE Kossi Profession : Retraité Demeurant à lomé et domicilié(es) à hedzranawoe De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 23 a 05 ca Situé à dagbati Connu sous le nom de vo ativé Préfecture de(s) Vo Et borné au nord par une rue de 20m, a l'Est par une ruelle de 6 m, au sud par la prop. de AGBOVI Senouka, à l'Ouest par ATTIKPO Atitso.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80908 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur DJONDO Koffi Profession : Employé Demeurant à lomé et domicilié(es) à amadahome De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 4 a 68 ca Situé à aflao gakli Connu sous le nom de amadahome Préfecture de(s) Golfe Et borné au nord par une rue de 14m, au sud, a l'Est ,et a l'Ouest par respectivement des lots 1082, 1078, 1076.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80909 Déposée le 24 juin 2021 , M. AMEGAN Koffi Mawoussi Profession : docteur Demeurant à lomé et domicilié(es) à tokoin solidarité De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme Choisissez un élément. D'une contenance totale de 1 a 49 ca Situé à agoenyivé Connu sous le nom de logope Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au nord par une rue existante de 14m, au sud , a l'Est et a l'Ouest par la prop ADZEVI Koami.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80910 Déposée le 24 juin 2021, Monsieur GADEDJISSO-TOSSOU Agossou Profession : Enseignant chercheur Demeurant à lomé et domicilié(es) à totsi De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 3 a 00 ca Situé à sanguera Connu sous le nom de sanyrako Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au nord par une rue non dénommée, à l'Est, à l'Ouest et au sud par la prop APLA et AKPAKA.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80911 Déposée le 24 juin 2021, Madame DOUDJI Akouvi Edwige Profession : Auditrice Demeurant à lomé et domicilié(es) à Adidogome De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 8 a 54 ca Situé à Aképe Connu sous le nom de assiamagble Préfecture de(s) Avé Et borné au nord par la coll TENGUE et SAVI, à l'Ouest par la coll TSAWODJI, au sud et à l'Est par les rues respectives de 27,50 m et de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80912 Déposée le 24 juin 2021, M. FETEKE Hafiz Profession : Employé de banque Demeurant à lomé et domicilié(es) à Nanégbé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 5 a 98 ca Situé à noepe Connu sous le nom de dodetui Préfecture de(s) Avé Et borné au nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue de 16m, à l'Ouest et au sud par la prop de KPONYO Komla

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80913 Déposée le 24 juin 2021, M. BIAM Yao Xenyoo Profession : informaticien Demeurant à lomé et domicilié(es) à soviépé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 11 a 98 ca Situé à aflao Connu sous le nom de sagbado Préfecture de(s) Choisissez un élément et borné au nord par une rue de 14m, à l'Ouest par une rue de 14m, au sud par la prop AMOUZOU Amédéka, à l'Est par le lot 4 B.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80914 Déposée le 24 juin 2021, M. KIDIFEMA Padawassou Profession : Huissier de justice Demeurant à lomé et domicilié(es) à Togblékopé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 3 a 06 ca Situé à legbassito Connu sous le nom de ahonkope Préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au nord, au sud, à l'Est par la coll AGBAGNON et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80915 Déposée le 24 juin 2021, Monsieur KIDIFEMA Padawassou Profession : Huissier de Justice Demeurant à lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 6 a 03 ca Situé à mission tove Connu sous le nom de Gbezetsan Préfecture de(s) Zio Et borné au nord par une rue de 14m, à l'Ouest par une rue de 14m, au sud et à l'EST par la prop NOGLO Alemawo Kwami et NOGLO Komlavi.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80916 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur DOTCHE Kossivi E Profession : Directeur de société Demeurant à Lome et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 5 a 99 ca Situé à mission tove Connu sous le nom de wlavitsigome Préfecture de(s) Choisissez un élément et borné au nord et a l'Est par des rues de 14m, au sud et a l'Ouest par la coll GOMADO

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80917 Déposée le 24 juin 2021 Civilité M. DOTCHE Kossivi E Profession : Directeur de société Demeurant à LOME et domicilié(es) à avepozo De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 17 a 85 ca Situé à hahotoe Connu sous le nom de sadayame Préfecture de(s) Vo Et borné au nord par une rue non dénommée de 16 m, a l'Est par une rue non dénommée de 14m, a l'Ouest par une rue non dénommée de 14m et au sud par la prop. AGBOWUI

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80918 Déposée le 24 juin 2021 Civilité M. BASSIMTOM Tintchre Profession : chauffeur Demeurant à lome et domicilié(es) à Atiomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 1 a 65 ca Situé à Aflao Connu sous le nom de Apédokoè Gbomamé Préfecture de(s) Golfe Et borné au nord ; au sud et a l'Ouest par la prop. APPOSSAH H.K. et à l'Est par une rue de 24 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels,

actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80919 Déposée le 24 juin 2021 Civilité M. BASSIMTOM Kontre Profession : Fonctionnaire de Police Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Atiomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 1 a 79 ca Situé à agoenyive Connu sous le nom de atiome Préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au nord par une rue de 14 m, a l'Est par une rue de 12m, au sud et a l'Ouest par la prop. TAGBA

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80920 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Mme ZONOR Ayélé Profession : ménagère Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 02 a 98 ca Situé à Agbodrafo Connu sous le nom de agbata Préfecture des Lacs et borné au nord, au sud, à l'Ouest par la prop. KOFFI Affiavi et a l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80921 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur AGBABI Kossigan Agbéko Profession : Chauffeur Demeurant à lome et domicilié (es) à lome De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 27 a 63 ca Situé à Noepe Connu sous le nom de Kpuilpé Préfecture de (s) Avé Et borné au nord par une rue existante de 14m et la prop AHOVESODE lumosi et SAPE Akouyo, a l'Est par la prop SAPE Kwassi et AMEDOME Atavi , au sud par une rue existante de 16 m et a l'Ouest par une rue de 20 m.

Suivant réquisition n° 80922 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur KORIKO Tchaa Adoyi Profession : revendeur Demeurant à lomé et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 3 a 20 ca Situé à logope Connu sous le nom de telessou Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au nord, à l'Ouest , à l'Est par les lots respectifs 431,428,429 et au sud par une rue non dénommé de 14m

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80923 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Monsieur DOTCHE Kossivi E Profession : Directeur de société Demeurant à lomé et domicilié (es) à avepozo De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 3 a 92 ca Situé à hahotoe Connu sous le nom de sadayame Préfecture de (s) Vo Et borné au nord par la prop TEVIGAN, a l'Ouest par la prop AVOWLANOU, au sud par la prop TENGUE et a l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80924 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur AMAGADZE Kossi Agbénohévi Profession : Ingenieur genie civil Demeurant à lomé et domicilié (es) à Avédji De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 5 a 63 ca Situé à aflao sagbado Connu sous le nom de Kpodji Préfecture de (s) Golfe Et borné au nord par la coll KONDO, A l'Est et au sud par la prop AHETO M Kondo, à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80925 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur BIAM Kossi Midoagbodji Profession : Pasteur Demeurant à lomé et domicilié (es) à Adidogome soviépé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 2 a 81 ca Situé à SAGBADO Connu sous le nom de Logote Préfecture de(s) Golfe Et borné au nord , au sud, à l'Est par LOGAN Heklan, à l'Ouest par une rue de 24 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80926 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur DJAGLI Kossivi Profession : Dessinateur batiment Demeurant à lomé et domicilié (es) à Dabarakondji De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 2 a 75 ca Situé à Anfame Connu sous le nom de ANFAME Préfecture de(s) Golfe Et borné au nord , a l'Ouest respectivement par les lots 496A , 494 au sud et a l'Est par des rues de 16m et 20 m respectivement.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80927 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur DJAGLI Kossivi Roger Profession : Dessinateur batiment Demeurant à Lomé et domicilié(es) à dabarakondji De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 5 a 95 ca Situé à Adétikope Connu sous le nom de Kladzémé Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au nord, à l'Est, au Sud par la prop. de TANDOUNA Bensenga et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80928 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur SINGBE Ignace Koffi Profession : revendeur Demeurant à lomé et domicilié (es) à Attiegou De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme triangle irrégulier D'une contenance totale de 1 a 83 ca Situé à Légbassito Connu sous le nom de attiyikpodji Préfecture de (s) Agoè-Nyivé Et borné au nord, à l'Est, à l'Ouest par la prop. AZIANYEKE, au sud par une rue de 16 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80929 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur AWOE Yao Luc Profession : Revendeur Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Ablogame De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 2 a 98 ca Situé à dague Connu sous le nom de dague Préfecture de (s) Lacs Et borné au nord, à l'Ouest, par la prop. TOMETSI au sud et à l'Est par des rues de 14 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80930 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur et madame KOKOU Kilson et GOMEZ Adjovi M Profession : Etudiant / Revendeuse Demeurant à lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 3 a 00 ca Situé à Agbodrafo Connu sous le nom de Devikinme Préfecture de(s) Lacs Et borné au nord, à l'Est, au Sud par la prop. GALLEY Constance et à l'Ouest par une rue non dénommée.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80931 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur KPODAR Folly Amo Fofovi Profession : ELECTRONICIEN Demeurant à vogan et domicilié(es) à vogan De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 5 a 96 ca Situé à togoville Connu sous le nom de agblegan Préfecture de (s) Vo Et borné au nord, à l'Ouest par la prop MENSAH Adjete, à l'Est, au sud par respectivement des rues de 14 m et 16 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80932 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Madame DEKAWOLE Bessivi Akofa Profession : menagere Demeurant à Paris et domicilié(es) à paris De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 7 a 00 ca Situé à togoville Connu sous le nom de ayakapé Préfecture de (s) Vo Et borné au nord, à l'Ouest, au sud par la prop AFANGBEDJI Koami et à l'Est par une rue de 30 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80933 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur DEKAWOLE Kokou Profession : Enseignant Demeurant à lomé et domicilié (es) à lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 2 a 96 ca Situé à agoenyivé Connu sous le nom de agoenyivé sito Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au nord, à l'Est, à l'Ouest par respectivement les lots 722, 723A, 725 et au sud par une rue non dénommée de 28 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80934 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Madame ADJIWANOU Nougbedé Profession : Revendeuse Demeurant à LOME et domicilié(es) à Kegue De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 3 a 21ca Situé à agoenyive Connu sous le nom de houmbi Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au nord ,a l'Est ,a l'Ouest par respectivement les lots 1368,1366,1369A et a l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80935 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur GUESSOU Afanyo Komlan M. Profession : Mecanicien Demeurant à LOME et domicilié(es) à Telessou De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 2 a 98 ca Situé à agoenyivé telessou Connu sous le nom de elavagnon Préfecture de (s) Agoè-Nyivé Et borné au nord , a l'Ouest par respectivement les lots 1445 A, 1446, au sud et a l'Ouest respectivement par des rues de 6m et de 14 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80936 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Madame ACOLATSE Jocelyne Afi Profession : Coordinatrice Demeurant à lome et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 6 a 00 ca Situé à kelegou Connu sous le nom de kelegou Préfecture de (s) Golfe Et borné au nord par une rue non dénommée de 16m,a l'Est , a l'Ouest respectivement par les lots 1820,1812 et au sud par les lots 1811et 1819.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80937 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur AKPOTO Kokou Profession : revendeuse Demeurant à lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 4 a 61 ca Situé à tsevie djagble Connu sous le nom de zovadji Préfecture de (s) Zio Et borné au nord ,a l'Est , au sud par la coll GBEDJEHA et a l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80938 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur DJAGBLE Yéanilé Georges Profession : Directeur financier Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 6 a 00 ca Situé à legbassito Connu sous le nom de kove Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au nord ,a l'Est, et a l'Ouest par la prop KOUDAKPO Agbéko Messan, au sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80939 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur AMOUZOUVI Amegnona Profession : Plombier Demeurant à lome et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 3 a 75 ca Situé à sagbado Connu sous le nom de sagbado Préfecture de (s) Golfe Et borné au nord par une rue de 14m, a l' Est par une rue de 16 m, au sud et a l'Ouest par la coll AWOUSSOU.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80940 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur N'DENTI Messan Profession : Employé de Bureau Demeurant à lomé et domicilié (es) à Baguida De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 5 a 97 ca Situé à dalave Connu sous le nom de sewove Préfecture de(s) Golfe Et borné au nord par une non dénommée de 16m, a l'Est par une rue non dénommée de 16 m, a l'Ouest et au sud par la prop DOLA Koffi.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80941 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur DJAGLI Kossivi Roger Profession : Dessinateur Batiment Demeurant à lomé et domicilié(es) à Dabarakondji De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 5 a 97 ca Situé à adetikope Connu sous le nom de Kladzeme Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au nord, à l'Est par la prop TANDOUNA Bensenga, au sud par une rue non dénommée de 14m, a l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80942 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur BELEI Bediani Profession : Officier Demeurant à lomé et domicilié(es) à lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de surface A :24a00ca, surface B :24 a 00 ca Situé à kovie Connu sous le nom de gbegame Préfecture de(s) Zio Et borné au surface A : au nord, au sud par la prop de SAFUI Kodzo et SAFUI Kossiwa Wolali, a l'Est par une voie non dénommée de 14m, a l'Ouest par une voie no dénommée de 16 m, Surface B :au nord et au sud par la prop SAFUI Kodzo Samuel et SAFUI Komlan Wolali ; a l'Est par la route Kovié-gbegame, a l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80943 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur BELEI Bediani Profession : officier capitaine Demeurant à lomé et domicilié(es) à lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de surface A : 21a05ca Surface B :56 a 84 ca Situé à Kovié Connu sous le nom de gbegame Préfecture de(s) Zio Et borné au SURFACE A : au nord, a l'Ouest par la coll PASSAH, a l'Est par une rue non dénommée de 16m, au sud par une rue non dénommée de 18dem SURFACE B : au nord par une rue non dénommée de 18m, au sud par une rue non dénommée de 16m, a l'Est par une rue non dénommée de 16m, al'Ouest par la coll PASSAH.

Il déclare (nt) que ledit immeuble LUI APPARTIENT et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80944 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur DABLA Komi Segbéaya Profession : Délégué Medical Demeurant à lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 6 a 01ca Situé à avekponou Connu sous le nom de kove Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au nord par la prop KOUDAKPO, à l'ouest par la prop ADEKPLOVI, a l'Est par AVOUMADJI et au sud par une rue de 12 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80945 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur DABLA Komi Ségbéaya Profession : Délégué medical Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 5 a 98 ca Situé à tsevié Connu sous le nom de kpogbegble Préfecture de(s) Zio Et borné au nord, a l'Est respectivement par les lots 48 et 50, a l'Ouest et au sud par les rues de 16m et 14m respectivement.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80946 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur AWUNO Komlan Mawulikplimi Profession : sans emploi Demeurant à USA et domicilié(es) à USA De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 5 a 39 ca Situé à Aflao sagbado Connu sous le nom de apedokoe gbomame Préfecture de(s) Golfe Et borné au nord, au sud, a l'Ouest par la prop AWOUDJI et a l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80947 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur KPODO Mawouna Profession : Infirmier Demeurant à lomé et domicilié (es) à agoe De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 11 a 29 ca Situé à mission tove Connu sous le nom de kpala Préfecture de(s) Zio Et borné au nord et au sud par des rues de 14m chacune, a l'Est par la coll GBEMAKOU et a l'Ouest par la prop ANADOR Atsu.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80948 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur LAWSON Kayissan Youyouvi Profession : Menagere Demeurant à lomé et domicilié(es) à Ablogame De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 8 a 49 ca Situé à Dalavé Connu sous le nom de adjoguidi-Ayéto Préfecture de(s) Zio Et borné au nord , a l'Est par la coll AGBODJE, au sud et a l'Ouest par des rues de 14 m chacunes.

Il déclare (nt) que ledit immeuble/lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 80949 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur EDOH Kodjo Senior Profession : Militaire Demeurant à lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 5 ha 40 a 97 ca Situé à tsevié Connu sous le nom de kolo hliboe Préfecture de (s) Zio Et borné au nord par la coll ADEGAN , à l' Ouest par la coll KPEGLO , au sud par la coll AGBENOWOSSI, à l'Est par la coll AGBOGLAN.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80950 déposée le 24 juin 2021 M. SENOUVO Mawuédjro, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié(es) à Nyekonakpoè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23 a 94 ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Diosse Woumé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m et à l'Est par une rue de 10 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80951 déposée le 8 janvier 2021 M. TSAKA Kossi Noudjo, profession : Medecin demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30 a 00 ca, situé à Kove connu sous le nom de Atidè Djigbé ,préfecture de (s) Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 24m, au Sud par une rue de 14m, à l' Est et à l'Ouest par la collectivité WULA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80952 déposée le 23 juin 2021 M. ASSOGBAVI Banabé, profession : Mécanicien demeurant à Lomé et domicilié(es) à Totsi, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 15 ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KOUWADAN et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80953 déposée le 23 juin 2021 Mme AYIVI Ayélé epse MOUVY, profession : Adjointe Administratif demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Adétikopé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété Yaovi ADODO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80954 déposée le 23 juin 2021 M. MOUVY Kwasitsé Dzifa, profession : Ingénieur Agronome demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Fiovi, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 13 ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Adétikopé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété Yaovi ADODO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80955 déposée le 23 juin 2021 M. ADJINON Kossi, profession : Entrepreneur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 23 ca, situé à Tsévié Dagblé connu sous le nom de Plakome Tokoin, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADJA Azanli, au Sud par une rue en projet de 20 m et à l'Ouest par la propriété ADJINON Kossi.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80956 déposée le 23 juin 2021 M. MIJIYAWA Taïrou Lamio, profession : Assistant Socio-Educatif demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Aflao Ségbé connu sous le nom de Akato, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété HOUNTCHAKPE Amoussou Robert, à l'Est par la propriété KPETEMEY Mawoekpo E et à l'Ouest par la propriété KOUNI TOGBEVI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80957 déposée le 23 juin 2021 M. DONUVOSSI Kossi, profession : Agent de Sécurité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Avenou, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 45 ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Fozoé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par la propriété ASHI, à l'Est par la propriété AZIAKE et à l'Ouest par la collectivité KOUdakpo.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80958 déposée le 23 juin 2021 M. DAOUDA Boubacar, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Zongo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 22 ca, situé à Togblékopé connu sous le nom de Sivédomé Zilidji ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété VIZA Kokouvi Sonyito, au Sud par une rue non dénommée de 14 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80959 déposée le 23 juin 2021 M. ALADE Sodzedo, profession : Prêtre demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 03 ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Atidjen ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GOMADO, au Sud par la Grande Ligne de Haute Tension de 40m et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80960 déposée le 23 juin 2021 M. NOUVI Ayaovi Robert, profession : Agent de Transport Logistique demeurant à Lomé et domicilié(es) à Avépozo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 ha 20 a 24 ca, situé à Kévé connu sous le nom de Avevoïn Zioveme ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMADOTOR et à l'Est par la collectivité AWUTE, AVOYI et ATIADIVI.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80961 déposée le 23 juin 2021 Mme LAWSON Hogban Tsotso Dométo, profession : Assistante de Direction demeurant à Lomé et domicilié(es) à Cacaveli, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 95 ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Cacaveli ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot 283, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot 284 B.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80962 déposée le 18 juin 2021 M. VIGNON Fiagan, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidogomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Apéssito ,préfecture de (s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MISSELEY Koffi Améfia et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80963 déposée le 23 juin 2021 M. AWADE Batekani, profession : Ménager demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Demakpoè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 85 ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Demakpoé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par le lot 481B, à l'Est par le lot 457B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80964 déposée le 23 juin 2021 M. SABA Kodjo Boris, profession : Secrétaire Bureautique demeurant à Lomé et domicilié(es) à Attiégo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Abobo connu sous le nom de Logui ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEWONOU Kodj et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80965 déposée le 23 juin 2021 M. GAYISSAN Yao, profession : Contrôleur demeurant à Lomé et domicilié (es) à Adétikopé, majeur (s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00 a 00 ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Anfoin ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété AGOUZE Koffi, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SONYITOR ASSIMADI.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80966 déposée le 23 juin 2021 M. EVENAMEDE Kodjo Mawulé, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Cité Milénium, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KUTO et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80967 déposée le 23 juin 2021 Mme TAKOUDA Tchilalou, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sogbossito, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un Choisissez un élément. d'une contenance totale de 05 a 94 ca, situé à Sogbossito connu sous le nom de Toglo- kopé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété TOGLO et à l'Est par une rue de 50 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80968 déposée le 23 juin 2021 M. DANSOU Kokou, profession : Revendeur demeurant à USA et domicilié(es) à USA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11 a 98 ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPOGO, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la Route Kpala Dzigbe –Kpala Anyigbe de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80969 déposée le 23 juin 2021 M. AMEDONOU Agbékossi Akpéné, profession : Prêtre demeurant à Lomé et domicilié(es) à Ségbé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 06 ca, situé à Gbatopé connu sous le nom de Dzogbé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud par la propriété AWUNYO Akwetey Georges, à l'Est et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14 m et de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80970 déposée le 23 juin 2021 M. BAETA Dodji Ayawo Benjamin, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Nyékonakpoè, majeur(s) non interdit (s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 27 ca, situé à Baguida connu sous le nom de Baguida ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AFANTCHAO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80971 déposée le 22 juin 2021 M. SIMBRISSI Moustapha, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Aflao connu sous le nom de Akato-Viépé ,préfecture de (s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l' Ouest par la propriété AHADJI Yao et à l'Est par une rue existante de 16 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80972 déposée le 23 juin 2021 M. DJITRINOU Kokou Rodrigue Virgile, profession : Missionnaire demeurant à Benin et domicilié(es) à Benin, majeur (s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08 a 01 ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Anokui ,préfecture de (s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la Voie Express de 80m, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot 5 et à l'Ouest le lot 3.

Il déclare (nt) que ledit immeuble appartient à ORDE HOSPITALIER DE SAINT JEAN DE DIEU et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80973 déposée le 22 juin 2021 M. TCHASSAMA Abasse Nandja, profession : Technicien Batiment demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur (s) non interdit (s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 22 ca, situé à Togblékopé connu sous le nom de Atsanvé Cotocoli Zongo ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOTSE AVOU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80974 déposée le 22 juin 2021 M. TCHASSONA Abasse Nandja, profession : Technicien Bâtiment demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 01 ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SOKOU Akpakli et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80975 déposée le 23 juin 2021 M. NOUSSOUGLO Sewonou Kodjo, profession : Gestionnaire demeurant à LOME et domicilié(es) à WONYOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 35 ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de WONYOME ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot n° 814A, au Sud par le lot n° 815, à l'Ouest par le lot n° 805 et à l'Est par une rue de 20 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80976 déposée le 23 juin 2021 M. ADEDJOU MAN Maskana Adéwalé, profession : Ingénieur civil demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de TOYIME ,préfecture de (s) Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité KODJA ANASSI, à l'Est par une rue non dénommée de 12 m et à l'Ouest par la collectivité SOLO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80977 déposée le 23 juin 2021 Mme KESSOUGBO Ami D. Lolo, profession : commerçante demeurant à AGOE et domicilié(es) à ASSIYEYE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à DALAVE connu sous le nom de AMLAKOPE ,préfecture de (s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBATI SESSI EDEM, au Sud par la propriété ADANTO KOMAHE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80978 déposée le 23 juin 2021 M. KOGNO Dodji Philippe, profession : Réceptionniste demeurant à AGOE et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 33 ca, situé à AFLAO SOVIEPE connu sous le nom de SOVIEPE ,préfecture de (s) Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par le lot n° 435, à l'Est par le lot n° 438 et à l'Ouest par le lot n° 434 et 436 bis.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80979 déposée le 23 juin 2021 M. GBAMAN Ativi Kokou A, profession : chauffeur demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à ABOBO connu sous le nom de ABOBO WEME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité HUADOGA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80980 déposée le 23 juin 2021 Mme CONFOUWO Adjoa Nafissa, profession : revendeuse demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29 a 98 ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de MANYO KOPE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 16m et la propriété MANYO, à l'Est par la propriété MANYO et à l'Ouest par l'emprise de la route nationale n° 1 LOME DAPAONG de 35 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80981 déposée le 22 juin 2021 M. TANGHAWAYE N'Mon Nadjombe, profession : ingénieur agro économiste demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit (s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 20 a 03 ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de NOUMAHE ,préfecture de (s) Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété LOMENYO, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80982 déposée le 22 juin 2021 M. TANGHAWAYE N'Mon Nadjombe, profession : ingénieur agro économiste demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 66 ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de KOVE-ATIEME ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MESSIGA et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80983 déposée le 24 juin 2021 M. ZINSOU Komi Elvis, profession : revendeur demeurant à COTE D'IVOIRE et domicilié(es) à COTE D'IVOIRE, majeur(s) non interdit (s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 24 ca, situé à KOVIE DZEMEKE connu sous le nom de KPEVEME ,préfecture de (s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par la propriété KPONVI.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80984 déposée le 23 juin 2021 Mme AKAKPO Afi Enyonam, profession : commerçante demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 55ca, situé à LOME connu sous le nom de ANFAME NORD ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 1638A, au Sud par les lots n° 1639B et 1640B et à l'Est par le 2em passage des bœufs de 18 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80985 déposée le 23 juin 2021, Mme ATTIVI Ayélé Akpédjé, profession : commerçante demeurant à ABOVE et domicilié(es) à ABOVE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 74ca, situé à BE connu sous le nom de KLIKAME ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot n° 83, au Sud par le lot n° 87, à l'Est par la rue kegou de 16m et à l'Ouest par le lot n° 85.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80986 déposée le 18 juin 2021 M. DJOSSOU Videme Ameh, profession : fonctionnaire demeurant à LOME et domicilié (es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à AGOE NYIVE connu sous le nom de AHONKPOE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80987 déposée le 18 juin 2021 Mme EZUNKPE Amivi Holali, profession : coordinatrice demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 57ca, situé à LOME AFLAO connu sous le nom de AVEDJI ,préfecture de (s) Golfe et borné au Nord par le lot n° 329 A, au Sud par par le lot n° 327B, à l'Est par le lot n° 327C et 328A et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80988 déposée le 18 juin 2021 M. BATE LARE Palemague, profession : médecin demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à MISSION TOVE KPALA connu sous le nom de ANYIGBE ,préfecture de (s) Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBAKU, à l'Est par la propriété AMAVI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80989 déposée le 23 juin 2021 M. LASSEY Dosseh Atassé A. et Mme DJOSSOU Abli Iliata, profession : informaticien et assistante administrative demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 41 a 99 ca, situé à AGBELOUVE AVEDZE connu sous le nom de AGBLEBOME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la route BOGA AGBLEBOME de 20m, au Sud par la propriété ATTIKPOE KODJO AGBLEGA, à l'Est par la propriété ATIKPOE MENSSAH et à l'Ouest par les propriétés LOGOSSOU DIALO et ATIKPOE NYADZRO.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80990 déposée le 22 juin 2021 Mme DONYO DOTSE Délali Essoham, profession : stagiaire demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à ADETIKOPE KLADJEME connu sous le nom de AGOTIME ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété YAOVI ADODO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80991 déposée le 23 juin 2021 M. TABIYI Bamidele Richard, profession : commerçant demeurant à FRANCE et domicilié(es) à FRANCE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à TELESSOU connu sous le nom de TELESSOU ,préfecture de (s) Golfe et borné au Nord par le lot n° 1170, au Sud par le lot n° 1176, à l'Est par les lots n° 1173 et 1175 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80992 déposée le 23 juin 2021 M. ASAGBE Kosi, profession : historien demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 05 ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de WOUGOME ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOWOU KOMLAN.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80993 déposée le 23 juin 2021 Mme BIDIWANA Naimè, profession : coiffeuse demeurant à ALLEMAGNE et domicilié(es) à ALLEMAGNE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 27ca, situé à NOEPE connu sous le nom de AOME ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité MOTOGBLE NOEPE et au Sud par la voie express de la CEDEAO.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80994 déposée le 23 juin 2021 Mme AMEGAVI Rita épouse ATSOU, profession : agent commercial demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à NOEPE connu sous le nom de AGOME ADIDOME ,préfecture de (s) Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KLOMEGAN KOFI, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80995 déposée le 23 juin 2021 M. GAGNAGNATOU Lifetika, profession : militaire demeurant à DJAGBLE et domicilié(es) à DJAGBLE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de TOINKOETAME ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ASSOKPO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80996 déposée le 23 juin 2021 M. SOHOUME Komi, profession : revendeur demeurant à AGOE et domicilié(es) à ZOSSIME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 53 ca, situé à AMADENTA connu sous le nom de ATITEGOME ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété ADEGNO DELA et à l'Ouest par la route AMADENTA ZOSSIME de 30 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80997 déposée le 23 juin 2021 M. GBADAMASSI Mohamed Taïrou, profession : revendeur demeurant à AGOE et domicilié(es) à LEGBASSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 00a 62ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de YOHONOU ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété ADJALLAH SESSI BOUSSOMEKPO, au Sud par la voie de la CEDEAO de 70m, à l'Est par le domaine de TOGO TELECOM et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80998 déposée le 23 juin 2021 M. ADJETE Amavi, profession : commerçant demeurant à LOME et domicilié(es) à KANYIKOPE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 76 ca, situé à GBODJOME connu sous le nom de AGBATA ,préfecture de (s) Lacs et borné au Nord par la propriété AKAKPO DANSI, au Sud par le croisement de deux rues de 12 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWOMAKOU.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 80999 déposée le 18 juin 2021 Mme APEDO Adjovi Dzadze, profession : retraitée demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE connu sous le nom de GBOMAME ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par la propriété SOVON SOGBO, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJO KOMLAN et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81000 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur LAMBONY Baminla Timothée Profession : Artiste Demeurant à Nyékonakpoè et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 02 ha 15 a 92 ca Situé à Kévé Koudassi Connu sous le nom de Gbogamé Préfecture de (s) Avé Et borné au Nord par la rivière Adatwé, au Sud, à l'Est et Ouest par la prop SEDO BEDZRA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81001 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur LAMBONY Baminla Timothée Profession : Artiste Demeurant à Nyékonakpoè et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 03 a 00 ca Situé à Sanguéra Connu sous le nom de Klikamé Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Est par la prop MIVEDOR, à l'Ouest par la prop BEDZRA

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81002 Déposée le 22 juin 2021 Civilité Monsieur DABONI Kofi Dayan Profession : Employé de banque Demeurant à Kara Tomdè et domicilié(es) à Tomdè De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 03 a 68 ca Situé à Aflao Sagbado Connu sous le nom de Lankouvi Préfecture de (s) Golfe Et borné au Nord par le lot 358, au Sud et à l'Est par des rues de 16 et 20m, à l'Ouest par le lot 357A

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81003 Déposée le 26 juin 2021 Civilité Monsieur AFO Koko Profession : Chauffeur Demeurant à Tchamba et domicilié(es) à Tchamba De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 06 a 00 ca Situé à Adétikopé Kladjème Connu sous le nom de Avan Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord, Sud et à l'Est par la Coll TEKPE DENU, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81004 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur FOFANA Bawa Profession : Revendeur Demeurant à Badou et domicilié (es) à Badou De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 03 a 12 ca Situé à Davié-Assomé Connu sous le nom de Golowou Préfecture de(s) Zio Et borné au Nord par la prop KOUMEDZRO, au Sud par un rue en projet de 14m, à l'Est par la prop SAKA Kossi, à l'Ouest par la prop BADAGBON.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81005 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur AFO Koko Profession : Chauffeur Demeurant à Tchamba et domicilié(es) à Tchamba De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 09 a 00 ca Situé à Adétikopé Connu sous le nom de Kladjémé Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m, à l'Est et Ouest par la prop EZOUH Kokou.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81006 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Madame VERISSIMO Akoko épouse TCHONA Profession : Ménagère Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 04 a 00 ca Situé à Agoènyivé Connu sous le nom de CAMP FIR Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord par le lot 23, au Sud par le lot 24 A, à l'Est et Ouest par des rues de 50 et 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81007 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Madame LANTAM Moutone Profession : Opérateur économique Demeurant à Agoè Assiyéyé et domicilié(es) à Agoè Assiyéyé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 47 a 21 ca Situé à Davié Assomé Connu sous le nom de Davié - Démé Préfecture de(s) Zio Et borné au Nord par la prop SOTODJI Ablam, au Sud, à l'Est et Ouest par des rues existantes de 18, 16 et 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81008 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Madame LANTAME Moutone Profession : Opérateur économique Demeurant à Agoè Assiyéyé et domicilié(es) à Agoè Assiyéyé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 05 a 72 ca Situé à Agoènyivé Connu sous le nom de Logopé Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord par le lot 150, au Sud par le lot 152-B, à l'Est par les lots 153 et 151, à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81009 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Madame MENOMBA Angèle Profession : Revendeuse Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 38 a 85 ca Situé à Tsikplonou Kondji Connu sous le nom de Adjougodo Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord, Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14, 16 et 14m, à l'Ouest par la prop ALI Etsè et ALI Dansivi.

Elle déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81010 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur BALOVI Dieudonné Profession : Revendeur Demeurant à Adamavo et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 12 a 13 ca Situé à Togblékopé Tsikplonou Kondji Connu sous le nom de Adjougodo Préfecture de (s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14, 16 et 14m, à l'Est par la prop ALI Etsè et ALI Dansivi.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81011 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Madame DOSSOU Adjoa épouse AGBOVON Profession : Employé de bureau Demeurant à Lomé Agodéké et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 03 a 00 ca Situé à Baguida Connu sous le nom de Kpogan Préfecture de (s) Golfe Et borné au Nord, Sud et à l'Est par la prop KITEGI, à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81012 Déposée le 15 juin 2021 Civilité Monsieur SAMBIANI Damigou Mawouli Profession : Médecin Demeurant à Kégué et domicilié (es) à Kégué De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 08 a 84 ca Situé à Tsévié Mission-Tové Connu sous le nom de Kpala Préfecture de(s) Zio Et borné au Nord et à l'Ouest par la prop EDOH Adama, au Sud par la Coll EKLOU A., à l'Est par une rue en projet de 14 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81013 Déposée le 15 juin 2021 Civilité Monsieur SANTIEGOU Laré Diog-Bath Profession : Cadre financier Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé Tokoin De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 30a 00ca Situé à Sévagan Connu sous le nom de Kpota Logové Préfecture de (s) Vo Et borné au Nord et au Sud par la Coll ATSU TCHAKA, à l'Est et Ouest par des rues en projet de 16 et 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 811014 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur GALLEY Michel Yaovi Profession : Ingénieur télécom Demeurant à Djidjolé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 11a 61ca Situé à Sanguéra Connu sous le nom de Wougomé Dzigné Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord et à l'Est par la prop ATANDZI A., au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81015 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur TSATSOU Kodzo Hyédzi Profession : Mécanicien chauffeur Demeurant à USA et domicilié(es) à USA De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 05 a 98 ca Situé à Noépé Connu sous le nom de Totsoanyi Préfecture de(s) Avé Et borné au Nord, Sud et à l'Est par la Coll DZAKA, à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81016 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Madame DA SILVEIRA Angèle Sylvie Profession : Assistante médicale Demeurant à Hédzranawoé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 04 a 23 ca Situé à Lomé Connu sous le nom de Rives du Zio Hédzranawoé Préfecture de (s) Golfe Et borné au Nord par les lots 326 et 313, au Sud par le lot 311, à l'Est par un rue non dénommée de 16m, à l'Ouest par le lot 312.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81017 Déposée le 22 juin 2021 Civilité Madame AGBEZOUHLON Ameyovi Djigbode H. Profession : Retraité Demeurant à Lomé Ramco et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 02 a 98 ca Situé à Aflao Ségbé Connu sous le nom de Zanvi Préfecture de(s) Golfe Et borné au Nord et à l'Ouest par la prop HOUESSO Kossi Badohu, au Sud et à l'Est par des rues de 12 et 14m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81018 Déposée le 7 juin 2021 Civilité Monsieur PIYASSA Aklaïso Profession : Particulier Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 06 a 00 ca Situé à Toglékopé Dikamé Connu sous le nom de Sivédomé Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord par la prop VIZA Kokouvi Sonyito, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par la la prop VIZA Kokouvi Sonyito et la Réq 36555, à l'Ouest par la Réq 35988.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81019 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur TENGUE Kodjo Adika Profession : Inspecteur de trésor Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidoadin De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 11 a 96 ca Situé à Mission Tové Connu sous le nom de Bamé Préfecture de(s) Zio Et borné au Nord, Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 20, 14 et 16m, à l'Ouest par la prop SOWOU Massan.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81020 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur TENGUE Kodjo Adika Profession : Inspecteur de trésor Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidoadin De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 05 a 25 ca Situé à Mission Tové Connu sous le nom de Kpala – Bame II Préfecture de(s) Zio Et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 16m, au Sud et à l'Est par la prop SOWU Lucas Agbeme.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81021 Déposée le 7 juin 2021 Civilité Monsieur PIYASSA Aklaïso Profession : Particulier Demeurant à USA et domicilié(es) à USA De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 12 a 05 ca Situé à Adétikopé Connu sous le nom de Adétikopé Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 16 et 14m, à l'Est et Ouest par la prop MONKLI Gogbolo

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81022 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur AGOSSOU Komlan Profession : Gestionnaire Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Kégué De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 02 a 17 ca Situé à Sanguéra Connu sous le nom de Atigankopé Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord, à l'Est et Ouest par la prop ATIGAN, au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81023 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Madame GABA Afi Ayefiwa Adaku épouse BARRIGAH BENISSAN Profession : Commerçant Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 12 a 01 ca Situé à Agoènyivé Connu sous le nom de Sogbossito Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord et Sud par la Coll AGBO DJAKPA, à l'Est et Ouest par des rues existantes de 14 et 16 m.

Elle déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81024 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Madame D'ALMEIDA Ayivi Déla Profession : Administrateur Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Tokoin Gbadago De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 11a 97ca Situé à Aneho Connu sous le nom de Agbodrafo Préfecture de(s) Lacs Et borné au Nord, Sud et à l'Est par la prop BRUM, à l'Ouest par une rue non dénommée de 18 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81025 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur D'AMBA Assibi épouse NAPOE Profession : Coordinatrice Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Kégué De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 03 a 84 ca Situé à Agoènyivé Connu sous le nom de Agoènyivé Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord par le lot 73B, au Sud par le lot 71, à l'Est par un rue non dénommée de 20m, à l'Ouest par le lot 72.

Elle déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81026 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur D'ALMEIDA Ayivi Déla Profession : Administrateur Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Tokoin Gbadago De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 05 a 20 ca Situé à Lomé Connu sous le nom de Baguida Préfecture de(s) Golfe Et borné au Nord et à l'Ouest par les lots 5 et 6, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16 m chacune.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81027 Déposée le 22 mars 2021 Civilité Monsieur TRETOUT Kokouvi Profession : Inspecteur des douanes Demeurant à Lomé Wonyomé et domicilié(es) à Lomé Wonyomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 30a 00 ca Situé à Mission Tové Adidomé Connu sous le nom de Dzagbalé Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et Ouest par la prop ZILEVOU Kokou.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81028 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur et madame ATTIOGBE Viho & AGBALE Abla T épouse ATTIOGBE Profession : Employé de bureau Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaises Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 03 a 00 ca Situé à Sanguéra Connu sous le nom de Afiadenyigabn Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et Ouest par la prop AGOUZE.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81029 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur SOSSA Jérôme Profession : Technicien supérieur Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Gbényédji De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 01 a 48 ca Situé à Djagblé Connu sous le nom de Avéta Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord et à l'Est par la Coll ADONSOU, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14 m chacune.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81030 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur SOUNA Adamou Profession : Transporteur Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Zongo De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 06 a 03 ca Situé à Lomé Connu sous le nom de Agoènyivé Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la prop APEDO Adékplovi, à l'Est par une rue existante de 16 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81031 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur et madame ATTIOGBE Viho & AGBALE Abla Tohouessi épouse ATTIOGBE Profession : Employé de bureau Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 00 a 78 ca Situé à Aflao Sagbado Connu sous le nom de Lankouvi Afégamé Préfecture de(s) Golfe Et borné au Nord par le lot 748, au Sud et à l'Est par les lots 750A et 750B, à l'Ouest par une rue de 16 m.

Ils déclare (nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81032 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur DJAGBA Soadame Profession : Directeur de société Demeurant à Anomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 14 a 01 ca Situé à Mission Tové Connu sous le nom de Anomé Dzigbé Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord par la prop AMENYITO, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la prop TOUGBENYO, à l'Ouest par la prop SOWADA.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81033 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur SANOUMEGAH Ado Profession : Employé de bureau Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 05 a 98 ca Situé à Adétikopé Connu sous le nom de Amlakopé Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord et à l'Ouest par une rue de 14m et une rue en projet de 16m, au Sud et à l'Est par la prop AGUE.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81034 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Mme GNIBITOU Neme Profession : Employé de bureau Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 02 a 82 ca Situé à Gbodjomé Dagué Connu sous le nom de Agbényigbé Préfecture de(s) Lacs Et borné au Nord par la prop EKA Séwavi, au Sud et à l'Ouest par la prop AKOUBIA, à l'Est par une rue de 10 m.

Elle déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81035 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur ATTIPOU Komla Klusse Profession : Enseignant Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Agbalépédo De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 03 a 00 ca Situé à Vakpossito Connu sous le nom de Vakpo Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud par le lot 562, à l'Est par le lot 560, à l'Ouest par le lot 559 B.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81036 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur LOGOU Minsob Profession : Employé de société Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 10 ha 03 a 28 ca Situé à Tovégan Agobaba Connu sous le nom de Anyavé Préfecture de(s) Avé Et borné au Nord, Sud, à l'Est et Ouest par la prop YOVOGAN.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81037 Déposée le 15 juin 2021 Civilité Monsieur et madame SASSOU Assion Ghislain & FOLLY Ayélé Mawuto Profession : Revendeur et Chef d'entreprise Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Kpogan De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 06 a 00 ca Situé à Baguida Connu sous le nom de Agodéké Préfecture de(s) Golfe Et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la prop GBOGLAN Sédo, à l'Est par une rue de 16 m.

Ils déclare (nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81038 Déposée le 15 juin 2021 Civilité Monsieur et madame SASSOU Assion Ghislain & FOLLY Ayélé Mawuto Profession : Revendeur et Chef d'Entreprise Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Kpogan De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 04 a 64 ca Situé à Dagué Connu sous le nom de Agblédji Préfecture de(s) Lacs Et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la prop ABOTOR Sewavi, à l'Ouest par les prop NEGLOKPE Adzevi et NEGLOKPE Boevi.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81039 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur SAMAH Hodo-Abalo Profession : Enseignant chercheur Demeurant à Kara et domicilié(es) à Kara De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 03 a 00 ca Situé à Agoè Connu sous le nom de Légbassito Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord et au Sud par la prop AKATO Kokou, à l'Est par la Coll AGOUNYO, à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81040 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Madame KOUEVI Tsotso Profession : Enseignante chercheur Demeurant à Adidogomé et domicilié(es) à Adidogomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de 2 polygones irréguliers D'une contenance totale de 23 ha 94 a 06 ca Situé à Bolou Klokpoé Connu sous le nom de Avelébe Préfecture de (s) Zio Et borné au -Surface A : Nord par la Coll KPODO, Sud par un ruisseau, à l'Est par la Coll ATIYOE, à l'Ouest par la Coll ROBETI AKANA -Surface B : Nord par un ruisseau, au Sud et à l'Est par la Coll DEGLO, à l'Ouest par la Coll MANE.

Elle déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81041 Déposée le 22 juin 2021 Civilité Monsieur ABALO Adjeoda Profession : Revendeur Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adamavo De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 02 ha 08a 63 ca Situé à Agbélouvé Bégbé Connu sous le nom de Mayikpo Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord par la Coll AWITI, au Sud et à l'Est par la Coll WOTSU AMEDENOU, à l'Ouest par la prop KLOUVE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81042 Déposée le 15 juin 2021 Civilité Monsieur FOLLY Dosseh Profession : Tailleur Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agodéké De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 03a 03ca Situé à Gbodjomé Connu sous le nom de Koulafaké Préfecture de(s) Lacs Et borné au Nord, à l'Est et Ouest par la Coll DOAMEKPOR, au Sud par la voie ferrée LOME - ANEHO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81043 Déposée le 18 juin 2021 Civilité Monsieur MONTANT Kodjo Ametoe Profession : Menuisier Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 06 a 42 ca Situé à Agbodrafo Kpessi Connu sous le nom de Drafoé Préfecture de (s) Golfe Et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la prop KOUDRAFO, à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81044 Déposée le 18 juin 2021 Civilité Monsieur MONTANT Kodjo Ametoe Profession : Menuisier Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 04 a 41 ca Situé à Lomé Connu sous le nom de Adakpamé Préfecture de (s) Golfe Et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 et 8 m, au Sud par le lot 810B, à l'Est par le lot 814 A.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81045 Déposée le 15 juin 2021 Civilité Monsieur et madame SASSOU Assion Ghislain & FOLLY Ayélé Mawuto Profession : Revendeur et Chef d'entreprise Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Kpogan De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 06 a 00 ca Situé à Adétikopé Connu sous le nom de Béamè Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord, à l'Est et Ouest par la prop Evelyne NIKOUE AYEVA, au Sud par une rue de 20 m.

Ils déclare (nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81046 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur KLUTSE Koffi Profession : Menuisier Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sanguéra De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 12 a 03 ca Situé à Noépé Connu sous le nom de Dodetsui Préfecture de (s) Avé Et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune, au Sud par la prop BOLOR Koffi Boga, à l'Ouest par la prop. de AGLAGO Komlan.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81047 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur GUENOU Ahlidza Yaovi Profession : Frigoriste Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Klémé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 04 a 83 ca Situé à Kovié Connu sous le nom de Dékpo Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 20 et 14m, au Sud et à l'Est par la prop AYEDE Kpovi Komlan.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81048 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur GUENOU Ahlidza Yaovi Profession : Frigoriste Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Klémé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 14 a 28 ca Situé à Noépé Connu sous le nom de Dodetsui Préfecture de (s) Avé Et borné au Nord par la prop BOLOR K. Boga, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, à l'Est par la prop ALOUGBEDE

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81049 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur KLUTSE Koffi Profession : Menuisier Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Sanguéra De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 01ha 52a 57ca Situé à Dzogbépémé Yometchin Connu sous le nom de Lévi Préfecture de (s) Avé Et borné au Nord par la Coll BEHA et la Coll ZIKPI, au Sud par la prop KAYI Michel, à l'Est par la Coll AKPAKLI et la prop BOEVI, à l'Ouest par la prop KAYI Michel, la prop KOUABE Akoewoda, la prop GOMELA et la prop DRAY.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81050 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur GUENOU-AHLIDJA Kokou B. Profession : Comptable Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Klémé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 12 a 00 ca Situé à Kovié Kpodzi Connu sous le nom de Agbalaho Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord et au Sud par la prop AVOUWADA Komi, à l'Est et Ouest par des rues de 14 et 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81051 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur AYIGLO Kossi Profession : Chauffeur Demeurant à Sanguéra et domicilié (es) à Klémé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 03 a 13 ca Situé à Noépé Connu sous le nom de Dodetsui Préfecture de (s) Avé Et borné au Nord, à l'Est et Ouest par la prop BOLR Koffi Boga, au Sud par un rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81052 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur GUENOU-AHLIDJA Kokou Benonia Profession : Comptable Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Klémé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 13 a 20 ca Situé à Kovié Connu sous le nom de Dékpo Préfecture de(s) Zio Et borné au Nord, Sud et à l'Est par des rues de 20, 20 et 16m, à l'Ouest par la prop AYEDE.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81053 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur MAMOUDOU Youssoufou Profession : Commerçant Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 03 ha 05 a 67 ca Situé à Tsévié – Kolo 2 Connu sous le nom de Wokpa Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord par la prop DJESSOU Kossi Adjewoda, au Sud par la prop WARLAKO Idrissou, à l'Est par la prop BOUTORA et la prop HOUKPATI, à l'Ouest par la prop GNAHOUAME Atchou et la prop AMENYAGLO Dodji

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81054 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur AKAKPO Ayao Profession : Gestionnaire Demeurant à Agoènyivé et domicilié (es) à Agoènyivé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 23 a 95 ca Situé à Tsévié - Mission Tové Connu sous le nom de Atitoe Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune, à l'Est par la prop AWUNYO.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81055 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur ADZADZA Komlanvi Mawunyo Profession : Retraité Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 04 a 88 ca Situé à Agoenyivé Connu sous le nom de Togome Préfecture de (s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord et à l'Est par la VOIE EXPRESS de 80m, au Sud par une rue non dénommée de 18m, à l'Ouest par le lot 603 A.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81056 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur KOFFI-SEVON Kodzoko Profession : Retraité Demeurant à Kégué Tinga et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 05 a 96 ca Situé à Djagblé Connu sous le nom de Avéta Kpodjiwla Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord et à l'Ouest par la Coll KPONGBE, au Sud et à l'Est par des rues de 28 et 16m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81057 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur KOFFI SEVON Kodzoko Profession : Retraité Demeurant à Kégué Tinga et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 05 a 96 ca Situé à Djagblé Connu sous le nom de Aveta - Kpodjiwla Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord et à l'Est par la Coll KPONGBE, au Sud et à l'Ouest par une rue de 28m et la route AVETA-LEBE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81058 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur VOSSAH Dodji Koffi Profession : Technicien aéronautique Demeurant à France et domicilié(es) à France De nationalité Française Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 07 a 43 ca Situé à Abobo Lébé Connu sous le nom de Nyamadji Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m chacune, au Sud par la route LEBE-AVETA, à l'Est par la prop N'TASSE Ayawavi Azanli épse SENAYA.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81059 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur KONDI Kpanté Profession : Professeur d'EPS Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 14 a 94 ca Situé à Wli Connu sous le nom de Djogbe Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord par la prop SILIVI Adadjimezon, au Sud par la prop ATTIGAN Adjago et la prop SILIVI Adadjimezon, à l'Est et Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81060 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur KONDI Kpante Profession : Professeur d'EPS Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 03 a 15 ca Situé à Légbassito - Ahonkpoè Connu sous le nom de Gbologan-Kopé Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16m, au Sud et à l'Ouest par la prop AHIALEVI Kodjo.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81061 Déposée le 22 juin 2021 Civilité Monsieur TCHASSAMA Abasse Nandja Profession : Technicien Bâtiment Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 12 a 00 ca Situé à Tsévié Mission Tové Connu sous le nom de Kpala Préfecture de(s) Zio Et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la prop SOKOU Akpakli, à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81062 Déposée le 22 juin 2021 Civilité Monsieur DUYIBOE Kodzo Lolako Profession : Enseignant Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 07 a 51 ca Situé à Légbassito Connu sous le nom de Agossito Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord et à l'Est par la prop FIADEVI, au Sud par la route AGOSSITO – KPEDEVIKOPE, à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81063 Déposée le 22 juin 2021 Civilité Monsieur TANGHAWAYE N'MON Nadjombe Profession : Ingénieur agro-économiste Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 06 a 06 ca Situé à Mission Tové Connu sous le nom de Adidomé Préfecture de(s) Zio Et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la prop ATIVON Y. C., à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81064 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur EDAH Tolegbe rep par EDAH Kodjo Profession : Menuisier Demeurant à Aneho Assoukondji et domicilié(es) à Aneho De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 02 a 96 ca Situé à Lomé Bè-Kpota Connu sous le nom de Attiégo Agotideka Préfecture de(s) Golfe Et borné au Nord par le lot 118, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot 116, à l'Ouest par le lot 117 A.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81065 Déposée le 22 juin 2021 Civilité Monsieur et madame ANANI Christophe K.A. & ZEKPA Klokou Profession : Financier Demeurant à Avépozo et domicilié(es) à Avépozo De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 03 a 02 ca Situé à Agbodrafo Connu sous le nom de Aglégan Préfecture de(s) Lacs Et borné au Nord par la prop GADEDE, au Sud et à l'Est par la prop BRUCE Ablavi, à l'Ouest par une rue de 14 m.

Ils déclare (nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81066 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur TAFFA Osseini Profession : Gestionnaire commerciale Demeurant à Lomé Bè-Kpota et domicilié(es) à Lomé Bè-Kpota De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 05 a 54 ca Situé à Agoenyivé Connu sous le nom de Anokui Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la prop ATIGLI Kossi, à l'Est par une rue de 14m

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81067 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur YEBLI Djamongou Gobné Profession : Tech Sup Génie Civil Demeurant à Nassablé et domicilié(es) à Nassablé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 03 a 00 ca Situé à Lomé Agoenyivé Connu sous le nom de Kpatéfigblé Préfecture de (s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot 196, à l'Est par le lot 195, à l'Ouest par le lot 197 A.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81068 Déposée le 5 mars 2021 Civilité Monsieur SOLIBE Banipo Profession : Prêtre Demeurant à Tantigou et domicilié (es) à Tantigou De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 12 ha 97 a 67 ca Situé à Tsévié Gapé Connu sous le nom de Akpakpédomé (Dohlon) Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord, à l'Est et Ouest par la Coll ADEH Komlan, au Sud par la Coll DOTOH Komlan

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81069 Déposée le 5 mars 2021 Civilité Monsieur SOLIBE Banipo Profession : Prêtre Demeurant à Tantigou et domicilié(es) à Tantigou De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 04 ha 49 a 89 ca Situé à Tsévié Gapé Connu sous le nom de Akpakpédomé (Dohlon) Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord par la prop HOWONOU Komi, au Sud par la prop DOTOH Komla, à l'Est par la prop du père SOLIBE Banipo Michel, à l'Ouest par la prop LOGLO Kodjo.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81070 Déposée le 18 juin 2021 Civilité Monsieur AKAKPOVI Kokou Profession : Directeur de société Demeurant à Attiéguou et domicilié(es) à Lomé Attiéguou De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 01 ha 51 a 49 ca Situé à Aképé Connu sous le nom de Aképé Préfecture de (s) Avé Et borné au Nord par la Coll AMENYKU, au Sud par la Coll SEGLA, à l'Est et Ouest par la Coll ATTIKPO.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81071 Déposée le 18 juin 2021 Civilité Monsieur EDJAIDE Eyana Profession : Diplôme Demeurant à Brésil et domicilié(es) à Brésil De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 11 a 70 ca Situé à Agoenyivé Connu sous le nom de Agossito Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord et à l'Est par la prop LANKLI, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81072 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur KERIM Daouda Abdoulaye Profession : Commerçant Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 02 a 77 ca Situé à Lomé Connu sous le nom de Togblékopé Préfecture de (s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord, Sud et à l'Est par la Coll AMOUZOU, à l'Ouest par une rue existante de 10 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81073 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur SANON Mohamed Profession : Directeur de société Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 02 a 61 ca Situé à Agoènyivé Connu sous le nom de Sogbossito Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord par le lot 325 A, au Sud par le lot 326, à l'Est par une rue existante de 14m, à l'Ouest par le lot 323.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81074 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur KAMBIA Bawimondom Profession : Enseignant Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 11 a 96 ca Situé à Abobo Kpoguédé Connu sous le nom de Sivé Préfecture de(s) Zio Et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la prop AMEGANTO Kodjo Agbenoxevi.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81075 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Madame DJAHO Assiba Profession : Revendeuse Demeurant à Lomé Togblékopé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 23 a 95 ca Situé à Tsévié Davié Connu sous le nom de Dzogbé Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord, Sud et à l'Est par des rues de 16, 16 et 12m, à l'Ouest par la prop SOKPA .

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81076 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur DERMANE Ahmed Profession : Directeur de société Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Cacaveli De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 06 a 00 ca Situé à Togblé Connu sous le nom de Fidoukpui Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord, Sud et à l'Est par la Coll DOVON, à l'Ouest par une rue existante de 18 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81077 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Monsieur KERIM Daouda Abdoulaye Profession : Commerçant Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 06 a 09 ca Situé à Mission Tové Connu sous le nom de Kpala Konyito Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord, Sud et à l'Est par la prop AHO, à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81078 Déposée le 23 juin 2021 Civilité Madame HOUNLELI Akouvi Profession : Revendeuse Demeurant à Agoè Anokui et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 02 a 99 ca Situé à Togblékopé Connu sous le nom de Akoin Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la Coll MLAGANI.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81079 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur ABALO La-N'bana Profession : Responsable commercial Demeurant à Agbalepedo et domicilié(es) à Agbalépedo De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 02 a 99 ca Situé à Mission Tové Connu sous le nom de Kéyéme Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord, Sud et à l'Est par la prop KPODZO-TETTEY Yaovi, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81080 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Madame NODJOMBE Bossa Profession : Hotelière Demeurant à Agoè Vakpossito et domicilié(es) à Agoè Vakpossito De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 05 a 00 ca Situé à Agoènyivé Connu sous le nom de Vakpossito Préfecture de (s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la prop GATO, à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81081 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur TOUDEKA Ayao Messan Profession : Revendeur Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 02 a 80 ca Situé à Mission Tové Connu sous le nom de Tota Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord et à l'Est par la prop KAKA Koami Aba, au Sud et à l'Ouest par des rues de 18 et 12 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81082 Déposée le 24 juin 2021 Civilité Monsieur DGMONLE Sankardja Damtote Profession : Sous-officier Demeurant à Lomé Agoè Amendenta et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 03 a 00 ca Situé à Dalavé Connu sous le nom de Bamé Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord, à l'Est et Ouest par la prop SAPE, au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81083 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Madame ADAMAH Adakouvi Profession : Styliste Demeurant à Totsi et domicilié (es) à Totsi De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 02 a 89 ca Situé à Aflao Gakli Connu sous le nom de Amadahomé Préfecture de(s) Golfe Et borné au Nord par le lot 42, au sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot 43, à l'Ouest par les lots 45 et 44 A.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81084 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Monsieur ALOGNON Adamah Profession : Géomètre Demeurant à Lomé Kagomé et domicilié(es) à Lomé Kagomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 31 a 70 ca Situé à Togoville Badougbé Connu sous le nom de Agblégan Préfecture de (s) Vo Et borné au Nord par la Coll BOEVI WOWUI, au Sud, à l'Est et Ouest par des rues existantes de 16, 16 et 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81085 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Monsieur GBATTI Oukoum Nadjombe Profession : Informaticien Demeurant à Djidjolé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 03 a 01 ca Situé à Mission Tové Connu sous le nom de Kpodomé Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord, Sud et à l'Est par la Coll AGOUZE, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81086 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Madame GBATTI Dapou Ayissah Profession : Employée de banque Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 05 a 94 ca Situé à Davié Connu sous le nom de Davié Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord, Sud et à l'Est par la prop HAYIBOR, à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81087 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Monsieur ATCHADE Gbayi Profession : Gestionnaire de compte Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 03 a 49 ca Situé à Sagbado Aflao Connu sous le nom de Wougomé Dekpo Préfecture de (s) Golfe Et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 16 m, au Sud par la Coll AGBEHADJI, à l'Est par la prop AKAMA M.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81088 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Monsieur ATCHADE Gbayi Profession : Gestionnaire de compte Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 09 a 35 ca Situé à Noépé Connu sous le nom de Anyévémé Préfecture de(s) Avé Et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la prop FIANYOH K. M.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81089 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Monsieur FIALLEY Koffi Profession : Commerçant Demeurant à Adidogomé et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 06 a 19 ca Situé à Aképé Connu sous le nom de Bamé Préfecture de (s) Avé Et borné au Nord, à l'Est et Ouest par la prop KLIKAN Koami, au Sud par une rue existante de 25 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81090 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Monsieur PANOU Comlan Profession : Technicien Supérieur en ophtamologie Demeurant à Bè Souza Nètimé et domicilié(es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 05a 76 ca Situé à Aneho Togokomé Connu sous le nom de Agomé Kpota Préfecture de (s) Lacs Et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la prop DE SOUZA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81091 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Monsieur BARCOLA Yves Manguiliwe Profession : Technicien en automatisme Demeurant à Rhône et domicilié(es) à France De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 18a 07ca Situé à Badja Connu sous le nom de Hale Préfecture de(s) Avé Et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par la prop AHOLI, à l'Ouest par la prop AHOLI et la prop AVOGAN Martin.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81092 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Monsieur ASHABEE Koami Simplicite Profession : Cadre de banque Demeurant à Ablogamé et domicilié(es) à Ablogamé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 06ha 00 a 03 ca Situé à Tsévié Agbélové Connu sous le nom de Avédjé Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord par la prop HEYOU Massamasso, au Sud, à l'Est et Ouest par la Coll ATCHOR

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81093 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Monsieur TEMANOU Dodo Prezinyo Profession : Restaurateur Demeurant à Lomé Adidogomé et domicilié (es) à Lomé Adidogomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 06 a 00 ca Situé à Mission Tové Connu sous le nom de Konyito Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord, Sud et à l'Est par la prop AGBOMEDJI Kokouvi, à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81094 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Monsieur TEMANOU Dodo Prezinyo Profession : Restaurateur Demeurant à Lomé Adidogomé et domicilié(es) à Lomé Adidogomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 02 a 98 ca Situé à Mission Tové Connu sous le nom de Woumé Préfecture de (s) Zio Et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 et 14m, au Sud par la Coll WONA, à l'Ouest par DAOU Tchââ E.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81095 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Madame AMEGEE Mémé Akouavi épouse AKAKPO Profession : Ménagère Demeurant à Agoè Houmbi et domicilié(es) à Agoè Houmbi De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 05a 97 ca Situé à Tsévié Connu sous le nom de Adétikopé Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la prop GONCALVES, à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81096 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Monsieur EKUE Kuéga Kouassi Profession : Revendeur Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Cacavéli De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 01 a 03 ca Situé à Lomé Connu sous le nom de Sanguéra Konhé Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et Ouest par la prop BAKPA.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81097 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Monsieur PARING Médéké Profession : Agent à la CEET Demeurant à Agoè Logopé et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande (nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier D'une contenance totale de 01 a 60 ca Situé à Agoènyivé Connu sous le nom de Logopé Préfecture de(s) Agoè-Nyivé Et borné au Nord par le lot 924, au Sud par le lot 927B, à l'Est par le lot 926, à l'Ouest par une impasse.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81098 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Monsieur TCHAMIE Midissiou Profession : Entrepreneur Demeurant à Kara Adabawéré et domicilié(es) à Kara Adabawéré De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier D'une contenance totale de 05a 94ca Situé à Tsévié Kpali Connu sous le nom de Yépémé Préfecture de(s) Zio Et borné au Nord et à l'Est par la prop AHONSOU, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 14 et 12 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 81099 Déposée le 25 juin 2021 Civilité Monsieur SIMEDO Yawo Profession : Chauffeur Demeurant à Lomé et domicilié (es) à Lomé De nationalité Togolaise Demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme triangle irrégulier D'une contenance totale de 01 a 42 ca Situé à Agbodrafo Kpogan Connu sous le nom de Afidenyigban Préfecture de(s) Lacs Et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la prop AGBADESSI Kossivi, à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare (nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94184 déposée le 4 janvier 2022, M. PEGBESSOU Esso-Hana, profession : ARCHITECTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 49ca, situé à AGOE SOGBOSSITO connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPELI et à l'Est par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble appartient à CAME-INTER et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94899 déposée le 17 janvier 2022, Mme ALAPINI Remy Sandrine L. Epse AMOUZOU, profession : GESTIONNAIRE DE PROJET demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à KOVIE TEDO connu sous le nom de DOGBO KOPE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFONOAPE.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94900 déposée le 17 janvier 2022, Mme HOUNKPATI TCHOTCHOVI, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Attikpa, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 58ca, situé à Aflao-Gakli connu sous le nom de Adidogomé ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud par la propriété AHLOYE Sara Koko Patience, à l'Est par la propriété TOKA et à l'Ouest par la propriété TENGUE.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94901 déposée le 17 janvier 2022, M. TETEH YAO APELETE, profession : Maçon-carreleur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sanguéra, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé connu sous le nom de Hlondo ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MORKPOR, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94902 déposée le 17 janvier 2022, M. ESSILIVI KOMLAN, profession : Enseignant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sagbado, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 59ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Sagbado Agotimé ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord-est, au Sud-est et au Sud-ouest par la propriété KAVI Komlan et au Nord-ouest par la route Sagbado-Lankouvi de 24 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94903 déposée le 17 janvier 2022, M. AGBEMEWOKOKOUVI GHISLAIN, profession : Topographe dessinateur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Attiégo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 21a 96ca, situé à Avéta connu sous le nom de Lowé Zogbé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par les propriétés HOENYEGAN Etsawodo et ADABLA Dansou, au Sud par les propriétés Kossivi KALATO, TOMEHOLOU Koffi et SEDALO Tétégan Merveille, à l'Est par la collectivité AKOLI Amouzou et à l'Ouest par les propriétés AKOLI Afatsawo et TOMEHOLOU Koffi Lowé.

Il déclare(nt) que ledit immeuble appartient à Mme AGBEGNAFI MOKPOKPO épouse DOVOR et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94904 déposée le 17 janvier 2022, M. TCHEKPI ABALO, profession : Entrepreneur demeurant à Konyito et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 68ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Apéssito ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKPAGANI Kossi, au Sud par la propriété AKAM Missinou et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94905 déposée le 17 janvier 2022, M. YOKOR KOMLAVI, profession : Consultant d'administration scolaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Baguida, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 44ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Sanyrako ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par le croisement de deux rues de 14m chacune, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZOUGO Kloutsé.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94906 déposée le 17 janvier 2022, M. DOYO KAMEKPO DAVID, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Dalimé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 09ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Madjikipéto Adidomé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par un espace innommé, au Sud par la propriété DOUSSI Kokoutsè, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AKEY GATIGLO TF N°16216.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94907 déposée le 17 janvier 2022, M. KUDJAKI SOMIABALO, profession : Maçon demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Sogbossito, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Noépé connu sous le nom de Agomé ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADZIGBLI Kodjo Loumon, au Sud et à l'Est respectivement par des rues de 16 m et 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94909 déposée le 17 janvier 2022, M. KOAWOU AGBEIGNAN JEROME-EMILIEN, profession : Responsable commercial demeurant à Lomé et domicilié(es) à Wonyomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Ségbé ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété KOUVEDOU Koami, au Sud et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16 et 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94910 déposée le 17 janvier 2022, M. SENAH ADODO HOUMANOU, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidogomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Agbodrafo ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété EBAH et à l'Est par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94911 déposée le 17 janvier 2022 M. GNANDE MONDJOME, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Nyamassi, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 73ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Amédenta ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AKOLIPO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94912 déposée le 17 janvier 2022 M^{me} BOCCOVI BENEDICTE AYELEVI MARCELLINE épouse D'ALMEIDA, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Nyékonakpoè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 98ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Togokomé ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par la propriété AKOEBWA Wobékou, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par la propriété FESSOU et à l'Ouest par la propriété BRENNER.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94913 déposée le 17 janvier 2022, M. KOAWOUAGBEGNIGAN JEROME-EMILIEN, profession : Responsable commercial demeurant à Lomé et domicilié(es) à Wonyomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 35ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Klémé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPONHA, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la collectivité DOGBEDA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94914 déposée le 17 janvier 2022, M. ADODODJI KOFFIVI GILDAS, profession : Conducteur de taxi demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Adjougba, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 73ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Zovadjin, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété DOVO, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par les propriétés DOVO et GBOLOGAN.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94915 déposée le 17 janvier 2022, M. ADODODJI KOFFIVI GILDAS, profession : Conducteur de taxi demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Adjougba, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié connu sous le nom de Dzéméké Klévé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOTO et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94917, déposée le 17 janvier 2022, M. HOKNAI MALABAWÉ, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Doumasséssé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 15a 36ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Numaxée, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété GATO Koffi, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94920 déposée le 17 janvier 2022, M. ABENA TOYI, profession : Gendarme demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Kpotavé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TSOMANA-ALA Adéso.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94921 déposée le 17 janvier 2022, Mme BEKA DIYAWO, profession : Couturière demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 41 ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Towou, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADETOU Kossigan et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94922 déposée le 17 janvier 2022, M. KLOUTSE KOMLAN, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Dikamé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Agoè-Nyivé, connu sous le nom de Adougba Zogbé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord-est, au Sud-est et au Sud-ouest par la propriété ATSYO K. Agbenyo et au Nord-ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94923 déposée le 17 janvier 2022, M. BARNABO PAROU, profession : Militaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè-Nyivé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 27ca, situé à Sanguéra , connu sous le nom de Zossimé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété VISA, au Sud et à l'Est par la propriété ADEKPLOVI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94924 déposée le 17 janvier 2022, M. AYIVI AYITE, profession : Ménageur demeurant à Kpala et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Mission-Tové Kpogonou Kpala ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGOUNYO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94925 déposée le 17 janvier 2022, Mme ANOUMOUVI AYELE MAWUSSI, profession : Secrétaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Numaxé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété de AFOTE Tsu Kossi.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94926 déposée le 17 janvier 2022, M. AMAGLO AYAOSSEH, profession : Menuisier demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Djagblé Gbamakopé Alégbanou ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TSUTSUI Adanlessoussi et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94927 déposée le 17 janvier 2022, Mme AWUMEY ESSI, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Tokoin Tamé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agoè-Nyivé, connu sous le nom de Amadenta ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPALE et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94928 déposée le 17 janvier 2022, M. BRUCE KUAJOVI KOFFIGAN, profession : Pasteur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Totsi, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Kpomémodzi ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la route Tsévié-Dalavé-Kpomé de 40m, au Sud par la propriété TOMION, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et la propriété TOMION et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94929 déposée le 17 janvier 2022, M. BRUCE KUAJOVI KOFFIGAN, profession : Pasteur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Totsi, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 15a 00 ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Tsévié ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGADZI Apelété Kossi et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94930 déposée le 17 janvier 2022, M. BRUCE KUAJOVI KOFFIGAN, profession : Pasteur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Totsi, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 20 ca, situé à Dalavé connu, sous le nom de Fiogblé Lokouvé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGLAWU, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94931 déposée le 17 janvier 2022, M. GAKPETO EDOH KOMLA, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 05ca, situé à Bagbé connu sous le nom de Bagbé-Route, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGLAGO Edoh et à l'Ouest par la propriété BRUCE K.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94932 déposée le 17 janvier 2022 M. BRUCE KUAJOVI KOFFIGAN, profession : Pasteur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Totsi, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 17a 21ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Kovié Kouklumimé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHALI LOTA Komlan, et à l'Ouest par la propriété SEWA Adzete.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94933, déposée le 17 janvier 2022 M. AKPAKI KOFFI, profession : Comptable demeurant à Kara Tomdè et domicilié(es) à Kara Tomdè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 49ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Biossé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 20 et 16m, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOMADZI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94934 déposée le 17 janvier 2022
M. AWUSSI MINONTIKPO YAOVI, profession : Consultant
demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non
interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité
Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de
la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti ,
consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier
d'une contenance totale de 02a 25ca, situé à Noépé connu
sous le nom de Kpuipé ,préfecture de(s) Avé et borné au
Nord par une rue de 12m, au Sud et à l'Est par la propriété
GLOMOR Kokou et à l'Ouest par la voie expresse de la
CEDEAO de 50 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/
leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels,
actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94935 déposée le 17 janvier 2022,
Mme WAKLATSI-ZEYI ELIKPLIM A., profession : Secrétaire
demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non
interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité
Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de
la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti ,
consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère
irrégulier, d'une contenance totale de 08 a 68 ca, situé à
Noépé connu sous le nom de Adidomé ,préfecture de(s) Avé
et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à
l'Ouest par la propriété AKPAKA Awlavi.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à
sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels,
actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94936 déposée le 17 janvier 2022,
Mme WAKLATSI-ZEYI ELIKPLIM A., profession : Secrétaire
demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non
interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité
Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de
la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti ,
consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère
irrégulier, d'une contenance totale de 11a 18ca, situé à Kovié
connu sous le nom de Awanyè ,préfecture de(s) Zio et borné
au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOGLO Kokou
Sanvi et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à
sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels,
actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94937 déposée le 17 janvier 2022,
M. AWUSSI MINONTIKPO YAOVI, profession : Consultant
demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non
interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité
Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de
la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti ,
consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier
d'une contenance totale de 28a 83ca, situé à Noépé, connu
sous le nom de Demimé-Mondji ,préfecture de(s) Avé et borné
au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété EKPE Kossi et à
l'Ouest par la route Noépé Demimé-Kovié Dzémékey de
30 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/
leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels,
actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94938 déposée le 17 janvier 2022,
M. AWUSSI MINONTIKPO YAOVI, profession : Consultant
demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non
interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité
Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de
la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti ,
consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère
irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à
Sanguéra connu sous le nom de Konhé ,préfecture de(s)
Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à
l'Est et à l'Ouest par la propriété HONKOU Koffi Emmanuel.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/
leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels,
actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94939 déposée le 17 janvier 2022,
M. AWUSSI MINONTIKPO YAOVI, profession : Consultant
demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non
interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité
Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de
la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti ,
consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère
irrégulier, d'une contenance totale de 05 a 95 ca, situé à
Noépé connu sous le nom de Adidomé ,préfecture de(s)
Avé et borné au Nord-est, au Nord-ouest et au Sud-est par
la propriété AKPAKA Awlavi et au Sud-ouest par une rue de
14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/
leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels,
actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94940 déposée le 17 janvier 2022, M. AWUSSI MINONTIKPO YAOVI,, profession : Consultant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé connu sous le nom de Noépé ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord-est, au Sud-est et au Sud-ouest par la propriété ATTIGAH Tsèvi Clément et au Nord-ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94941 déposée le 17 janvier 2022, M. AWUSSI MINONTIKPO YAOVI, profession : Consultant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06 a 02 ca, situé à Noépé connu sous le nom de Adidomé ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TOKPO Alogno Kossi et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94942 déposée le 17 janvier 2022, M. AWUSSI MINONTIKPO YAOVI, profession : Consultant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Noépé connu sous le nom de Noépé ,préfecture de(s) Avé, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATTIGAH Tsèvi Clément et à l'Ouest par l'axe de la route nationale N°5 Lomé-Kpalimé de 35 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94943 déposée le 17 janvier 2022, M. AWUSSI MINONTIKPO YAOVI, profession : Professeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adidomé ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord-est par une rue de 14m, au Nord-ouest, au Sud-est et au Sud-ouest par la propriété TOKPO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94944 déposée le 17 janvier 2022, M. AWUSSI MINONTIKPO YAOVI, profession : Professeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé connu sous le nom de Adidomé ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord-est par la propriété TOKPO, au Nord-ouest par une rue de 14m, au Sud-est et au Sud-ouest par la propriété AKPAKA Awlavi.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94945 déposée le 17 janvier 2022, Mme WAKLATSI-ZEYI AMEE NUKUNU K., profession : Artiste plasticien demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 31ca, situé à Kovié connu sous le nom de Awanyè ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOGLO Kokou Sanvi et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94946 déposée le 17 janvier 2022, M. AWUSSI MINONTIKPO YAOVI, profession : Professeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé connu sous le nom de Adidomé, préfecture de(s) Avé et borné au Nord-est, au Nord-ouest et au Sud-ouest par la propriété de AKPAKA Awlavi et au Sud-est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94947 déposée le 17 janvier 2022, M. AWUSSI MINONTIKPO YAOVI, profession : Professeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 87 ca, situé à Aflao-Gakli connu sous le nom de Apédokoè, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par les lots N°1925A et 1926A, au Sud par le lot N°1926A et un passage de 6m, à l'Est par les lots N°1924A et 1931A et à l'Ouest par le lot N°1926 A.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94948 déposée le 17 janvier 2022, M. LAVON KOFFI MAWUTO, profession : Gérant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Noépé connu sous le nom de Adidomé, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPAKA Awlavi et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94949 déposée le 17 janvier 2022, M. WOKAWUI KOMI, profession : Ouvrier demeurant à Lomé et domicilié(es) à Forever, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 03 a 04 ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Kékékopé, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATTITEY.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94950 déposée le 17 janvier 2022, M. ADJODA Kossi, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Démakpoé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 95ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Savi Kopé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEDAHEVI Sémé, à l'Est par une rue existante de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94951 déposée le 17 janvier 2022, Mme ADEKPE Amavi, profession : Juriste demeurant à Lomé et domicilié(es) à Akato Viépé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03 a 08 ca, situé à Aflao connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par et à l'Est par la propriété GOLOE, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété ALIPUI Kokouvi Laurent Midodzi

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94952 déposée le 17 janvier 2022, Mme DZATA E ya, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Akato Viépé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02 a 34 ca, situé à Sagbado connu sous le nom de Akato ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOGBO Kodjovi Lolonyo, à l'Est par une rue existante de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94953 déposée le 17 janvier 2022, M. KOTHER Senam Kossivi, profession : Ingénieur génie civil demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Klinvé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 27a 35ca, situé à Noépé, connu sous le nom de N'tsame ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue de 14m et la propriété AHATOR, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété AHATOR, à l'Ouest par une rue de 16m et la propriété AHATOR.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94954 déposée le 17 janvier 2022 Mme TOSSOUKPE Abla Marie, profession : Chef d'Entreprise demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Cacaveli, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 19ca, situé à Lomé, connu sous le nom de Agoé Nyivé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété DEGBEAVI KAKO, au Sud et à l'Ouest par une rue de 25 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94955 déposée le 17 janvier 2022, Mme GBODUI Sueto, profession : Retraitée demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Aflao sagbofnhn connu sous le nom de Akato Viépé ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEVE, à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94956 déposée le 17 janvier 2022, Mme AMUZU-GASSOU Kwassiwa Enyonam épouse ADA, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Adjougba ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété SEDZRO, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOKA.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94957 déposée le 17 janvier 2022, Mme SENOU Ayawovi épouse AGBOKANZO, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 30ca, situé à Togblékopé connu sous le nom de Alinka ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé, et borné au Nord par la propriété ASSIGNO KOAMI Messan, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité EMOE.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94958 déposée le 17 janvier 2022, M. ABOLY Kokouvi, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Dangbéssito, préfecture de(s) Agoè-Nyivé, et borné au Nord, l'Est et à l'Ouest par la propriété DZREKE et au Sud par une rue de 18 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94959 déposée le 17 janvier 2022, M. BOUKARI Komilandine, profession : Agent d'Aviation demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoènyivé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 61a 13ca, situé à Lilikopé connu sous le nom de Dedeke, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AVOGAN, à l'Ouest par la propriété ALLITEH K.Robert.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94960 déposée le 17 janvier 2022, M. BOUKARI Komilandine, profession : Agent d'Aviation demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoènyivé Adjougba, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 17a 55ca, situé à Davié connu sous le nom de Djidovo, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 10 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94961 déposée le 17 janvier 2022, Mme YACOUBOU Abibatou épouse BOUKARI, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoènyivé Adjougba, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 18a 09ca, situé à Davié connu sous le nom de Djogbé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété de ANASSIVI.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94962 déposée le 17 janvier 2022, M. SEGBEDJI NOGBEDJI Kossi, profession : Commerçante demeurant à Lomé et domicilié(es) à Totsi, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Noépé connu sous le nom de Adidomé, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ALOGNO TOKPO et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94963 déposée le 17 janvier 2022, Mme SOSSOU Gbénaha, profession : Informaticienne demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 71 ca, situé à Gbodjomé connu sous le nom de Yohonou, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEGBLETO.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94966 déposée le 17 janvier 2022, M. KASSEGNE Kossi Edem, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca,, situé à Noépé connu sous le nom de Adidomé, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ALOGNO-TOKPO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

ivant réquisition, n° 94967 déposée le 17 janvier 2022, M. KASSEGNE Kossi Edem, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TCHALLA Abia.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94968 déposée le 17 janvier 2022, M. KASSEGNE Koumabane, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 61ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Gblinkomé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par un lot non dénommé, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot 02 et à l'Ouest par le lot 01.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94969 déposée le 17 janvier 2022, M. AGBOLO Efoegan Kodjo, profession : Ingénieur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 21ca, situé à Bolou connu sous le nom de Ativémé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité DOUVON, au Sud par la collectivité SODJI et la propriété AZIABI et à l'Ouest par la propriété GALEYKomi.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94970 déposée le 17 janvier 2022, M. FESSOU Komi Fernando, profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 36ca, situé à Aképé connu sous le nom de Assiama, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIABA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94971 déposée le 17 janvier 2022, M. DONDAH Asseyeouna M, profession : Sergent demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Tota, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZAVON Marthe Ablavi et au Sud par une rue de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94972 déposée le 17 janvier 2022, Mme SOH Tchamiyeleki, profession : Aide comptable demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agbalépédo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Davé connu sous le nom de Agoudavé Kopé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 18m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEDJOASSOU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94973 déposée le 17 janvier 2022, M. AKAKPO Essi Sampe, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Avépozo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 22a 83ca, situé à Noépé connu sous le nom de Adoublevou, préfecture de(s) Avé et borné au Nord et au Sud respectivement par des rues existantes de 14m et 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVEDOME Kossi Apedo.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94974 déposée le 17 janvier 2022, M. EGAH Koffi, profession : Revendeuse demeurant à Djablé et domicilié(es) à Djablé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpémé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers DZOKA Afola Yawo et AFOLA Atta Yao.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94975 déposée le 17 janvier 2022, M. EGAH Komi Frédéric, profession : Agent commercial demeurant à Lomé et domicilié(es) à Hédzranawoé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Mission-Tové connu, sous le nom de Kpémé Tolo, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par les héritiers DZOKA Afola Yawoet AFOLA Atta Yao et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94976 déposée le 17 janvier 2022, M. KONGO Donkousson, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Vakpossito, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 81ca, situé à Glidji, connu sous le nom de Kpoguede, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par la propriété FOLLY, au Sud et à l'Est par des rues de 14m et à l'Ouest par la propriété ADEVON MENSAGA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94977 déposée le 17 janvier 2022, M. GBOEHO Koffide, profession : Maçon demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidogomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato-Avoémé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MASSEME Dandemon.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94978 déposée le 17 janvier 2022, M. GBOEHO Koffide, profession : Maçon demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato-Avoémé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MASSEME Dandemon et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94979 déposée le 17 janvier 2022, M. KONDO Komlan, profession : Clerc d'Huissier demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sagbado, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Sagbado connu sous le nom de Akato-Viébé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MASSEME Dandemon.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94980 déposée le 17 janvier 2022, M. GUELI Kokou Agbenyigan, profession : Linguiste demeurant à Djablé et domicilié(es) à Klémé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 88ca, situé à Djablé connu sous le nom de Klémé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GUELI et au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94981 déposée le 17 janvier 2022, M. KOTA-MAMAH Assianam Nissan, profession : Militaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé connu sous le nom de Kpoépe, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIANYOH Komi et au Sud par une rue en projet de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94982 déposée le 17 janvier 2022, Mme AKOUMAVI Assoleme, profession : Anthropologue demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Légbassito, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 37ca, situé à Assome connu sous le nom de Davié Donomade, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AVISSEY Yao et à l'Ouest par une rue en projet de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94983 déposée le 17 janvier 2022, M. GOGOVOR Koffi Fofu, profession : Officier demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé connu, sous le nom de Sanguera, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AHADJI Akpédjé Adjoa.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94984 déposée le 17 janvier 2022, M. ASSAGANDO Ismaël, profession : Employé de Société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sanguera, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 89ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Atigan Kopé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDEAMENOU et au Sud par une rue existante de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94985 déposée le 17 janvier 2022, M. ADJOLI Paokoum, profession : Etudiant demeurant à Kara et domicilié(es) à Kara , majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 42ca, situé à Légbassito , connu sous le nom de Adidomé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par un passage de 6m, au Sud et à l'Est par la propriété AKE et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94986 déposée le 17 janvier 2022, M. KOTA-MAMAN Assianam Nissan, profession : Commandant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03 a 24 ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Légbassito ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBALEGNON et au Sud par une rue de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94987 déposée le 17 janvier 2022, Mme TOUDJI Ayaba epe SUNDAY DOMINGO, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 36ca, situé à Aflao Adidogomé connu sous le nom de Amadahomé ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est respectivement par les lots 626, 632 et 631 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94988 déposée le 17 janvier 2022, M. LAWSON Tevi N'Buéké, profession : Travailleur social demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Assiyéyé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 01a 81ca, situé à Agbélouve connu sous le nom de Avédjé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par un ruisseau KPETE, au Sud par la Route BOGA-ESSO Kopé, à l'Est par la propriété ATIKPOE et à l'Ouest par la propriété ATIKPOE et E.P.P BOGA

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94989 déposée le 17 janvier 2022, Mme KOUVEDJI Ama Delali, profession : Employée de Bureau demeurant à Lomé et domicilié(es) à Akato Viépé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 13 ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Akato-Viépé ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWU Prosper et à l'Est par la Route Frontière TOGO-GHANA de 30 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94990 déposée le 17 janvier 2022, M. et Mme DOUMENOU Mawouglo et AZANMAN Selome Julie E épouse DOUMENOU , profession : Professeur et Médecin demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidogomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 41ca, situé à Sagbado connu sous le nom de Apedokoe gbomamé ,préfecture de(s) Golfe et borné Au Nord par la propriété AGUIDJI, au Sud par un passage de 6m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOUNDOH Kafui Adjoavi.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94991 déposée le 17 janvier 2022, Mme GALLEY Ama Eva, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidogomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01 a 12 ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Zogbepime ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété GOUMEDZOE, au Sud par la propriété DAMA, à l'Est par la propriété MISSO Anani et à l'Ouest par la propriété DUHO Kokou Delako.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94992, déposée le 17 janvier 2022, Mme GALLEY Ama Eva, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidogomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Sanguera, connu sous le nom de Sanyrame ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOURATE et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94993 déposée le 17 janvier 2022, M. GNANZA DJALEMA Makognon, profession : Technicien Télécom demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 51ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Sanyrako ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la Route Sanguera-Légbassito, au Sud par la collectivité DETIKOU, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GATOR Kodjo.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94994 déposée le 17 janvier 2022, M. KOMBATE Yetigolibe, profession : Retraitée demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 60ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Logopé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SOAWODE Kove, au Sud par une rue de 12m et à l'Ouest par la route de 28 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94995 déposée le 17 janvier 2022, M. De SOUZA Kokou Messan, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 46ca, situé à Bagbé connu sous le nom de Bagbegan ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la Route Agove-Bagbe, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWOUDJA et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94996 déposée le 17 janvier 2022, M. GODJE S. Farisse, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Sogbossito connu sous le nom de Gnamassi, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot 180B, au Sud par le lot 182, à l'Est par le lot 181 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94997 déposée le 17 janvier 2022, Mme APEDO-AMAH Ayélé Afiéye, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Nyékonakpoé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 03ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala Kondo, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ABLAPOUTI Attisso et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94998 déposée le 17 janvier 2022, M. AGBETOGLO Beauvi Ekoué, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 82ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Devikinmé, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEGLOGNA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94999 déposée le 17 janvier 2022, M. KOUAYI Komi Edoh, profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié(es) à Attiégo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 30ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Séwouvé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par les nommés KOLIKO Attisso, KOLIKO Koffi, KOLIKO Amégan et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95000 déposée le 17 janvier 2022, M. TEDOKOU Emidzo Tete, profession : BIOLOGISTE demeurant à AGOE et domicilié(es) à SANGUERA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE KLADJEME connu sous le nom de GBEKLOUKOPE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété GOKA Y., à l'Ouest par la propriété DABLA KOWOU et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95001 déposée le 17 janvier 2022, M. TONGNEVI Kossi, profession : ADJUDANT RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 56ca, situé à BE connu sous le nom de HEDZRANAWA, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par la rue dénommée 158 de 21m, au Sud par la rue dénommée NATCHAMBA de 28m et à l'Est par les lots N° 2188 et 2187.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95002 déposée le 17 janvier 2022, M. ABOGA Ktchewou Komiga, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 46 ca, situé à KOVIE connu sous le nom de TEDO ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ASSRA, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95003 déposée le 18 janvier 2022, M. DOUTI Nakoti, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à KLEME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 54ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de AGOUTE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la collectivité DEGBE, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95004 déposée le 18 janvier 2022, M. DOUTI Nakoti, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à KLEME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 96ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de AGOUTE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DEGBE représentée par DOGLI KOFFI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95005 déposée le 18 janvier 2022, M. HUDEGBEKE Komi, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à AFLAO GAKLI connu sous le nom de AVEDJI ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, à l'Est par une rue existante de 12m, au Sud par le lot N° 2651 et à l'Ouest par les lots N° 2652 et 2654.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95006 déposée le 18 janvier 2022, M. APEDO-AMAH Longfellow A. S. D., profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à AVEPOZO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à ANEHO HABITAT connu sous le nom de NLENSI ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par le lot N° 207A, au Sud par le lot N° 208B, à l'Ouest par les lots N° 205 et 206-208C et à l'Est par une rue de 18 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95007 déposée le 18 janvier 2022, Mme BONFOH Yadene Oubotina, M. BONFOH Jalloud Nanwall N'Paka et Mme BONFOH Kadidia Nacolle Roukya Epse LABADY, profession : COMPTABLE, INGENIEUR PETROLIER et DECORATRICE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 36ca, situé à AGOE connu sous le nom de ZONE DE REINSTALLATION DES EXP. DU FIR ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 18m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 30m, à l'Est par le lot N° 901 et au Sud par la route AGOE NYIVE MISSION TOVE de 70 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95008 déposée le 18 janvier 2022 Mme APEDO-AMAH Ayele Vivi Epse BONFOH, profession : RETRAITEE demeurant à KABOU et domicilié(es) à KABOU de passage régulier à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 22 ca, situé à BAGUIDA connu sous le nom de DEVEGO, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est respectivement par les lots N° 510, 513 et 511 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95009 déposée le 18 janvier 2022, Mme APEDO-AMAH Ayele Vivi Epse BONFOH, profession : RETRAITEE demeurant à KABOU et domicilié(es) à KABOU de passage régulier à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 03ca, situé à ANEHO HABITAT connu sous le nom de NLENSI, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par le lot N° 207-208 A, à l'Ouest et au Sud par le lot N° 206-208C et à l'Est par une rue de 18m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95010 déposée le 18 janvier 2022, M. TELOU TARO Dadja, profession : INGENIEUR METEO demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de NANEGBE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N° 1323, à l'Ouest par le lot N° 1320A, à l'Est par le lot N° 1321 et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95011 déposée le 18 janvier 2022, Mme AYAKO Adjoa Sistavi Enyonam, profession : GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ANEHO connu sous le nom de GOUMOUKOPE, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DE SOUZA.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95012 déposée le 18 janvier 2022, M. KODJO Komlan Magloire, profession : ENSEIGNANT CHERCHEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à TOKOIN, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 89ca, situé à ANEHO connu sous le nom de AMADOTE ADJIDO, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LAWSON.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95013 déposée le 18 janvier 2022, M. LASSEY Séwa Théodore, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à HEDZLANAWÉ, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 78ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par la collectivité KUETEVI, à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la propriété ALLYN KOKOROKO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95014 déposée le 18 janvier 2022, M. LASSEY Séwa Théodore, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à HEDZRANAWE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 01a 31ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m, au Sud et à l'Est par la propriété PRINCE AGBODJAN LABITE ALEXANDRE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95015 déposée le 18 janvier 2022, M. LASSEY Séwa Théodore, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à HEDZRANAWE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 0a 79ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 12m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBODJENOU AVLESSI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95016 déposée le 18 janvier 2022, Mme MAFELE N'Wegam Miranda, profession : ASSISTANTE ADMINISTRATIVE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de MADJKPETO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété MLAGANI, au Sud par la propriété ABOUDZI HODALO et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

déposée le 18 janvier 2022 M. APAWOU Yao, profession : TOPOGRAPHE demeurant à TOGOVILLE et domicilié(es) à TOGOVILLE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 39a 94ca, situé à TOGOVILLE connu sous le nom de VESSOGAME, préfecture de(s) Vo et borné au Nord par la propriété KOGO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYEDJI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95018 déposée le 18 janvier 2022, Mme EKPE Ametepe, profession : COIFFEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 07ca, situé à KOVIE connu sous le nom de KPOLIME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété HAGAN et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95019 déposée le 18 janvier 2022, Mme EKPE-KLUKPOE Aku Dzigbodi, profession : COIFFEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à KOVIE connu sous le nom de KPOLIME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HAGAN et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95020 déposée le 18 janvier 2022, M. ATTIOGBE Kokou Yves, profession : CHAUFFEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98 ca, situé à TSEVIE AVETA LOWOE connu sous le nom de GBOSSO-KOPE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 20m, à l'Ouest par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété SODO ADJOWA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95021 déposée le 18 janvier 2022, M. APETI Yawo, profession : ENSEIGNANT demeurant à AVETA et domicilié(es) à AVETA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 02 ca, situé à TSEVIE LEBE connu sous le nom de LOWOE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGBOGUIDI AGBODAN, au Sud par une rue existante de 20m et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95022 déposée le 18 janvier 2022, M. DOVI Kpadenou, profession : CHAUFFEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à MISSION TOVE KPALA connu sous le nom de KONYITO, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBODRA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95023 déposée le 18 janvier 2022, M. AHIANKU Senyo, profession : EMPLOYE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de LOGOGOME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété LANYO et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95024 déposée le 18 janvier 2022, Mme DOVI Akouvi Nathalie, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE connu sous le nom de NANEGBE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N° 194, à l'Est par un lot non dénommée, à l'Ouest par le lot N° 193 et au Sud par une rue de 28 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95025 déposée le 18 janvier 2022, Mme DOVI Akouvi Nathalie, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à TOKOIN, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à AGOE, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N° 675, 667A et 668 et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95027 déposée le 18 janvier 2022, Mme HABADADJI Akossiwa, profession : SAGE FEMME demeurant à SANGUERA et domicilié(es) à KLIKANKOPE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 07ca, situé à SANGUERA KLIKANKOPE connu sous le nom de VOGOME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KLIKAN KOFFI, au Sud par la voie ferrée LOME KPALIME de 50m et à l'Est par une rue de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95028 déposée le 18 janvier 2022, Mme KPANTE Ikpindi Epe KABIYA, profession : AGENT DE DOUANES demeurant à AGOE et domicilié(es) à KLEVE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 08ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité FITI, au Sud par la propriété EDOH et la collectivité GBEMOU, à l'Ouest par la route LEGBASSITO AGOSSITO de 20m et à l'Est par la propriété EDOH.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95029 déposée le 18 janvier 2022, Mme GBEDJI-KOUAMI Ablavi Mawuli, profession : TECHNICIENNE demeurant à LOME et domicilié(es) à DJIDJOLE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 62a 53ca, situé à BADJA connu sous le nom de AGOUDJA, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété KPODENOU, à l'Ouest par la propriété AGBOBA DEGBE, à l'Est par la propriété AWLIME et au Sud par les propriétés GOHA et ABRAHAM.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95030 déposée le 18 janvier 2022, M. ATCHOU-DETE Kwami Waniyelly et Mme GBEDZI-KOUAMI Ablavi Mawuli, profession : TECHNICIENS demeurant à LOME et domicilié(es) à DJIDJOLE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 79ca, situé à APESSITO connu sous le nom de APESSITO, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommée de 14m chacune, au Sud par les propriétés TSOKO KOUMA et AMOU et à l'Est par la propriété PALANGA.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95031 déposée le 18 janvier 2022, M. APEDJINO Kossigan D.K., profession : BIOLOGISTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de SANGUERA, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPEGLI et au Sud par un passage de 06 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95033 déposée le 18 janvier 2022, M. BLAO Komhan, profession : EVANGELISTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 30 ca, situé à AKEPE connu sous le nom de ADIDOKPUI, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la ligne de haute tension LOME KPALIME de 32m, au Sud et à l'Ouest par la propriété LABA KOUDJO et à l'Est par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95034 déposée le 18 janvier 2022, M. BLAO Komhan, profession : EVANGELISTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 45 a 12 ca, situé à BADJA AGOUDJA connu sous le nom de DZOKOPE ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la propriété AKPEAKOU et à l'Ouest par la propriété ALAGLO TETE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95035 déposée le 18 janvier 2022, Mme KOUMAKO Mawule Kafui, profession : SOCIOLOGUE demeurant à LOME et domicilié(es) à GBOSSIME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 82 ca, situé à BE-EST connu sous le nom de ATTIEGOU ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N° 563A, 564 et 562.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95036 déposée le 18 janvier 2022, Mme YAITAN-YORADI Arlette, profession : CONSULTANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à WOGNOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à KOVIE ATIDE connu sous le nom de DJIGBE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété WULA SENA.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95037 déposée le 18 janvier 2022, M. DOVI Nash Kerro, profession : CONSULTANT demeurant à ANGLETERRE et domicilié(es) à ANGLETERRE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 02ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de DALAVEMODJI ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par le lot N° 4, au Sud par les lots N° 6 et 7, à l'Ouest par le lot N° 1 et à l'Est par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95038 déposée le 18 janvier 2022, M. DOVI Nash Kerro, profession : CONSULTANT demeurant à ANGLETERRE et domicilié(es) à ANGLETERRE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de KPALA ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété SOWU YAO SENA et SOWU ADJOYO, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par la propriété DOVI NASH KERRO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95039 déposée le 18 janvier 2022 M. DOVI Nash Kerro, profession : CONSULTANT demeurant à ANGLETERRE et domicilié(es) à ANGLETERRE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de KPALA ,préfecture de(s) Zi et borné au Nord et à l'Est par la propriété SOWU YAO SENA et SOWU ADJOYO, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par la propriété DOVI NASH KERRO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95041 déposée le 18 janvier 2022, Mme AMIDOU Rayanatou, profession : ETUDIANTE demeurant à AGOE et domicilié(es) à ZONGO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 90ca, situé à TOGGLEKOPE AKOIN connu sous le nom de ZILIDJI ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété ASSIGNO KOSSI et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95042 déposée le 18 janvier 2022, M. GBONGLI Koamivi, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Avénou, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 28ca, situé à Sanguera Wougome Dékpo connu sous le nom de Adjoti ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m et la propriété LANDIBA, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LANDIBA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95043 déposée le 18 janvier 2022, Mme MOGORE Mariama, profession : FINANCIER demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 78ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de ADOGLOVE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété PARBEY, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TEKO-AGBO et au Sud par une rue de 20 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95044 déposée le 18 janvier 2022, Mme VEDZESSOU Etonam Love A., profession : ETUDIANTE demeurant à AGOE et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 56 ca, situé à AGOE connu sous le nom de HOUMBI ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par le lot N° 358, à l'Ouest par le lot N° 357A et au Sud par les lots N° 357C-359 et 358C-360.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95045 déposée le 18 janvier 2022, M. et Mme BOCOVO Kokou et AMEYI Akouvi Délali Epse BOCOVO, profession : OFFICIER et REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 97ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de GOUMOU-KOPE ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GANYI, au Sud par une rue de 10m et à l'Est par une rue de 14 m.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95046 déposée le 18 janvier 2022, M. et Mme BOCOVO Kokou et AMEYI Akouvi Délali Epse BOCOVO, profession : OFFICIER et REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de KLIKAME ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BOSSO KOKOU CHECHE, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par un passage de 06 m.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95047 déposée le 18 janvier 2022, M. et Mme BOCOVO Kokou et AMEYI Akouvi Délali Epse BOCOVO, profession : OFFICIER et REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à DAVIE TEKPO connu sous le nom de AKOVE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIALEKEDJI.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95048 déposée le 18 janvier 2022, Mme AHONYO Enyonam Affiyo, profession : ENSEIGNANTE demeurant à KPALIME et domicilié(es) à KPALIME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à SAGBADO connu sous le nom de KLEME-DZIGBE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEDEGBE AFANTCHAO et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95049 déposée le 18 janvier 2022, Mme YOMSA Aminatou, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AKEPE connu sous le nom de AKEPEDOMONU ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEZE YAWO et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95050 déposée le 18 janvier 2022, Mme KOUMAKO VIVIANE AFAFA, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 27ca, situé à Baguida connu sous le nom de Afanoukopé ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot N°14, à l'Est par le lot N°12 et à l'Ouest par le lot N°15A.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble appartient à Mmes KOUMAKO ABLA MAWUENA, KOUMAKO AKOU DZIDZOLI et KOUMAKO VIVIANE AFAFA et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95051 déposée le 18 janvier 2022, M. NOTOKPE KOFFI SETO, profession : Enseignant chercheur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Houmbi, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 42ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Gbezetsan ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALOGNO Yaotsè, à l'Est par la propriété KOUDJO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95052 déposée le 18 janvier 2022, M. UGAN MACABU, profession : Professeur de lycée demeurant à Lomé et domicilié(es) à Kara, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 50ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Madjikipéto Atitoègomé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYIVON Kloussé.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95053 déposée le 18 janvier 2022

M. KOUWONOU KOKU MAWULI, profession : Expert comptable demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidogomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 20a 42ca, situé à Kévé connu sous le nom de Agoudékpé, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité BOSSOU-GATO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95055 déposée le 18 janvier 2022, M. KPODJRO KOMLAN, profession : Mécanicien demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sagbado, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala Adidomé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SIABY AXADAME et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95056 déposée le 18 janvier 2022, M. ATTAROUWA ANDEBI S., profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Anomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Agotimé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité TEKPE DENU et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95058 déposée le 18 janvier 2022, Mme APPOH AMIVI ESENAE épouse BALO, profession : Agent commercial demeurant à Lomé et domicilié(es) à Tokoin Abové, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Aflao-Gakli connu sous le nom de Totsivi, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N°575B, au Sud par le lot N°576A, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par les lots N°575B et 576A.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95059 déposée le 18 janvier 2022, M. BATEMA PAWINAM, profession : Consultant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Tokoin, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Togblékopé connu sous le nom de Alinka, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKAKPO Ayao, à l'Est par une rue existante de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95060 déposée le 18 janvier 2022, M. BATEMA PAWINAM, profession : Consultant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Tokoin, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Togblékopé connu sous le nom de Akoin, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKAKPO Ayao, à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95061 déposée le 18 janvier 2022, M. SAMBIANI BOMBOME , profession : Militaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 83a 90ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Kpédomé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95062 déposée le 18 janvier 2022, Mme KOUDOLO AMETOWONA DJIFA, profession : Assistante de direction demeurant à Lomé et domicilié(es) à Avédji, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 85ca, situé à Noépé connu sous le nom de Agomé Démakpoé ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord-est et au Sud-est par des rues de 14m chacune, au Nord-ouest et au Sud-ouest par la propriété HLADJANOU.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95063 déposée le 18 janvier 2022, M. LANDOZI SALIFOU IBRAHIM, profession : Ingénieur des travaux demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 58ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Dangbéssito ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété GADJEKOR, à l'Est par la propriété GATSIGLO et à l'Ouest par la route Mission-Tové – Sanguéra de 30 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95064 déposée le 18 janvier 2022, M. LANDOZI SALIFOU IBRAHIM, profession : Ingénieur des travaux demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 52ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Dangbéssito ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété GADJEKOR, au Sud par la voie de contournement de 50m, à l'Est par la propriété GATSIGLO et à l'Ouest par la route Mission-Tové – Sanguéra de 30 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95065 déposée le 18 janvier 2022, M. LANDOZI SALIFOU IBRAHIM, profession : Ingénieur des travaux demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Dangbéssito ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GADJEKOR, à l'Ouest par la route Mission-Tové – Sanguéra de 30 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95066 déposée le 18 janvier 2022, M. DJOBOKOU COKOU GAKPA, profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Ségbé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 63a 97ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Afiadégnigba Djigbé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété GALE, au Sud par la propriété AGBEKOGNI et à l'Ouest par la propriété EMOUGNI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95067 déposée le 18 janvier 2022, M. GATZARO YIRKOUM H., profession : Gestionnaire demeurant à Kpalimé et domicilié(es) à Kpalimé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 88ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Daliko, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 28m, au Sud et à l'Est par la propriété ATIGLI Kossi, à l'Ouest par la propriété ATIGLI et la collectivité GAVON.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95068 déposée le 18 janvier 2022, M. TCHALIM TAGBA, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agbalépédo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 54ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Logopé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord-est par le lot N°665, au Nord-ouest par le lot N°663, au Sud-est par le lot N°667 et au Sud-ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95069 déposée le 18 janvier 2022, Mme OTCHAKPA AMEY épouse KOUMA, profession : Economiste demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidogomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 23ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Adétikopé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de BARAGOU, à l'Ouest par une rue de 18 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95070 déposée le 18 janvier 2022, M. TCHALIM TAGBA, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agbalépédo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 54ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Logopé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord-est par le lot N°661, au Nord-ouest par les lots N°655 et 656, au Sud-est par le lot N°663 et au Sud-ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95071 déposée le 18 janvier 2022, Mme LAOUSSAGO SEKINATOU, profession : Assistante médicale demeurant à Lomé et domicilié(es) à Légbassito, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 39ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Apéssito, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AMEGNRAN, à l'Ouest par la propriété VIDZRO Mifanawo.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95072 déposée le 18 janvier 2022, Mme TOWOKPO AYAWAVI, profession : Coiffeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Vakpossito, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 62ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Akato Démé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord-est par une rue de 12m, au Nord-ouest, au Sud-est et au Sud-ouest par la propriété AFOLA.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95073 déposée le 18 janvier 2022, M. KEDOU ABALO, profession : Enseignant-chercheur demeurant à Kara et domicilié(es) à Tomdè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala Dzigné, préfecture de(s) Zio et borné au Nord-est par une rue de 14m, au Nord-ouest, au Sud-est et au Sud-ouest par la propriété SOGLO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95074 déposée le 18 janvier 2022, Mme SIKA AKOU épouse NOGLO, profession : Agent d'entretien demeurant à France et domicilié(es) à France, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 49ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Ségbé Zanvi, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBAGLO, à l'Ouest par la route Ségbé-Sanguéra de 30 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95077 déposée le 18 janvier 2022, Mme TENGANDE YAMLUIBA, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sogbossito, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Daliko, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété NYAMAKU, à l'Est par une rue non dénommée de 28 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95078 déposée le 18 janvier 2022, M. TAKPA TAHAAGA LIBANBANI, profession : Sans profession demeurant à Allemagne et domicilié(es) à Allemagne, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 34ca, situé à Kovié connu sous le nom de Djogbéto, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOUGNOU Kokou.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95079 déposée le 18 janvier 2022, M. DJIRACKOR ARISTIDE LOUIS K., profession : Professeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Kodjoviakopé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 97ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Hévé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 12 m chacune et à l'Est par la propriété AGODE Agnès.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95080 déposée le 18 janvier 2022, Mme SCHILADIN SOGBOLI épouse ADJIWANOU, profession : Commerçante demeurant à Lomé et domicilié(es) à Attiégo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 87a 57ca, situé à Kévé connu sous le nom de Kévé, préfecture de(s) Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 20m chacune, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la ligne de haute tension de 25 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95081 déposée le 18 janvier 2022, M. YELOU KOKOUTSE, profession : Electricien demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 03ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Afiadényigban, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par les propriétés SODJI Koffi et AVOGAN, à l'Est par une rue de 14m et la propriété ADEGNO, à l'Ouest par les propriétés SODJI et SODJI Koffi.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95082 déposée le 18 janvier 2022, Mme TAMEKLO AKU GEORGETTE, profession : Coiffeuse demeurant à Kpalimé et domicilié(es) à Kpalimé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 53ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Sagbado Agotimé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot N°623, à l'Est par le lot N°626 et à l'Ouest par le lot N°624A.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95083 déposée le 18 janvier 2022, Mme ASSIOU DONGA, profession : Employée de bureau demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Logopé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par la propriété AFORTRO Akpabla, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIAMBLE Kokouvi.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95084 déposée le 18 janvier 2022, M. AGBO-KOKO YAOVI EMMANUEL, profession : Prêtre demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 47ca, situé à Davié connu sous le nom de Tékpo Bamé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKPABLA, au Sud et à l'Ouest respectivement par des rues de 16 et 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95086 déposée le 18 janvier 2022, M. AFANGNIVO KOMLAN, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 44a 95ca, situé à Aképé connu sous le nom de Assiamagbléta, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la nouvelle voie de contournement de 50m, à l'Est par la collectivité KOHO et à l'Ouest par la propriété AGBEMEFA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95087 déposée le 18 janvier 2022, M. AFANGNIVO KOMLAN, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Mission-Tové Adidomé Atitoè, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ALOESSODE Kokou, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14 m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95088 déposée le 18 janvier 2022, M. KPOYZOUN KOFFI WOLAKO, profession : Chargé de mission demeurant à Lomé et domicilié(es) à Bè-Kpota, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Bè connu sous le nom de Anfamé Nord ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot N°352, à l'Est par le lot N°353 et à l'Ouest par le lot N°351A.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95089 déposée le 18 janvier 2022, M. AGNIGA KOSI TCHAA, profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adétikopé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 92ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Agouté ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBENYO Komla Agbessi, à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95090 déposée le 18 janvier 2022, M. KOBLI BLEWOUSI FELIX, profession : Psychothérapeute demeurant à Angleterre et domicilié(es) à Angleterre, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Agoè-Nyivé connu sous le nom de Téléssou ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par le lot N°1179B, au Sud par le lot N°1180B et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95094 déposée le 18 janvier 2022, M. NANDA KONLANI KANDIFEI, profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Soviébé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 61ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Akato Viépé ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété AHETO, au Sud et à l'Ouest respectivement par des rues existantes de 24 et 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95095 déposée le 18 janvier 2022, , M. DOGBE KOFFI, profession : Cuisinier demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Aflao-Gakli connu sous le nom de Amadahomé ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord-est par le lot N°1923, au Nord-ouest par un espace inommé, au Sud-est par une rue non dénommée de 14m et au Sud-ouest par les lots N°1928 et 1930.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95096 déposée le 18 janvier 2022, M. TAKOUGNADI KOFFI, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Assiyéyé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 94ca, situé à Wli connu sous le nom de Bolou Nyatowui ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété ADOKPO Fanvi, au Sud par la route Alokoègbé-Tsévié de 30m, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projets de 16m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95097 déposée le 18 janvier 2022, M. TAKOUGNADI BOYODE, profession : Opérateur économique demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Assiyéyè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Wli connu sous le nom de Bolou Nyatowui, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADOKPO Fanvi et à l'Ouest par une rue en projet de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95098 déposée le 18 janvier 2022, M. AMOUZOU KOMLA, profession : Ingénieur génie rural demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidogomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 98 ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Dangbéssito, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité MAKE et AVOYI, à l'Ouest par la route Sanguéra – Atigangomé de 28m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95099 déposée le 18 janvier 2022 M. BOUARE BANANDJA, profession : Juriste d'affaires demeurant à Lomé et domicilié(es) à Dabarakondji, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 78ca, situé à Kovié connu sous le nom de Dzéméké, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AVORITE, au Sud et à l'Est respectivement par des rues existantes de 16 et 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95100 déposée le 18 janvier 2022, Mme AKAFIA Yawa Amenuveve, profession : ENSEIGNANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à TOKOIN, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de ANYAVE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOKOUSSE Adjé Ayao et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95101 déposée le 18 janvier 2022, M. NEBADI-PECQ Dreyfus Horacio, profession : TOPOGRAPHE demeurant à LOME et domicilié(es) à AVEDJI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 98ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de ZOUSSIME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété MENSAH KOASSI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95102 déposée le 18 janvier 2022, M. DJABONNE Labenandame, profession : RETRAITE demeurant à AGOE et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de ZOSSIME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIAHA, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95103 déposée le 18 janvier 2022, M. KOUKOU A. Moutawakilou, profession : REVENDEUR demeurant à AGOE et domicilié(es) à FIDOKPUI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à FIDOKPUI connu sous le nom de SIVEDOME ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ATOKO-BANIBA et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95104 déposée le 18 janvier 2022, M. KOUDOUOVOH Anani Kaléto Edem , profession : JURISTE demeurant à LOME et domicilié(es) à BE-KLIKAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 40ca, situé à BAGUIDA DEVEGO connu sous le nom de TANAGNIN ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOSSOU ADE KODJO et à l'Est par la propriété TOZO HOMEKOU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95105 déposée le 18 janvier 2022, M. KOUDOUOVOH Anani Kaléto Edem, profession : JURISTE demeurant à LOME et domicilié(es) à BE-KLIKAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 40ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADZAGLO FATSAWO et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95106 déposée le 18 janvier 2022, Mme GUETABA Eferwa Dimiléna, profession : MENAGERE demeurant à USA et domicilié(es) à USA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 18a 49ca, situé à BADJA AGOUDJA connu sous le nom de AGOUDEKPE ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété PATASSE, au Sud et à l'Est par la collectivité ALAGOU et à l'Ouest par la propriété ALEMDJRODO.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95107 déposée le 18 janvier 2022, M. BOUMBIGOU Lardja, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 45a 85ca, situé à TSEVIE KOLO connu sous le nom de APELI ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété LAREDJENG, au Sud par la propriété MADOTE PASCAL, à l'Est par la rivière LILI et à l'Ouest par les propriétés BETO, DJAGBA et LARE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95108 déposée le 18 janvier 2022, M. DZEGBA Komi, profession : MENUISIER demeurant à LOME et domicilié(es) à SEGBE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO connu sous le nom de KLEGOME ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KATE MIDAWO et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95109 déposée le 18 janvier 2022, Mme TAGBA Dodo, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété KLOUTSE KOFFI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95110 déposée le 18 janvier 2022, Mme TAGBA Dodo, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de GBEOZETSAN AGOSSITO, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALEVI SOSSIGAN et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95111 déposée le 18 janvier 2022, M. BAGNA Lébéné Bernard, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de AFIDEGNIGBA, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKAKPO ADJOA IRENEE et ATTIVI AYELE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95112 déposée le 18 janvier 2022, Mme RODRIGUES Ablanvi Demanya, profession : COIFFEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à KPOGAN, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété EKUE ABLAM-KOUWODO G. YAOVI et DJOSSOU EKOE F. et à l'Est par une rue existante de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95113 déposée le 18 janvier 2022, M. et Mme AGBENOHEVI Kossivi et KOUNOU Manavi Epse AGBENOHEVI, profession : INGENIEUR et REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à KELEGOUGAN, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 77ca, situé à KELEGOUGAN connu sous le nom de KELEGOUGAN, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANTHONY.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95114 déposée le 18 janvier 2022, Mme GABLA Afiwa Djigbodi, profession : COMMERCANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à BE PAS DE SOUZA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 23ca, situé à AGBODRAFO AGBODAN KOPE connu sous le nom de TOGOME, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété ATATI, à l'Ouest par la propriété ATTISSOVI AGBOANOU et à l'Est par une rue de 10 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95115 déposée le 18 janvier 2022, Mme ADJOBBO Akouvi Enyonam, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de HONDOME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité ZOBADA L., à l'Est par une rue non dénommée de 15m et à l'Ouest par la propriété KPOTO.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95118 déposée le 19 janvier 2022, M. AMEY Kodjo Germain, profession : GESTIONNAIRE demeurant à TABLIGBO et domicilié(es) à N'TIFAFKOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 66ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de ZOVDJIN ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AZIAVE, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m et à l'Est par la collectivité GBONGLI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95119 déposée le 19 janvier 2022, Mme MENSAH Goudé Améyo, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 40ca, situé à BAGUIDA connu sous le nom de KOUMAZANKOPE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m, au Sud par la propriété SEKLE MELEFIAGBO et à l'Est par le lot N° 9.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95120 déposée le 19 janvier 2022, Mme TOUGBEDZO Yawa Ines Epse AMOUZOU, profession : COMMERCANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 42ca, situé à MISSION TOVE APESSITO connu sous le nom de ADIDOME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJODA.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95121 déposée le 19 janvier 2022, M. ADJIVON Yawo, profession : AGENT DE SECURITE demeurant à AGOE et domicilié(es) à ASSIYEYE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 69a 49ca, situé à BOLOU KPETA connu sous le nom de SARAME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété ALAWO MOÏSE, au Sud par la collectivité ATSOU KPONGLO, à l'Est par la collectivité ATSOU KPONGLO et la propriété AMEGBLETO et à l'Ouest par les collectivités AHONDO ATTIKPOE et ASSAGBA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95122 déposée le 19 janvier 2022, Mme ADOTEVI-AKUE Adoudé, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à NOVISSI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de KONHE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 14m, à l'Ouest par une rue en projet de 12m, au Sud et à l'Est par la propriété AYIVON.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95123 déposée le 19 janvier 2022, M. GBEDEY James Amen, profession : SANS EMPLOI demeurant à LOME et domicilié(es) à AGBALEPEDOGAN, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 95ca, situé à AGBELOUVE DIDOKPO connu sous le nom de EZE-BAGUKOPE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la route BAGUKOPE de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BAGU KOKOU SILIVI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95125 déposée le 19 janvier 2022, M. KUEVIKOE Enam Foli, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié(es) à SAGBADO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 63ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de WONYOME, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 4A, à l'Ouest par une réserve administrative, au Sud par une rue existante de 16m et à l'Est par un passage de 12m et le lot N° 4bis.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95126 déposée le 19 janvier 2022, Mme ATTIOGBE Afi, profession : ELEVE demeurant à AGOE et domicilié(es) à ASSIYEYE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 96ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de AKPANDJAKOPE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par le croisement de trois rues de 14m, à l'Est par la propriété AZIABLE, au Sud par la propriété ATTIOGBE et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95127 déposée le 19 janvier 2022, Mme AOUISSI Afeitou, profession : COIFFEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 54ca, situé à AKEPE connu sous le nom de GAKPOTO, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la collectivité HOUKPATSI, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBLEKE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95128 déposée le 19 janvier 2022, M. GAKOU Souleymane, profession : COMPTABLE GESTIONNAIRE demeurant à AGOE et domicilié(es) à AHONKPOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBEGNINO AYITE et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95130 déposée le 19 janvier 2022, M. KONDO Lamidi, profession : OUVRIER demeurant à BELGIQUE et domicilié(es) à BRUXELLES, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de KLIKAME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété WOUASSI et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95131 déposée le 19 janvier 2022, M. KONDO Lamidi, profession : OUVRIER demeurant à BELGIQUE et domicilié(es) à BRUXELLES, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 91ca, situé à SANGUERA WOUGOME connu sous le nom de ANATIGLE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DANSOMON DZIDO et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95132 déposée le 19 janvier 2022, M. KONDO Lamidi, profession : OUVRIER demeurant à BELGIQUE et domicilié(es) à BRUXELLES, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de TOTSOANYI ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NYAKPO YAWO et au Sud par une rue existante de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95133 déposée le 19 janvier 2022, M. DUMASHIE Akouété Tété, profession : DIRECTEUR D'ENTREPRISES demeurant à AGOE et domicilié(es) à VAKPOSSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 77ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de NANEGBE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOBA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95134 déposée le 19 janvier 2022, M. TAMELOKPO Adonko, profession : RETRAITE demeurant à AGOE et domicilié(es) à ASSIYEYE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à SOGBOSSITO connu sous le nom de NYAMASSIGAN ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTISSO BOLO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95135 déposée le 19 janvier 2022, M. AGBENOU Komlan, profession : TECHNICIEN A L'AVIATION CIVILE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de WEME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par le lot N° 22, à l'Ouest par le lot N° 23, au Sud et à l'Est respectivement par des rues non dénommées de 18 et 16m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95136 déposée le 19 janvier 2022 M. KOFFI Kossi, profession : PASTEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a ,situé à MISSION TOVE connu sous le nom de TOTA ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Est par la collectivité ADJOYI et à l'Ouest par une rue existante de 10m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95137 déposée le 19 janvier 2022, M. AGBENOU Komlan, profession : TECHNICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de APEDOKOE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par un passage de 06m, au Sud et à l'Ouest par la propriété FOLIKPO ABLA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95138 déposée le 19 janvier 2022, Mme KOUMAKO Viviane Afafa, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à BE GBENYEDZI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à ABOBO LEBE connu sous le nom de APEDOME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité AGBAN et à l'Est par une rue en projet de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95140 déposée le 19 janvier 2022 M. AGBEMEGNA Foli Teko, profession : PRETRE TRADITIONNEL demeurant à LOME et domicilié(es) à GBADAGO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 19ca, situé à DAVIE-ASSOME connu sous le nom de DAVIE-ANOME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue existante de 10m, à l'Ouest par une rue existante de 14m, au Sud par la collectivité BOLOUVI ATTILA et à l'Est par la propriété ASSIMADI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95141 déposée le 19 janvier 2022, Mme MESSAH Afi Jeannette, profession : COIFFEUSE demeurant à DJAGBLE et domicilié(es) à DJAGBLE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de FOKUIDJI ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AYIGAH, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95142 déposée le 19 janvier 2022 Mme FOLIGAN Léa Dédé Etonam, profession : ETUDIANTE demeurant à DJAGBLE et domicilié(es) à DJAGBLE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 66ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de ZOVADJI ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité DAMESSI ZONOU, à l'Ouest par la propriété GAKPE ATATE et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95145 déposée le 19 janvier 2022 M. ZOSSOU Ayaovi Dodzi, profession : COIFFEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à SAGBADO connu sous le nom de AKATO VIEPE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AGBAYI KOMLAVI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95146 déposée le 19 janvier 2022, M. AMEHE Yawo Ehomse, profession : ENSEIGNANT demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à AKEPE connu sous le nom de ATIDJIN, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DODO SODJEDO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95147 déposée le 19 janvier 2022, M. MAWUSSI Koffi Nubuéké, profession : CUISINIER demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca, situé à DAVIE connu sous le nom de ANOME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété D'AGLORIA et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95148 déposée le 19 janvier 2022, M. PALANGA Tchedye, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 98ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de GAKE KOPE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété FIGAH, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95149 déposée le 19 janvier 2022, M. ASSOGBAVI Komlan Gaston, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 44ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de KOLO, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par une rue de 24m et à l'Ouest par la route nationale n° 1 LOME DAPAONG de 74 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95150 déposée le 19 janvier 2022, M. AGBEGINOU Akpé-Loko A.P, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Baguida, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Baguida connu sous le nom de Kpota, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot 5A, au Sud par un passage de 6m, à l'Est par le lot 6 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95151 déposée le 19 janvier 2022, M. AGBENINOU Koffi Guigui O, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Baguida, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Baguida connu sous le nom de Kpota, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le DUDE 2630, au Sud par le lot 5A, à l'Est par le lot 6 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95152 déposée le 19 janvier 2022, M. MESSIE Valéry Kodjo, profession : Ingénieur Télécom demeurant à Mali et domicilié(es) à Mali, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 60a 43ca, situé à Kouvé Atran connu sous le nom de Koutigbé ,préfecture de(s) Yoto et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95153 déposée le 19 janvier 2022, M. MESSIE Valéry Kodjo, profession : Ingénieur Télécom demeurant à Mali et domicilié(es) à Mali, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Kévé connu sous le nom de Assahoun ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADDISU ABRA CONFORTE, au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95154 déposée le 19 janvier 2022, Mme KOUSSAH Melanie Amavi épouse MESSIE, profession : Boulangère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Nyékonakpoé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Assahoun connu sous le nom de Trodoui ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ASSIMATE AHON, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95155 déposée le 19 janvier 2022, M. MESSIE Valéry Kodjo, profession : Ingénieur Télécom demeurant à Mali et domicilié(es) à Mali, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 6a 01ca, situé à Zafi connu sous le nom de Kpokli Mondji ,préfecture de(s) Yoto et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ABAGNOKOFFIDJE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95156 déposée le 19 janvier 2022, M. KOLANI Yendoubane, profession : Agent Commercial demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sanguéra, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Adidomé Atitoe ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété YIBOKOU Kodzo et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95157 déposée le 19 janvier 2022, M. KOLANI Yendoubane, profession : Agent Commercial demeurant à Lomé et domicilié(es) à Zanguera, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Adidomé Atitoe ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété YIBOKOU Kodzo et à l'Ouest par une rue dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95158 déposée le 19 janvier 2022, M. MADJA Kowami, profession : Technicien Commercial demeurant à Lomé et domicilié(es) à Togo 200, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Wulé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité SOWU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95159 déposée le 19 janvier 2022, M. DAGOH Yao A.A, profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Hédzranawoé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Glodome ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots 10,11 et 7, au Sud par une rue de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95160 déposée le 19 janvier 2022, M. BIDOLA Pidassa Malimda, profession : Docteur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Anomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 88ca, situé à Davié connu sous le nom de Assomé Aboumé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SESHIE Kokou et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95161 déposée le 19 janvier 2022, M. ASSAH Ammon Koffi A, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 02a 19ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Apessito ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue en projet de 14m, à l'Est par la propriété GAVO et à l'Ouest par la collectivité AWOUDE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95162 déposée le 19 janvier 2022, M. ALAYI Manabolom, profession : Menuisier demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Adzidomé Apessito ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété EMOIN Kossivi, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95163 déposée le 19 janvier 2022, Mme ABONI Kokoe, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Yokoe, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala Dzigbé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété BLAPOUTI Attisso Samuel, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95164 déposée le 19 janvier 2022, Mme WILSON Adjélé Delaly, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aflao connu sous le nom de Akato Viépé ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMOUZOU Yao Robert et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95165 déposée le 19 janvier 2022, Mme WILSON Adjélé Delaly, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BLAPOUTI Attisso, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Est par une rue existante de 12 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95166 déposée le 19 janvier 2022, Mme WILSON Adjélé Delaly, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BLAPOUTI Awounyon, au Sud par la Route Afidegnigban-Atitoe, à l'Est par une rue existante de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95167 déposée le 19 janvier 2022, M. DJADJA Kossi Senam, profession : Déclarant en douanes demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sagbado, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 77a 91ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Dalavé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Est par des rues de 16m et à l' Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95168 déposée le 19 janvier 2022, M. DJADJA Kossi Senam, profession : Déclarant en douanes demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sagbado , majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 83a 91ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Dalavé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest respectivement par des rues de 16,20,14 et 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95169 déposée le 19 janvier 2022, M. DJADJA Kossi Sénam, profession : Déclarant en douanes demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sagbado, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Sagbado connu sous le nom de Ségbé Zanvi ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par un passage de 14m, au sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBONYEMISHI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95170 déposée le 19 janvier 2022, M. DJADJA Kossi Sénam, profession : Déclarant en douanes demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sagbado, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 51ca, situé à Sagbado connu sous le nom de Apedokoe Xévité, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété APELETE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95171 déposée le 19 janvier 2022, M. CODJIA Comlan, profession : sans profession demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Kleme, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GADEKA Nicolas.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95172 déposée le 19 février 2022, M. NITCHINMA Nobila Sldiki, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 36ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Apéssito Koyito, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété KESSOU Komi, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété AGBEDAVI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95173 déposée le 19 janvier 2022, M. AYESSAKI Ali Malki, profession : Electricien demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 81ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Apéssito Koyito, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété KESSOU Komi, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété AGBEDAVI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95174 déposée le 19 janvier 2022, M. AMIDOU Abdul Azeez, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Hédzranawoé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 08ca, situé à Kpomé connu sous le nom de Akadjamé Kloutsé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue en projet de 20m, à l'Est par une rue en projet de 16m et à l'Ouest par une rue en projet de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95175 déposée le 19/01/22, Mme KOKO Dédé, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Amoutiévé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 46ca, situé à Gbodjome, connu sous le nom de Dagué, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AVLA Assiongbon, à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95176 déposée le 19 janvier 2022, Mme TEKODÉ, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Amoutiévé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Gbodjome connu sous le nom de Gbodjome, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJOHOUN Comlan Folly et AYITE Kokoe Esenam et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95177 déposée le 19 janvier 2022, M. AKOTCHAYE Kodjo Kotchikpa, profession : Comptable Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidogomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Zanvi, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Est par la collectivité TREVE, au Sud par la collectivité DANSOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95178 déposée le 19 janvier 2022, M. KODJO Komi, profession : Traducteur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Dzogblakopé connu sous le nom de Agodéké, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ASSIGBE-ATAKLA KOUGBLENOU BLINDJEGBE et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95179 déposée le 19 janvier 2022, Mme SEZOUHLON Anassivi, profession : Coiffeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Noukafu, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Abobo connu sous le nom de Lébé Konvi, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité LOSSOUI AHEDEGBE et ASHINON.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95180 déposée le 19 janvier 2022 Mme BANDJE Akossiwa épouse ATSOU-DZINI, profession : Technicienne des Sciences de la vie demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Klémé Yéwépé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété NYAME et à l'Est par la propriété YETOR.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95181 déposée le 19 janvier 2022, Mme AMEGNIGAN Kodjo E. Akpéné, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Anfamé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Sogbossito connu sous le nom de Agbo Kopé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TETEH Komlan Michel et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95183 déposée le 19 janvier 2022, M. DOSSEH-ANYRON Efoé Edem Komlan, profession : Professeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Attiégo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Agbatopé connu sous le nom de Yobome Xévé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NOVON, au Sud par la ligne de Haute Tension C.E.B Ghana-Benin de 52m, et à l'Est par une rue en projet de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95186 déposée le 19 janvier 2022, M. LARE Baltche, profession : Administrateur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Gbomame, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 25ca, situé à Aflao Apedokoe connu sous le nom de Gbomame, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité VIGLO, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95187 déposée le 19 janvier 2022, M. DJIKOUNOU Kossivi, profession : Technicien demeurant à Lomé et domicilié(es) à Tokoin, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aflao connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété NUTSUGAN Kodjotse et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95188 déposée le 19 janvier 2022, M. DJIKOUNOU Kossivi, profession : Technicien demeurant à Lomé et domicilié(es) à Tokoin, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à Aflao connu sous le nom de Maman N'DANIDA, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot 253, à l'Est par le lot 255 et à l'Ouest par le lot 252.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95189 déposée le 19 janvier 2022, Mme DAGOH Odjouman F, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Hedzranawoé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Glodome, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lot 10, 11 et 9A et au Sud par une rue de 20 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95190 déposée le 19 janvier 2022, Mme DJAHLIN Massan épouse ATCHON, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 53ca, situé à Tévié connu sous le nom de Davié, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété ATCHON Amouzou et à l'Ouest par une rue existante de 18 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95191 déposée le 19 janvier 2022, M. ABALO Komi, profession : Juriste demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 79ca, situé à Davié connu sous le nom de Anomé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOUSSOU Louise G. et au Sud par la ligne de Haute Tension Lomé-Tsévié de 32 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95192 déposée le 19 janvier 2022, M. SOMENOU Kodjo, profession : Entrepreneur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 56ca, situé à Aképé connu sous le nom de Adidomé, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la Route Yidavé-Aképé de 30, au Sud et à l'Est par la propriété AHIADOR et à l'Ouest par la propriété AHIADOR et la propriété VIOTAY.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95193 déposée le 19 janvier 2022, M. SOMENOU Kodjo, profession : Technicien en Bâtiment demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 99ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Anomé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJENOU et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95195 déposée le 19 janvier 2022, M. LOADJA Gambague, profession : Inspecteur du Trésor demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 89ca, situé à Agoényivé connu sous le nom de Ahonkopé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété EKOUE-TOTOU, au Sud par un passage de 6m et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95196 déposée le 19 janvier 2022, M. YAO Loukman, profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Kové Avékponou, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPALIME Toklite et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95198 déposée le 19 janvier 2022, Mme DOVI A. Gnagnabou, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 71ca, situé à Vogan connu sous le nom de Condji, préfecture de(s) Vo et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOUNZOUKE Avlékpè.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95199 déposée le 19 janvier 2022, M. DEGUE Kouassi Nouagnon, profession : Professeur de CEG demeurant à Lomé et domicilié(es) à Attiégo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Vogan connu sous le nom de Hangbakoé Yohodji ,préfecture de(s) Vo et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADJETE Adatoh, au Sud et à l'Est par des rues de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95201 déposée le 19 janvier 2022, Mme GNEZA Yawoa Dzidzo, profession : SECRETAIRE demeurant à AGOE et domicilié(es) à ANOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à SANGUERA , connu sous le nom de NANEGBE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N° 1285, au Sud et à l'Est par le lot N° 1286B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95202 déposée le 20 janvier 2022, M. KALIWA Samina, profession : ENSEIGNANT demeurant à AGOE et domicilié(es) à ADETIKOPE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de AWAVI ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AHALI ATSOU et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95204 déposée le 20 janvier 2022, M. AGATE Pedjeto, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à TELESSOU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 71ca, situé à MISSION TOVE KPEME connu sous le nom de TOWUIME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par des rues de 14m chacune et à l'Est par la propriété AHOSSEY.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95205 déposée le 20 janvier 2022, M. SALAMI Fataou, profession : INGENIEUR GENIE SANITAIRE demeurant à AGOE et domicilié(es) à ANOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 60ca, situé à AGOE connu sous le nom de ANOME ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par le lot N° 316A, au Sud par le lot N° 3166 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95206 déposée le 20 janvier 2022, M. POKANAM-LARE Nounguine, profession : MAGISTRAT demeurant à LOME et domicilié(es) à AGBALEPEDO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 21a 19ca, situé à BOLOU LOGBOENOU connu sous le nom de TOWUGBOLO ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la rivière LOGBO, au Sud par la route LOGBOENOU VAVATSI de 20m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMIDJIN KOMI GBOGBUI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95207 déposée le 20 janvier 2022, Mme DOGBE Kayi Enyonam Beatrice, profession : CADRE ADMINISTRATIF demeurant à KEGUE et domicilié(es) à ZOGBEDJI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 90ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de KLEME AGOKPANOU, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIABA et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95208 déposée le 20 janvier 2022, M. BOESSI Yaovi Bandjê, profession : ECONOMISTE GESTIONNAIRE demeurant à AHADJI KPOTA et domicilié(es) à AHADJI KPOTA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à AKEPE connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOMAGNO ANANI et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95209 déposée le 20 janvier 2022, Mme DOGBE Kayi Enyonam Beatrice, profession : CADRE ADMINISTRATIF demeurant à KEGUE et domicilié(es) à ZOGBEDJI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à AKEPE connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOMAGNO ANANI.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95210 déposée le 20 janvier 2022, M. AMEFIAM Koffi Etudo, profession : AGENT DES IMPOTS demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la collectivité DABLA, à l'Est par la propriété BENTHO CHARLEMAGNE et à l'Ouest par la propriété AJAVON AYITE KOKOU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95211 déposée le 20 janvier 2022, M. ALAWOE Assimi, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié(es) à DJIDJOLE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 84 ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété KPAKPO OUSMANE, à l'Est par une rue de 28m et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95212 déposée le 20 janvier 2022, M. AFANVI K. Blewoussi, profession : DIRECTEUR D'ENTREPRISE demeurant à LOME et domicilié(es) à HEDZRANAWÉ, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 13ca, situé à ANFOIN connu sous le nom de BOKO, préfecture de(s) Vo et borné au Nord et à l'Est par la propriété TRENOU, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95213 déposée le 20 janvier 2022, M. AFANVI K. Blewoussi, profession : DIRECTEUR D'ENTREPRISE demeurant à LOME et domicilié(es) à HEDZRANAWE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 58ca, situé à KEVE BAME connu sous le nom de JEUNESSE EN MISSION, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue existante de 14m, à l'Est par la voie ferrée LOME KPALIME, à l'Ouest et au Sud par les propriétés GBAMA et MISSISSO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95214 déposée le 20 janvier 2022, M. KETO Yawo Gerson, profession : ETUDIANT demeurant à LOME et domicilié(es) à AVENOU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à AGOE connu sous le nom de FIOVI, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route AGOE NYIVE MISSION TOVE de 28m, au Sud par le lot N° 21, à l'Est par les lots N° 21 et 22 et à l'Ouest par le lot N° 21.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95215 déposée le 20 janvier 2022, Mme ADORGLUH Amévi, profession : ASSISTANTE MEDICALE demeurant à AGOE et domicilié(es) à DEMAKPOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 30ca, situé à AGOE NYIVE connu sous le nom de APENYIGBUI, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N° 258, 256B et 255.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95216 déposée le 20 janvier 2022, Mme GAGLI Afi Mawussi, profession : MENAGERE demeurant à FRANCE et domicilié(es) à FRANCE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à SAGBADO connu sous le nom de AKATO AVOEME, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AVOUSSOU, et au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95218 déposée le 20 janvier 2022, M. EDAH Yaovi Severin, profession : REVENDEUR demeurant à AGOE et domicilié(es) à SOGBOSSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de ZOVADJIN, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AGBOBLI et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95219 déposée le 20 janvier 2022, M. EDAH Yaovi Severin, profession : REVENDEUR demeurant à AGOE et domicilié(es) à SOGBOSSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 23ca, situé à KOVIE MESSE connu sous le nom de ANANISSIME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété GBEDIVLO, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la route NOEPE KOVIE de 70 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95220 déposée le 20 janvier 2022, Mme ANANI-TOULASSI Essy Akofa, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à KEVE NOEPE MAGNAWOE connu sous le nom de KOVIE MONDJI, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHOLOU.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95221 déposée le 20 janvier 2022, Mme BASSONA Magnokade Monique, profession : ANIMATRICE DE JEUNESSE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00 ca, situé à DAVIE connu sous le nom de DZOVADJEN, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJOGAN.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95222 déposée le 20 janvier 2022, Mme DJAMLA Ayaovi Dopé Epse AKITE, profession : ATTACHEE D'ADMINISTRATION demeurant à MISSION TOVE et domicilié(es) à KPALA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à MISSION TOVE KPALA connu sous le nom de DJIGBE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATINYO.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95223 déposée le 20 janvier 2022, Mme AHOULOUMI Yvonne Essohanam, profession : AGENT D'ENTRETIEN demeurant à ALLEMAGNE et domicilié(es) à ALLEMAGNE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE connu sous le nom de FIOVI, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud respectivement par les lots N° 823, 825 et 826bis et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95224 déposée le 20 janvier 2022, M. LARE Yempab, profession : TECHNICIEN D'ELEVAGE demeurant à DAPAONG et domicilié(es) à DAPAONG, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de FRA-LAFA, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AHIALE KOKOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95225 déposée le 20 janvier 2022, M. BOMBOMA Tilate, profession : POLICIER demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de YOTIKPO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété GUEYOVO, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95226 déposée le 20 janvier 2022, Mme LOUKOUM Sanaka, profession : EMPLOYEE DE BANQUE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE DALAVE connu sous le nom de TSALOUTA, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOWOME KODJO.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95227 déposée le 20 janvier 2022, M. WALLA Azah Wembou Mayika, profession : EMPLOYEE DE BANQUE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 13ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de KLOBATEME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité NONDOUNOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95228 déposée le 20 janvier 2022, Mme NATHANIELS Kotso Aku Sika, profession : CADRE DE BANQUE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 63ca, situé à NOEPE connu sous le nom de NOEPE, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété LAWSON-BODY B. BONIFACE.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95229 déposée le 20 janvier 2022, Mme AMEGNIKPA Akouavi, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 40ca, situé à BE connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 1316, à l'Est par le lot 1317B et 1319, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95230 déposée le 20 janvier 2022, M. SAMBIANI Kolani, profession : MEDECIN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 82a 80ca, situé à BOLOU connu sous le nom de BOLOU-KROUDJREME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par des rue existantes de 16m chacune, au Sud par la route ALOKOEGBE TSEVIE de 30m et à l'Ouest par une rue existante de 18 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95231 déposée le 20 janvier 2022, M. KANGNI Evans W. Brice, profession : PASTEUR demeurant à AGOE et domicilié(es) à ADETIKOPE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 34a 03ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de TONOUKOUTI, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété FIANYO JANO ADJEWODA, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95232 déposée le 20 janvier 2022, M. AGBODAN Tetevi, profession : REVENDEUR demeurant à AGBODAN KOPE et domicilié(es) à AGBODAN KOPE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 97a 12ca, situé à GBODJOME connu sous le nom de AGBODAN-KOPE, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par les propriétés AGBODAN ADOCLOO et AGBODO AMOUSSOUVI, à l'Est par la propriété AGBODAN AGBENOHEVI, au Sud par les propriétés AGBODAN DJOSSOUGAN et AGBOANOU ATTISSOVI et à l'Ouest par la propriété BEN LABANE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble appartient à la succession AGBODAN Agbenohevi et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95233 déposée le 20 janvier 2022, M. BALANA Awanta, profession : TECHNICIEN SUPERIEUR ELECTROTEC demeurant à SOTOUBOUA et domicilié(es) à SOTOUBOUA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 53a 16ca, situé à WLI connu sous le nom de LANCE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m et à l'Est par la route WLI BONGBE de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95234 déposée le 20 janvier 2022, Ms AYITE Kossi et DJOKPE Agossou, profession : TOPOGRAPHES demeurant à ADETIKOPE et domicilié(es) à KPOKPOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 89ca, situé à WLI CENTRE ADALEKPODJI connu sous le nom de KPEMVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par une rue existante de 16m, à l'Est par la route WLI APEDOME BOLOUGAN de 20m et à l'Ouest par la collectivité GLADJE.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

_ Suivant réquisition, n° 95235 déposée le 20 janvier 2022, M. AHYTE Ayivi, profession : MACON demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 61a 61ca, situé à AGBELOUVE LONVO connu sous le nom de AVINOUKOPE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par des rues de 16m chacune et à l'Ouest par la route AGBELOUVE GAPE de 30m et la propriété DOTSE YAO..

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95236 déposée le 20 janvier 2022, M. AHYTE Ayivi, profession : MACON demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 95ca, situé à AGBELOUVE connu sous le nom de AFUDOME MOGOGLOEME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété APEDO YAOVI, au Sud par la route AGBELOUVE ZAFI de 30m et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95237 déposée le 20 janvier 2022, Mme YOMSA Aminatou, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME GBLINKOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de SAGNRAKO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest par une rue de 20m, au Sud par la propriété AZOUGO K. MARCELIN et à l'Est par la propriété TODZRO K. TOMETY.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95238 déposée le 20 janvier 2022, Mme JOHNSON Bayi Efoua D., profession : JOURNALISTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 28 ca, situé à SANGUERA FOZUI connu sous le nom de ANYIGBE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité XENYO, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 18 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95239 déposée le 20 janvier 2022, M. AGBODAN Tetevi N. , profession : REVENDEUR demeurant à AGBODAN KOPE et domicilié(es) à AGBODAN KOPE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à LOME BE connu sous le nom de ATTIEGOU ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue circulaire de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU KOEVI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95240 déposée le 20 janvier 2022, M. SEMIDI Kodzo Agomevi, profession : INSPECTEUR DE DOUANES demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 80ca, situé à SAGBADO AKATO connu sous le nom de VIEPE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété KLOMEGAN, à l'Ouest par une rue de 14m et à l'Est par la route AKATO VIEPE SEGBE ADIDOGOME de 30 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95241 déposée le 20 janvier 2022, Mme MOHAMA Oumoul-Heiratou, profession : EMPLOYEE DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à TOGBLEKOPE connu sous le nom de FIDOKPUI ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOUNGBE ATISSO KODJO et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95242 déposée le 20 janvier 2022, M. MOROU Touré Aftar, profession : ECONOMISTE demeurant à AGOE et domicilié(es) à LEGBASSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 70ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de MADJIKPETO ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la voie expresse de la CEDEAO de 70m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité WUASSI et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95243 déposée le 20 janvier 2022, M. AZIGUI Kossi Agbegninou, profession : DIRECTEUR GENERAL demeurant à AGOE et domicilié(es) à LEGBASSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à BAGUIDA connu sous le nom de DEVEGO ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest respectivement par le slots N° 630, 633 et 631 et à l'Est par la route BAGUIDA DEVEGO de 30 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95244 déposée le 20 janvier 2022, Mme DONKO Bileyo, profession : INSPECTRICE DES DOUANES demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 95ca, situé à WLI GBEGANME connu sous le nom de GBEGANME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par des rues non dénommées de 16m chacune et à l'Ouest par la propriété AGBEDANOU AYAWA VALERIE.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95245 déposée le 20 janvier 2022, M. GNASSINGBE Malibada, profession : OFFICIER demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de GBEDZETSAN, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété VIZAATOKLO, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95247 déposée le 20 janvier 2022, M. ADEKOUDJO Sefiwou, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à SAGBADO connu sous le nom de APEDOKOE GBOMAME, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AGBO et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95248 déposée le 20 janvier 2022, M. AMEVO Yaovi, profession : PASTEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à AVEDJI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Ouest par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété WOGODO KODZO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95249 déposée le 20 janvier 2022, Mme EZION Ablavi Léonce Epse HUET, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE BKS, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 76a 18ca, situé à BADJA connu sous le nom de AGOUDJA BADJA, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété REEMAN M. JEAN et à l'Ouest par la propriété WONOU.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95250 déposée le 20 janvier 2022, Mme EZION Amah Massan, profession : REVENDEUSE demeurant à AGOE et domicilié(es) à BKS, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 73ca, situé à LILI KOPE connu sous le nom de ATSANVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIAGBEDE.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95251 déposée le 20 janvier 2022, Mme EZION Ablavi Léonce Epse HUET, profession : REVENDEUSE demeurant à AGOE et domicilié(es) à BKS, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01a 45ca, situé à LILI KOPE connu sous le nom de ATSANVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIAGBEDE.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95252 déposée le 20 janvier 2022, Mme OURO-AGORO Badinati, profession : REVENDEUSE demeurant à AGOE et domicilié(es) à ZONGO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 74ca, situé à NOEPE connu sous le nom de AGOME, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MOTOGBLE représentée par KLOMEGAN KOFFI et au Sud par la voie express de 50 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95253 déposée le 20 janvier 2022, M. AKLIKOKOU Yao Desteur, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LONHOGAN Gati Kossi et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95254 déposée le 20 janvier 2022, M. BIDJADA Donou Tchamiédédé, profession : CHEF D'AGENCE demeurant à ATAKPAME et domicilié(es) à CAMPEMENT, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AHONKPOE connu sous le nom de LEGBASSOKPE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AWOUDJA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95255 déposée le 20 janvier 2022, M. BATCHA Kassimou, profession : COMMERCANT demeurant à ADETIKOPE et domicilié(es) à KPOTAVE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 12 ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route DJAGBLE ADETIKOPE de 30m, au Sud et à l'Est par la propriété KANDAH KIYAKOUTOULI DAGYEDA et à l'Ouest par la propriété AGBALEGNO ETSE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95256 déposée le 20 janvier 2022, M. ADETCHESSI Ninikerengue Awall, profession : INGENIEUR INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca, situé à AGOE connu sous le nom de LOGOPE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 06m, au Sud par les lots N° 296B et 294A, à l'Est par le lot N° 296B et à l'Ouest par le lot N° 294 A.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95257 déposée le 20 janvier 2022, M. ALEDE Comlan Kponna, profession : REVENDEUR demeurant à AGOE et domicilié(es) à ZANGUERA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de WOUGOME DEKPO ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété ATTANDJI HLIN KODJO et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95258 déposée le 20 janvier 2022, M. ALEDE Comlan Kponna, profession : REVENDEUR demeurant à AGOE et domicilié(es) à SANGUERA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à NOEPE KPIUPE connu sous le nom de LOM-NAVA ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LACK et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95259 déposée le 20 janvier 2022, Mme KOKOU Adjoavi Chantal, profession : RESTAURATRICE demeurant à LOME et domicilié(es) à AMOUTIVE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 78ca, situé à ANEHO connu sous le nom de AMENYADAN-KOPE ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété KPOTSINAPLI et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95260 déposée le 20 janvier 2022, Mme BATAMNAOULA Medougou Batalaka, profession : COMMERCANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AGOE connu sous le nom de VAKPOSSITO ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité EKPE AFANTSAWO HOSSOU.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95261 déposée le 20 janvier 2022, M. TCHALASSI Essossimna, profession : EMPLOYE DE BUREAU demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12ha 18a 50ca, situé à TOVEGAN connu sous le nom de SEGBEDZIKOPE ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété ETAH-SEGBEDJI, à l'Est par la propriété AZIAGBEDE et à l'Ouest par la route SEGBEDJIKOPE ATIVONKOPE de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95262 déposée le 20 janvier 2022, M. TCHALASSI Essossimna, profession : EMPLOYE DE BUREAU demeurant à LOME et domicilié(es) à HEDZRAWANE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 09ca, situé à NOEPE AGOME connu sous le nom de ADIDOME ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété KLOMEGAN KOFFI, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16m chacune et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95263 déposée le 20 janvier 2022, Mme BARRIGAH Dédé, profession : COMMERCANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à HANOUKOPE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 59ca, situé à LOME BE connu sous le nom de HEDZE, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SODJI et au Sud par l'axe du boulevard FELIX HOUPHOUET BOIGNY.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95264 déposée le 20 janvier 2022, Mme AHI-AGBLE Abra Edzenunye, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 97ca, situé à AFLAO GAKLI connu sous le nom de TOTSIGAN, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 633, à l'Ouest par le lot N° 634, au Sud par un lot non numéroté et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95265 déposée le 20 janvier 2022, Mme AHI-AGBLE Abra Edzenunye, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 30ca, situé à AFLAO GAKLI connu sous le nom de TOTSI, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 631, à l'Ouest par le lot N° 632, au Sud par le lot N° 635 et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95266 déposée le 20 janvier 2022, Mme AHI-AGBLE Abra Edzenunye, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 63ca, situé à AFLAO GAKLI connu sous le nom de TOTSI, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot N° 627, à l'Ouest par le lot N° 625 et au Sud par les lots N° 628 et 629.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95267 déposée le 20 janvier 2022, M. EGBAKOU Adjiwonou, profession : CULTIVATEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à BE-KPOTA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 25ca, situé à BE-EST connu sous le nom de BE-KPOTA, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud respectivement par les lots N° 263, 265 et 266B et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95268 déposée le 20 janvier 2022, Mme ADABRA Akou, profession : AGENT DE FORET demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de LEGBASSITO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOWOU KOFFI et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95269 déposée le 20 janvier 2022, M. TABIOU Djamane Ahmed, profession : SANS PROFESSION demeurant à AGOE et domicilié(es) à BKS, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 17ca, situé à AGOE connu sous le nom de HOUMBI, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route AGOE NYIVE KELEGOUGAN de 24m, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Ouest par le lot N° 1338 et à l'Est par les lots N° 1345 et 1340.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95270 déposée le 20 janvier 2022, Mme ADABRA Akou, profession : AGENT DE FORET demeurant à AGOE et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à TSEVIE DAVIE connu sous le nom de DEME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBODRE.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95271 déposée le 20 janvier 2022, Mme AMEKOU Akpéné Abla, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 82ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de GBODJOME, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par la propriété ATTOH GAWOU, à l'Est par la propriété AMEKOU SODJATI, à l'Ouest par la propriété ATHINO MAWULI et au Sud par un passage de 06 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95272 déposée le 20 janvier 2022, M. ALABI Owayemi Yawo, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 22ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de ADIDOME TEFIA, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété KPELLE K., à l'Ouest par la propriété LATE et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95273 déposée le 20 janvier 2022, M. KOUSSAGO Madowé, profession : GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de NANEGBE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud respectivement par les lots N° 43, 41 et 42B et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95274 déposée le 20 janvier 2022, Mme AMETEPE Akoue C. S., profession : SAGE FEMME demeurant à LOME et domicilié(es) à ADAKPAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à DAVIE TEKPO connu sous le nom de DAKLOU, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété GAVON, au Sud et à l'Ouest par des rues de 18m chacune.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95275 déposée le 20 janvier 2022, M. TOUGMA Harouna, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié(es) à KEGUE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à NOEPE connu sous le nom de HOUTSAME ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOSSOU, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95276 déposée le 20 janvier 2022, M. TOUGMA Mahamadou, profession : CHAUFFEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à NOEPE connu sous le nom de HOUTSAME ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOSSOU, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95277 déposée le 20 janvier 2022, M. TOUGMA Harouna, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié(es) à KEGUE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à NOEPE connu sous le nom de HOUTSAME ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété DOSSOU et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95278 déposée le 20 janvier 2022, M. GBEKO Comlan Vignizou, profession : RETRAITE demeurant à TOULOUSE et domicilié(es) à TOLOUSE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 24ca, situé à TELESSOU connu sous le nom de ELAVAGNON ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par le lot N° 2443A, à l'Ouest par les lots N° 2441A et 2442A et au Sud par les lots N° 2442A, 2444A et 2443A.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95279 déposée le 20 janvier 2022, M. GOKOUNOUS Tom Ahlonkor, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à TOTSI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 01ca, situé à AGBELOUVE connu sous le nom de KOUKLOSSI ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOGLO KODJO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95281 déposée le 20 janvier 2022, M. BABA TOURE Abdou-Latif, profession : CHAUFFEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à ABOBO connu sous le nom de KLADJEME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité N'SOUGAN EGBALAKOU, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95282 déposée le 20 janvier 2022, M. BABA TOURE Abdou-Latif, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AGOE connu sous le nom de KELEGOUGAN ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété DANKPO GBAGBAN AGLÉ.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95283 déposée le 20 janvier 2022, Mme KOUEVI Homebou, profession : CONTROLEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à TOKOIN HOPITAL, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 30ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de ADIDOME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIABLE, au Sud par la propriété AGBANYO et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95284 déposée le 20 janvier 2022, M. ALASSANI Kader, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié(es) à DJIDJOLE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à LOME AFLAO GAKLI connu sous le nom de AVEDJI ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 1450A, au Sud par le lot N° 1452B, à l'Ouest par les lots N° 1452B et 1450A et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95285 déposée le 20 janvier 2022, M. LOGLO Yaovi Mensah, profession : INFORMATICIEN demeurant à CANADA et domicilié(es) à QUEBEC, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 13a 33ca, situé à LILI-KOPE connu sous le nom de KPEI DEKAME ADJOROGOU ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété ADJEÏ, à l'Est par la collectivité SEGLA et DEKPO, à l'Ouest par la collectivité KOLOGAN et au Sud par la propriété AKAKPO AKOUAVI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95286 déposée le 21 janvier 2022, Mme PANASSA Pissinam, profession : INGENIEUR DES TRAVAUX demeurant à KARA et domicilié(es) à KARA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWALA KOFFITSE et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95287 déposée le 21 janvier 2022, M. AZUMA Kokuvi Agbessi, profession : PROFESSEUR DE LYCEE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de ASSIKO ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest par une rue de 10m, au Sud et à l'Est par la propriété DJOMAKOU KOMI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95288 déposée le 21 janvier 2022, M. AGBODOH Kossi, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 31ca, situé à TOGBLEKOPE connu sous le nom de KOTOKOLI ZONGO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOSSEH ESSIVI et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95289 déposée le 21 janvier 2022, Mme AGBODOH Aku, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 36ca, situé à DAVIE connu sous le nom de TEKPO, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété ALAGAN KOFFI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95290 déposée le 21 janvier 2022, Mme AGBODOH Aku, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à TOGBLEKOPE connu sous le nom de TOGBLE ZOGBE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBOVI KOMLAN KODJO et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95291 déposée le 21 janvier 2022, M. N'SOUGAN Koffi, profession : SOUDEUR A L'ARC demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à LOME BE connu sous le nom de ATTIEGOU BE-KPOTA, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par le lot N° 1002A et à l'Ouest par la rue GARKA de 36 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95292 déposée le 21 janvier 2022, Mme ASSAKARA Koko Epse SABI, profession : REVENDEUSE demeurant à AGOE et domicilié(es) à ANOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à TSEVIE DALAVE connu sous le nom de SALOUTA, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOSSOUKLO AMOUSSOU.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95293 déposée le 21 janvier 2022, Mme AOURFOH Taibatou, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de KLEME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, à l'Ouest et au Sud par la propriété TAGA F. et GBEDIVLO A. et à l'Est par une rue existante de 30 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95294 déposée le 21 janvier 2022, M. AGOSSOU Kokou Rigobert, profession : CHAUFFEUR demeurant à AFAGNAN et domicilié(es) à NEGLEKPOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à GBODJOME connu sous le nom de GBODJOME, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPODAR, à l'Est par la propriété ADAHODOU et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95295 déposée le 21 janvier 2022, M. WAMPA Kokou Mefo, profession : METEOROLOGISTE demeurant à LOME et domicilié(es) à ATTIEGOU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à LOME BE connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud respectivement par les lots N° 260, 261 et 264 et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95296 déposée le 21 janvier 2022, M. B'NANTIM Lantam, profession : ENSEIGNANT demeurant à LOME et domicilié(es) à ATTIEGOU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 24 ca, situé à BE-EST connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 57, à l'Est par le lot N° 63, au Sud par la voie du contournement de 74m et à l'Ouest par un lot non numéroté.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95297 déposée le 21 janvier 2022, M. DARE Kpainja Sakibou, profession : MILITAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 11ca, situé à DAVIE connu sous le nom de DJIGBE-KPOTA, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des surfaces non dénommée et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95298 déposée le 21 janvier 2022, M. BOGNON Guillaume, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 15 ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de DALIME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété MEDJAGO KOUMA et à l'Ouest par la route CAMP GP NANEGBE de 50 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95299 déposée le 21 janvier 2022, M. BOGNON Lucien, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 94 ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de TSAGBAGNA, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la collectivité AWOUZDA et la propriété FINOU SODOFIO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FINOU SODOFIO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95301 déposée le 21 janvier 2022, Mme NODJIGNO Ablavi Mawusé, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Assiyéyé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Amla, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGBASSA, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95302 déposée le 21 janvier 2022, M. MORTEY Ayao Agbewonu Mawutodji, profession : Employé de banque demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Wougome, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété LANDIRA Afiwa Améto, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95303 déposée le 21 janvier 2022, M. OWOFI Awoukou, profession : Employé Public demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoényivé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 07ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Zopomahé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la Route Sanguera-Zossimé de 28 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUASSI K.A Gbédévi.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95304 déposée le 21 janvier 2022, M. OWOFI Awoukou, profession : Employé au Trésor Public demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoényivé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 02 ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Adidomé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SOWU, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95305 déposée le 21 janvier 2022, M. OWOFI Awoukou, profession : Agent au Trésor Public demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoényivé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à Agoényivé connu sous le nom de Daliko, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété SALAMI Sabitiyou, à l'Ouest par la propriété SAKPLETO et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95306 déposée le 21 janvier 2022, Mme DJATH Bughsin, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 82ca, situé à Davié connu sous le nom de Assomé Aboumé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SESHIE Kokou et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95307 déposée le 21 janvier 2022, Mme LAVAKOH Ablavi épouse OWOFI, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoènyivé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpala, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOKANU Ayawo.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95308 déposée le 21 janvier 2022, M. YEHADJI K. Yelossin, profession : Assistant Médical demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Fozoe Anyigbé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KOUdakpo et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95309, déposée le 21 janvier 2022 M. KWAWU Kwami, profession : Agent de la Poste demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 72ca, situé à Baguida connu sous le nom de Avépozo, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBONFOU, au Sud par la Route Nationale Lomé-Aného de 40 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95310 déposée le 21 janvier 2022, M. KWAWU Kwami, profession : Agent de la poste demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 33ca, situé à Aného Kossi Agbavi connu sous le nom de Allaglo Kopé, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTIOGBE et au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95311 déposée le 21 janvier 2022, Mme DOGBE Tsotso Senam, profession : Assistante Administrative demeurant à Lomé et domicilié(es) à Ahadji Kpota, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé connu sous le nom de Aképédo préfecture de(s) Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété NOMAGNO, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété HOUMALI et Kossivi Ané.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95312 déposée le 21 janvier 2022, M. ANATE Magnim, profession : Chauffeur-mécanicien demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Kévé connu sous le nom de Aképé Kakpodzi, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPATA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95313 déposée le 21 janvier 2022, M. FIONOUKE Kokou, profession : Menuisier demeurant à Gabon et domicilié(es) à Gabon, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 53 ca, situé à Sagbado connu sous le nom de Ekpo Wessomé ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud par le lot 338, à l'Est par le lot 337 et à l'Ouest par le lot 335.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95314 déposée le 21 janvier 2022, M. MOGLO Koffi, profession : Ingénieur génie rural demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Kové ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété KARMON, au Sud et à l'Ouest par la propriété LEGBA et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95315 déposée le 21 janvier 2022, Mme KPOGLO Akouavi Brigitte, profession : Revendeuse demeurant à Dagué et domicilié(es) à Dagué, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Aného connu sous le nom de Dagué ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par la collectivité ABOTO Afotsao, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la collectivité SEWOAVI et à l'Ouest par la collectivité SEWOAVI.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95316 déposée le 21 janvier 2022, M. TSIYA Komi Apéléte, profession : Electronicien demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidogomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Lankouvi ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPOKPA, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95318 déposée le 21 janvier 2022, M. TASSEGUE Pirèziwè, profession : sans profession demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adétikopé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Tontoemé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GUEGNO, au Sud et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95320 déposée le 21 janvier 2022, Mme DJAKPAH Akou Marie Claire épouse DALI, profession : Esthéticienne demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Apéssito ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWUSSU Kokou.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95321 déposée le 21 janvier 2022, M. DALI Wotodzo, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoènyivé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Woulé Kpota, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ZOGLI, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95322 déposée le 21 janvier 2022, M. VOSSAH Amuzu, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Kagomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à Baguida connu sous le nom de Adamavo, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot 367A, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot 375 et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95324 déposée le 21 janvier 2022, M. N'SOUKPE Ayao, profession : Gestionnaire Comptable demeurant à Lomé et domicilié(es) à Kégué, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Bè-Est connu sous le nom de Kélékougan, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot 493, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par le lot 491A et à l'Ouest par le lot 492.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95325 déposée le 21 janvier 2022, M. GLASS-TOSSOU Nino epse ADANGBA, profession : Opérateur économique demeurant à Lomé et domicilié(es) à Bè Kpota, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 51ca, situé à Kovié connu sous le nom de Ehoé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BADAGBON, au Sud et à l'Est par des rues de 16m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95326 déposée le 21 janvier 2022, M. TODOE Kossi Amegnona, profession : sans profession demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 21ca, situé à Sangura connu sous le nom de Konhe, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPAMI, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la propriété KOUMALI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95327 déposée le 21 janvier 2022, Mme DAROU Awa, profession : Enseignante demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Aképé connu sous le nom de Assiama Demakpoè, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété KASSA Do-Sadjo, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95328 déposée le 21 janvier 2022, M. AGBOKA Koffivi M., profession : Ingénieur Génie civil demeurant à Lomé et domicilié(es) à Zossimé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 12 ca, situé à Aképé connu sous le nom de Assiamagbléta Yovokopé ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la collectivité AKPLODZIGA et à l'Ouest par la propriété ADETOU Koffi Mawulikplimi.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95329 déposée le 21 janvier 2022, M. AGBOKA Koffivi M., profession : Ingénieur Génie Mécanique demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Agotimé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété NOMAGNO Yao, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95330 déposée le 21 janvier 2022, M. ALLOSSOGBE Dieu-Donné , profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Kavomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Amoutiévé connu sous le nom de Tokoin ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot 1406, à l'Est par le lot 1416 et à l'Ouest par le lot 1414.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95331 déposée le 21 janvier 2022, M. ZIKPI Komlan Dossey, profession : Agent Commercial demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Adoglovi ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par et à l'Est par la propriété TOKPONOU Massan , au Sud par une rue de 20m et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95332 déposée le 21 janvier 2022, Mme AMEHO Enyonam, profession : Employée de Société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Bè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié connu sous le nom de Davié-Tekpo ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKPABLA et au Sud par une rue existante de 20 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95333 déposée le 21 janvier 2022, M. AMEHO Mawussey D-CHE, profession : Agent Commercial demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Davié connu sous le nom de Tekpo ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud et à l'Est par la collectivité AKPABLA et à l'Ouest par une rue de 18 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95334 déposée le 21 janvier 2022, M. DENAKPO Kossivi Agbenyiga, profession : Analyste programmeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 65ca, situé à Gbatopé connu sous le nom de Dzogbetoe ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété MAGBO Komi Dassi, au Sud par l'intersection de deux rues de 16m, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95335 déposée le 21 janvier 2022, M. DENAKPO Komivi A. Ferdinand, profession : Analyste Programmeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Assome connu sous le nom de Agoboumé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMADOTOR Komla, à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95336 déposée le 21 février 2022, M. BOUKARI Latifou, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Togblé, connu sous le nom de Fidokpui ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOVI AMOUZOU Pascal et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95338 déposée le 21 janvier 2022, M. ADAYI Maxime de Justin, profession : Etudiant demeurant à Tsévié et domicilié(es) à Tsévié, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Gblainvié Kpetsi connu sous le nom de Akadjamé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété KINI, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95339 déposée le 21 janvier 2022, M. ZATOU Kodjovi, profession : Pasteur demeurant à Tsévié et domicilié(es) à Tsévié, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 25a 34ca, situé à Gblainvié Kpetsi connu sous le nom de Akpabamé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété KINI, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m, et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95340 déposée le 21 janvier 2022, M. ADAYI Maxime de Justin, profession : Etudiant demeurant à Tsévié et domicilié(es) à Tsévié, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Wagba Assové ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LOGLO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95341 déposée le 21 janvier 2022, M. ADAYI Maxime de Justin, profession : Etudiant demeurant à Tsévié et domicilié(es) à Tsévié, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Gbatopemondji Kpotey, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété AMEGBLE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95342 déposée le 21 janvier 2022, M. HOUNKPATI Kowouvi Semanou, profession : Ingénieur des travaux demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Daliko, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kpogonou, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GAMON et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95343 déposée le 21 janvier 2022, M. FOLLY Yaovi Aimé, profession : Déclarant en douane demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 14ca, situé à Djagblé connu sous le nom de Gbama Kopé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZADZA Komlan Mawuèna.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95344 déposée le 21 janvier 2022, M. AGBEKO Kokou Daniel, profession : Topographe demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sogbossito, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Aképé connu sous le nom de Bame, préfecture de(s) Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété GAMEKLOU Kossi, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95345 déposée le 21 janvier 2022, M. AGBEKO Kokou Daniel, profession : Topographe demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Dangbéssito, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FEDA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95346 déposée le 21 janvier 2022, M. FOLLY Kossi Adjanon, profession : Agent Commercial demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidogomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 78ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Agokpanou, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14m, au Sud et à l'Ouest par un espace non dénommé.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95347 déposée le 21 janvier 2022, M. KHOUVY Gbegnon Koffi, profession : Délégué Médical demeurant à Kara et domicilié(es) à Kara, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 48ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Klotemé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété DOGLI Koudjo R., à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par un passage de 6 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95348 déposée le 21 janvier 2022, M. DJADJOU Lazare, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Choisissez un élément., demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 51ca, situé à Davié connu sous le nom de Assomé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADADE Kouami et à l'Est par la Ligne de Haute Tension Lomé-Tsévié de 32 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95349 déposée le 21 janvier 2022, M. DJIDOTOR Yawo, profession : Expert-Comptable demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 91ca, situé à Noépé connu sous le nom de Adidomé, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété TUGBEDOR Komi, au Sud par une rue existante de 16m, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95351 déposée le 21 janvier 2022, M. ASSAGBA KOKOU JULES, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié(es) à Attiégo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé connu sous le nom de Attidjin, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété VINYO, à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95352 déposée le 21 janvier 2022, M. ASSAGBA KOKOU JULES, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié(es) à Attiégo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Akato Klégomé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBOZO SHINYO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95353 déposée le 21 janvier 2022, M. KOMLAVI KOAMI, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 24ca, situé à Aflao-Gakli connu sous le nom de Adidoadè Gbonvè, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par le lot N°623A, à l'Est par le lot N°621 et à l'Ouest par le lot N°620A.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95355 déposée le 21 janvier 2022, M. TEKLI MAWULI, profession : Artiste danseur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adétikopé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 57ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Akplomé Kpotavé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété SIKA Djinekou, à l'Ouest par la propriété ISSIFOU ZAKARI SANI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95356 déposée le 21 janvier 2022, M. AGBAVITOR KWAMI EMMANUEL, profession : Médecin demeurant à Lomé et domicilié(es) à Nyékonakpoè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 70a 27ca, situé à Kovié connu sous le nom de Gbégamé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété BENEFICIAL T.F. 40830 RT, au Sud par la propriété SIKPE KUDAGO et à l'Ouest par la propriété BENEFICIAL TF 40830 RT et la route Kovié-Galigblé de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble appartient à M. AGBAVITOR KOKOU DJIGBODI et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95357 déposée le 21 janvier 2022, M. AGBAVITOR KWAMI EMMANUEL, profession : Médecin demeurant à Lomé et domicilié(es) à Nyékonakpoè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 70a 74ca, situé à Kovié connu sous le nom de Gbégamé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété VIVON Mensah, au Sud et à l'Ouest par la propriété Mme Ablavi BARAGBON, à l'Est par la berge de l'étang AKPATOE de 50 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble appartient à M. AGBAVITOR KOKOU DJIGBODI et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95358 déposée le 21 janvier 2022, M. TCHEGNON DEYI, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 05 ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Adové ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AYASSOU, à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95359 déposée le 21 janvier 2022, M. LATEVI KOKOUGAN FIAO, profession : Ingénieur génie électrique demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Téléssou, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Agossito Belgique II ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété VIGNO, à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95360 déposée le 21 janvier 2022, M. ATOHOUN A-FIO GOD LOVE, profession : Ingénieur génie mécanique demeurant à Lomé et domicilié(es) à Baguida, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 98ca, situé à Gblainvié connu sous le nom de Adjigo, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est respectivement par des rues non dénommées de 12 et 14 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIANYO Kossi.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95361 déposée le 21 janvier 2022, Mme LAWSON TOKPALO KAYI, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 32ca, situé à Afloa-Gakli connu sous le nom de Avédji ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord-est par la route Vakpo-Avédji de 28m, au Nord-ouest par le lot N°1533A, au Sud-est et au Sud-ouest par le lot N°1533C 1534B.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95362 déposée le 21 janvier 2022, M. BARRIGAH B. DAKITCHE, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 56ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Dalavé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété Mme DANTSOMON, au Sud et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16 m et 18 m, à l'Est par la propriété NOUMAGNON Komlan.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95363 déposée le 21 janvier 2022, M. BARRIGAH B. DAKITCHE, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 99ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Dalavé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété NOUMAGNON Komlan John, à l'Ouest par la propriété KAMASSAH Daklu.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95364 déposée le 21 janvier 2022, M. et Mme KOUMAKO KOSSI et KPOMBLEKOU AKOUELE épouse KOUMAKO, profession : Revendeur et ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Attiégo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 49a 99ca, situé à Gamé connu sous le nom de Djinové-Kpota ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord-est, au Nord-ouest et au Sud-ouest par la propriété AMEGNON, au Sud-est par les propriétés AMEGNON et KPAKPO Komla.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95365 déposée le 21 janvier 2022, M. IGAMA IDJA-NAMA, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 49ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Kové Sakplétokopé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord-est par les propriétés ZIKPI et KOMLAN, au Nord-Ouest et au Sud-Est par la propriété ZIKPI, au Sud-ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95366 déposée le 21 janvier 2022, M. COMLAN-CATARIA ASRI, profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Doulassamé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 06ca, situé à Aného connu sous le nom de Gounou-Kopé ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété des héritiers ADOVI, au Sud par une rue de 12m et à l'Ouest par la collectivité SEMADO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95367, déposée le 21 janvier 2022, Mme HOUETOGNON LENIE AKOUA, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adétikopé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Adétikopé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de ETSE, à l'Est par une rue non dénommée de 10 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95368 déposée le 21 janvier 2022, Mme AMOUZOU-AZIAGBEDE AMEYOVI, profession : Employée de bureau demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 70ca, situé à Baguida connu sous le nom de Dévégo ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N°130, au Sud par le lot N°132B, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par le lot N°131.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95369 déposée le 21 janvier 2022, Mme TOSSENOU MEYEVI, profession : Commerçante demeurant à Lomé et domicilié(es) à Baguida, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 68ca, situé à Baguida connu sous le nom de Avépozo ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord-est par le lot N°10, au Nord-ouest et au Sud par le lot N°9A.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95370 déposée le 21 janvier 2022, Mme TOSSENOU MEYEVI, profession : Commerçante demeurant à Lomé et domicilié(es) à Baguida, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 64ca, situé à Baguida connu sous le nom de Avépozo ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par un lot non numéroté et la propriété ANANI Solete, à l'Est par le lot N°10 et à l'Ouest par la propriété KPEKPE Koudakpo Dieu-Donné.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95371 déposée le 21 janvier 2022, M. DOGNE KOUDOLIGA FARAGA, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Tokoin Forever, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Davié connu sous le nom de Dzogomé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZOGBLE Ama, à l'Est par une rue de 18 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95372 déposée le 21 janvier 2022, M. GODEME ETSE CYRIAQUE, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoényivé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 23ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Lankouvi ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété 1969 bis, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95373 déposée le 21 janvier 2022, M. et Mme HOH YAWO et DAKE AMAVI épouse HOH, profession : Revendeur et ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 22ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Kohé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZODA, à l'Est par la route Kohé-Sanguéra de 30 m.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95374 déposée le 21 janvier 2022, M. ALLAGLO KOMI SERGES, profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Hédzranawoé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 96ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Ségbé Zanvi, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEGAVI, à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95375 déposée le 21 janvier 2022, M. ALLAGLO KOMI SERGES, profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Hédzranawoé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 87ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Kovié, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est respectivement par des rues non dénommées de 20, 18 et 14m, à l'Ouest par un espace innommé.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95376 déposée le 21 janvier 2022, Mme KUWONU AKU AFEFA, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sanguéra, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Sanyrako, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AWOUNYO Koumedjina, au Sud par une rue de 12 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95377 déposée le 21 janvier 2022, M. ATCHAVI KOFFI, profession : Economiste demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sagbado, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 78ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de AdélaKomé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot N°1968A, au Sud par le lot N°1970 et à l'Est par une rue non dénommée de 30 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95378 déposée le 21 janvier 2022, M. ASSION-ASSITE TREBY KOFFI, profession : Caissier demeurant à Lomé et domicilié(es) à Ségbé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 31ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord-est par la propriété TCHEOU Essowè, au Nord-ouest par la propriété DOGO Amana, au Sud-est et au Sud-ouest par des rues existantes de 14 m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95379 déposée le 21 janvier 2022, M. NASSOMA ABDOUL RACHID, profession : Opérateur économique demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 38ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Amla, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété FOLLY Messan, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95381 déposée le 21 janvier 2022, M. DAVI-DIGUI MAXIMIN THOMAS, profession : Agent de transit demeurant à Lomé et domicilié(es) à Avépozo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Kohé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBASSA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95382 déposée le 21 janvier 2022, M. KAMANA BIWIZIBE, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Légbassito, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Woudiké, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPESSOU Agbelessessi, au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95383 déposée le 21 janvier 2022, Mme GOUNA ABRA, profession : Secrétaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Attikpa, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00 ca, situé à Aflao-Gakli connu sous le nom de Amadahomé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBODOVI, au Sud par la voie ferrée Lomé-Kpalimé de 50 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95384 déposée le 24 janvier 2022, Mme NIKABOU YAMOUTI DAMBA, profession : Retraitée demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca, situé à Davié connu sous le nom de Anomé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKPAKA, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95385 déposée le 24 janvier 2022, M. AMETEPE MENSAH KOMLAVI, profession : animateur de projets demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Akato-Viébé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété NUTSUGAN, à l'Est par une rue de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95386 déposée le 24 janvier 2022, M. AGBA GNON-BATCHA, profession : Gestionnaire demeurant à Sokodé et domicilié(es) à Komah, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 66ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Adidomé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété EMOE Kossivi, à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95387 déposée le 24 janvier 2022, M. ATIKPO KOFFI DANY, profession : Expert maritime demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Akato-Avoémé ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBETOWOKA K. Etse et FIAKOFI Kodzo.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95388 déposée le 24 janvier 2022, M. MOWU KOFFI AMEN C., profession : Employé de société demeurant à Agou Gare et domicilié(es) à Agou Gare, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Kévé connu sous le nom de Noépé Agomé ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété MOWU Anani Seloame, au Sud et à l'Ouest par la propriété HENE Yao Mensah, à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95389 déposée le 24 janvier 2022, Mme BALAKADI HODALO épouse BATABA ESSODINA, profession : Coiffeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Doudji ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DJODJI Kokou, au Sud et à l'Est respectivement par un passage de 6m et une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95390 déposée le 24 janvier 2022 Mme BALAKADI PYALO épouse ANYINEFA, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Doudji ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DJODJI, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95392 déposée le 24 janvier 2022, M. SETEKPO YOUYOU, profession : Directeur de société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Gbadago, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 48ca, situé à Aflao-Gakli connu sous le nom de Avédji Agetu ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord-est et au Sud-est respectivement par des rues en projet de 14 et 16m, au Nord-ouest par le lot N°747A et au Sud-ouest par le lot N°746.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95393 déposée le 24 janvier 2022, M. ABALO KOSSIVI MAWULI, profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02 ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Ségbé Zanvi ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASHAMU, à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95394 déposée le 24 janvier 2022, M. SIANGOU DAKOUMI KOUMTCHANE, profession : Manager des ressources humaines demeurant à Lomé et domicilié(es) à Kangnikopé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 54ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Mission-Tové Apéssito, préfecture de(s) Zio et borné au Nord-est par la propriété AHIANYO Afatsawo, au Nord-ouest par la propriété SILETE ADOGLI Dodji V., au Sud-est par une rue de 16m et au Sud-ouest par la propriété AHONDO Yawogan.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95395 déposée le 24 janvier 2022, Mme JOHNSON AFERIWOA, profession : Imprimeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Tokoin Solidarité, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 53ca, situé à Sangwéra connu sous le nom de Dangbéssito ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AKOUMANI, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par les propriétés VIGNO et Ahongan, à l'Ouest par la propriété KPONVI.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95396 déposée le 24 janvier 2022, M. HODOR KOMLAN MAWUENA J., profession : Transitaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 16a 80ca, situé à Aképé connu sous le nom de Démakpoè-Gakpoto ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord-est par la collectivité AFANGBEDJI, au Nord-ouest par la propriété SANOU Thérèse, au Sud-est par la propriété TSOMANA K., au Sud-ouest par les collectivités BARAGBON et GOKA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95397 déposée le 24 janvier 2022, Mme KOTSE AFI ESSENAM, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sagbado, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Aflao-Sagbado connu sous le nom de Logoté ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMEGASSI Kossi-Kouma, à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble appartient à ALOZIE CHIAMA MIRABEL, ALOZIE DERRICK UCHECHUKWU et ALOZIE CHANCE MIRACLE et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95398 déposée le 24 janvier 2022, M. et Mme LEMOU PALOUKIMONDOM et AROUNA AWAOU, profession : Retraité et revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Kégué, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Tonoukouti ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord-est et au Sud-est par la propriété TOGLO Komi Mawusé, au Nord-ouest par une rue de 16m et au Sud-ouest par la route de Tonoukouti de 20 m.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95399 déposée le 24 janvier 2022, M. PALAWYA KPATCHA, profession : Maréchal des logis demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Adzra Copé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KESSAGBO, à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95400 déposée le 24 janvier 2022, M. DEVONOU Kokouvi Emmanuel, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Djidjolé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à Aneho connu sous le nom de Devikinmé, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord et au Sud par la LOGOSSOU Anani, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par la route principale de Devikinmé de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95401 déposée le 24 janvier 2022, M. AYAVI Tevi Ayavi, profession : Juriste demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Kohe connu sous le nom de Vakpo Logaugomé, préfecture de(s) Golf et borné au Nord par une rue existante de 28m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EHLAN.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95404 déposée le 24 janvier 2022, M. akollor Attialo D.E epse AMADOS, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Kégué, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 05a 45ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Agblélikor, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AHADJI-DRA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95405 déposée le 24 janvier 2022, Mme HIHEGLO A. Dara epse AMEDON, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Attiéguou connu sous le nom de Attiéguou, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est respectivement par les lots 426,422 et 425, à l'Ouest par une rue en projet de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95406 déposée le 24 janvier 2022, M. LEDI Koffi Mokpokpo, profession : Technicien-Supérieur-Electronicien demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 90ca, situé à Aflao connu sous le nom de Apédokoé Gbomame, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété ADENYON Apemile, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par une rue existantes 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95407 déposée le 24 janvier 2022, M. DE SOUZA Nelly Assiba, profession : Chef d'Entreprise demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 56ca, situé à Aného Adjido connu sous le nom de Adjidogan, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une ruelle vers Eglise Catholique Adjido, au Sud par la latrine publique Adjidogan, à l'Est par une rue de 7m et à l'Ouest par la Famille de SOUZA Balakou.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95408 déposée le 24 janvier 2022, Mme FAYA Pilakani épouse BOTRE, profession : Enseignant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Logopé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 18ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Ahonkpoé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ALI Gbologan et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95409 déposée le 24 janvier 2022, Mme FAYA Pilakani épouse BOTRE, profession : Enseignant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Logopé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Ahonkpoe, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité Gbologan, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95410 déposée le 24 janvier 2022, Mme EKLU Adzovi epse WODOME, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidogomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Akato-Avoémé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATOKOU Assou.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95411 déposée le 24 janvier 2022
Mme MENSAH Akuélé, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 82ca, situé à Tokoin connu sous le nom de Akpikame, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot 433, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot 429 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 10 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95412 déposée le 24 janvier 2022, Mme EDOH Hokédé epse KANGNI, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adoboukomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à Togoville connu sous le nom de Badougbe, préfecture de(s) Vo et borné au Nord et à l'Est par la propriété KOUDJRAKOR, au Sud par une rue de 12m et à l'Ouest par la propriété LAWSON et la propriété KOMLAN.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95413 déposée le 24 janvier 2022, M. MENSAH Akuété, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 38ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Agbata Lanzo, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALLAGLO Togouna et au Sud par une rue en projet de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95414 déposée le 24 janvier 2022, M. WATAKLASSOU Kossi, profession : Herboriste Guérisseur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 27ca, situé à Abobo connu sous le nom de Kpoguede, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTIVON.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95415 déposée le 24 janvier 2022, M. METOIGNON Kossi, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Deve, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHONSOU Kossi E. et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95416 déposée le 24 janvier 2022, M. ARESSIA Acheke, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adétikopé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Nologoe, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NIKOUE, au Sud par une rue de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95417 déposée le 24 janvier 2022, M. METOIGNON John Elie, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adétikopé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Kpotavé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la Route Adétikopé Tonoukouti Djablé de 28m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AVU Attisso et à l'Est par la propriété ESSIOMLE Kossi.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95418 déposée le 24 janvier 2022 M. METOIGNON Kossi, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Atsanvedo, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ABA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95419 déposée le 24 janvier 2022, M. AHYEE Kwami, profession : Logisticien demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 2a 72ca, situé à Djablé connu sous le nom de Plakomé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95420 déposée le 24 janvier 2022, M. HOR-AFEMENUSI Kokuga Senam, profession : Contrôleur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Davié connu sous le nom de Kpota, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété SOWOU AKAKPO, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95421 déposée le 24 janvier 2022, M. AMEGAN ENYO-Ta-Nevame, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à Sagbado connu sous le nom de Kpodzi, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété ASHINYO Elohe Paul, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95422 déposée le 24 janvier 2022, Mme TETEVI Annick, profession : AGENT DE FABRICATION demeurant à LOME et domicilié(es) à AVEPOZO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à AGOVOUDOU connu sous le nom de AGBLEGAN, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOUVIANOU Kossi Kodé, au Sud et à l'Est par des rues de 16m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95423 déposée le 24 janvier 2022, M. KOLANI Balatami, profession : Geomètre demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Wli connu sous le nom de Daklou, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHODO-AZIADOME Kokou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95424 déposée le 24 janvier 2022, Mme ABOUGA A.L. M-Chantal, profession : Stuliste demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Fiovi, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est respectivement par les lots 416 et 415B, à l'Ouest par un passage de 5 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95425 déposée le 24 janvier 2022, Mme ABOUGA Ayaovi Dzigbodi épouse SAKEY, profession : Employée de Société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Fiovi, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot 416, à l'Est par le lot 418 et à l'Ouest par le lot 415 A.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95426 déposée le 24 janvier 2022, Mme AGBEFU Adzovi Holali épouse ADANLETE-ADJANO, profession : Retraitée demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Sagbado connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOUSOU, au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95427 déposée le 24 janvier 2022, M. YOMO Angélo, profession : Machiniste demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Choisissez un élément., demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Noépé connu sous le nom de Azamalogo, préfecture de(s) Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité A AFA, au Sud par un passage de 6m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95428 déposée le 24 janvier 2022, Mme AKPAGANA Yawa Thérèse, profession : Etudiante demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agbalépedo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 61ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Woumé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la collectivité AKPATSA, à l'Ouest par la propriété AGBOZO, au Sud par une rue de 16m et l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95429 déposée le 24 janvier 2022, M. FOLIGAN Kokou Folly, profession : Plombier demeurant à Lomé et domicilié(es) à Baguida, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Woumé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOZO, à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95430 déposée le 24 janvier 2022, M. KUESSAN Komi, profession : Etudiant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adamavo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 93ca, situé à Baguida connu sous le nom de Vokoukopé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par les HRTS DAGBOVI et à l'Ouest par la propriété GBONFOU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95431 déposée le 24 janvier 2022, Mme MAMADOU Abouyama, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 02a 40ca, situé à connu sous le nom de Yatovui ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la collectivité ALATE, au Sud par la route ALOKOEGBE Bolou- Tsévié de 30m, à l'Est par la collectivité ALATE et la route AYIVI de 20m et à l'Ouest par la collectivité DOUDJI.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95432 déposée le 24 janvier 2022, Mme SOGLO Afua Dogbeda epse KASSEGNE, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Totsi, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 70ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Akato- Avoémé ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14m et à l'Ouest par la propriété DJIDO Komlan et SEXOVON Kodjo.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95433 déposée le 24 janvier 2022, M. TCHAMIE Toi, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Cacaveli, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 41ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Bassadji ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADENYO Kokou Fada.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95434 déposée le 24 janvier 2022, M. GNANDE Daouda, profession : Agent de Douane demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoé-Zongo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 40ca, situé à Agoè connu sous le nom de Fidokpui ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOVON, au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95435 déposée le 24 janvier 2022, M. KASSEGNE Kossivi, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé connu sous le nom de Aképédo ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIDZRO Donko, au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95436 déposée le 24 janvier 2022, M. KASSEGNE Kossivi, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Totsi, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé connu sous le nom de Aképédo ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VODZRO Donko et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95437 déposée le 24 janvier 2022 M. KASSENE Kossivi, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Totsi, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé connu sous le nom de Aképédo, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIDZRO Donko.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95438 déposée le 24 janvier 2022, M. AGBOGAN Komlan, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Bè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 89ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Sokpeta, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DZODZI-AVOKPO et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95439 déposée le 24 janvier 2022, M. AGBOGAN Komlan, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Bè Kpota, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Sokpeta, préfecture de(s) Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité DZODZI-AVOKPO, au Sud par une rue non dénommée de 18m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95440 déposée le 24 janvier 2022, M. AGBOGAN Komla, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Bè Kpota, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 45ca, situé à Bè Kpota connu sous le nom de Anfamé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par le lot 1938B et à l'Ouest par le lot 1937.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95441 déposée le 24 janvier 2022, M. TIEM Damtotine, profession : Secrétaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 71ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Konyito, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété GOZAN, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95442 déposée le 24 janvier 2022 M. ADANI Komlan Baninte, profession : Inspecteur Central demeurant à Kara et domicilié(es) à Bohou, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 28ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Tsivé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LAWSON-GODOMETO Boévi Nicolas et au Sud par la route ANYAVE-ADETIKOPE de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95443 déposée le 24 janvier 2022, Mme AGNON Akouwavi Mbane, profession : Religieuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Tsivé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LAWSON-GODOMETO Boévi Nicolas et au Sud par la Route ANYAVE-ADETIKOPE.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95444 déposée le 24 janvier 2022 M. NORDJOE Koffi Bobo, profession : Prêtre demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Logopé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAMODO K Komé Afantsawo.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95445 déposée le 24 janvier 2022, M. ADONOU Kossi Mawunyo, profession : Electricien demeurant à Abidjan et domicilié(es) à Abidjan, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Logopé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot 589, à l'Est par le lot 591 et à l'Ouest par le lot 587.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95446 déposée le 24 janvier 2022, M. AKAYI Dakitché Koffi, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé , majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 39ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Agovoudo ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KLOUSSE, à l'Est par la propriété DJIDONOU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95447 déposée le 24 janvier 2022, Mme OGBA Nambia, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Assiyéyé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 45 ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Gbodzetsan ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NYAKPO.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95448 déposée le 24 janvier 2022, M. BODY Zakari A., profession : Sociologue demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agè Vakpossito, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 44ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Gbodzetsan ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Es et à l'Ouest par la propriété NYAKPO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95449 déposée le 24 janvier 2022, Mme TAIROU C.B. Wofoa A épouse AKPOVY, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoé Anomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 07ca, situé à Séwatsrikopé connu sous le nom de Kpémé Lomnava, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par la Voie Ferrée Lomé-Aného de 50m, au Sud par une rue de 10m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FOEVI Kadévi.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95450 déposée le 24 janvier 2022, M. TIGNOKPA Tiyadja, profession : TECHNICIEN D'ASSURANCE demeurant à LOME et domicilié(es) à TOKOIN, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPLAN.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95451 déposée le 24 janvier 2022, M. BOUKARI Aboko Alassani, profession : FORMATEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 50ca, situé à WLI CENTRE connu sous le nom de ATIDEVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKAKPO-AHIANYO SAMUEL ANANI, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 16 m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95452 déposée le 24 janvier 2022, M. EGLE Mawunyo Carlos, profession : ETUDIANT demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 56ca, situé à AKEPE connu sous le nom de ASSIAMAGBLE, préfecture de(s) Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des surfaces non dénommées, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 10 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95453 déposée le 24 janvier 2022, M. KPEKOUA Yendina Komi, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à AGBALEPEDO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 53ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de SAGBADO, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATIKON MESSAN, à l'Ouest par la propriété GNAKPO et au Sud par la propriété GNAKPO et une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95455 déposée le 24 janvier 2022, Mme KOUMODZI Essi Lolonunyo, profession : ASSISTANTE SOCIALE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 70ca, situé à DAVIE TEKPO connu sous le nom de APEDOME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ADZESSI, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95456 déposée le 24 janvier 2022, M. AZIATOR Komlan Moïse, profession : ETUDIANT demeurant à LOME et domicilié(es) à KEGUE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 26ca, situé à DAVIE-ASSOME connu sous le nom de ATTITEVE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété VOGLER MESSAN, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par une rue en projet de 18m et à l'Ouest par la propriété AGBAGLO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95457 déposée le 24 janvier 2022, Mme SAMBOGOU Odile Alexandrine Epse CZEMERYS, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à HEDZRANAWÉ, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à ABOBO LEBE connu sous le nom de ADIDOGOMEGBLE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété SAMBOGOU ODILE A. EPSE CZEMERYS et à l'Ouest par la propriété de EKLOU KOFFI M. N.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95458 déposée le 24 janvier 2022, Mme SAMBOGOU Odile Alexandrine Epse CZEMERYS, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à HEDZRANAWÉ, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à LEBE connu sous le nom de ADIDOGOMEGBLE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété ADANLETE, à l'Est par la propriété ALAGLO et à l'Ouest par la propriété MONKPLA.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95459 déposée le 24 janvier 2022, M. EGBELE Bouga Ouga Kossi Dossè, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à SAGBADO connu sous le nom de LOGOTE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par la propriété WOTOUAGBE ATSOU, au Sud et à l'Ouest par des passages de 06m chacun et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95460 déposée le 24 janvier 2022, M. GUEBA Dissirama K., profession : AGENT TECHNIQUE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 46ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de KPALA ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOTI et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95461 déposée le 25 janvier 2022, Mme ATITSO Daavi Mawufemo, profession : JURISTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 35ca, situé à NOEPE connu sous le nom de KPUIPE ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DALIA et au Sud par la voie ferrée KPALIME LOME.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95462 déposée le 25 janvier 2022, M. GADAH Yawovi Agbenyigan, profession : EMPLOYE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 78ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de DEKPO WOUGOME ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une ligne de moyenne tension, au Sud par une rue non dénommée de 10m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOMEGBE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95463 déposée le 25 janvier 2022, Mme VOUMADI Akou, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à ATIGAGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 35ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de SANYRAKO ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWUNYO YAO FOGAN et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95464 déposée le 25 janvier 2022, M. KEKE Koffi, profession : LAVEUR AUTO demeurant à LOME et domicilié(es) à N'KAFU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 76ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME connu sous le nom de DJIGBE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété AHIANBA SEVI et à l'Ouest par la propriété AWUNO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95465 déposée le 25 janvier 2022, M. KPOGNON A. Douvi, profession : COMPTABLE GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à BE-KPOTA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 01a 88ca, situé à LOME BE connu sous le nom de ADAKPAME ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 1628, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Ouest par le lot N° 1627A et à l'Est par le lot N° 1629C.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95466 déposée le 25 janvier 2022, M. AMEGEE Kodjovi, profession : JARDINIER demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME APEDOKOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de APEDOKOE GBOMAME ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEVINYEKOU et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95467 déposée le 25 janvier 2022, Mme AVOKPO Honorine, profession : INFIRMIERE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 81ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de ATITOE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEPEAVI.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95469 déposée le 25 janvier 2022, M. KOFFIGAN Kossi, profession : JARDINIER demeurant à EVITA DANYI et domicilié(es) à EVITA DANYI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 26ca, situé à AKEPE connu sous le nom de ATTIDJIN-AZAVENOU ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KOKLOSSOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95470 déposée le 25 janvier 2022, M. KOMBATE Soka, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de DOGLOVE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KPATSRA et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95471 déposée le 25 janvier 2022, M. AKUE Kokou Mawuena, profession : DIRECTEUR D'ENTREPRISE demeurant à LOME et domicilié(es) à DEKON, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à SAGBADO YOKOE connu sous le nom de AGBLEGAN ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 1363, au Sud par les lots N° 1360 et 1359, à l'Est par le lot N° 1362 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95472 déposée le 25 janvier 2022, M. BOUKARI Djibril, profession : REVENDEUR demeurant à AGOE et domicilié(es) à DIKAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca, situé à TOGBLEKOPE connu sous le nom de DIKAME ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBATO AMOUZOU DANKPIN.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95473 déposée le 25 janvier 2022, Mme KAMA Kaïssou, profession : AIDE SOIGNANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à AVEDJI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à AFLAO GAKLI connu sous le nom de AVEDJI ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 1753B, à l'Est par le lot N° 1755, à l'Ouest par le lot N° 1751 et au Sud par une rue de 28 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95474 déposée le 25 janvier 2022, Mme AKA Amivi Jacqueline, profession : DIRECTRICE DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié(es) à HEDZRANAWÉ, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGBODRAFO TOGOKOME connu sous le nom de AGOME-KPOTA ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DE SOUZA MARC JOACHIM et DE SOUZA VIDAWUGA et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95475 déposée le 25 janvier 2022, M. ADJALIM Komla, profession : EMPLOYE demeurant à AGOE et domicilié(es) à ADETIKOPE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de TSIVE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété SEGBEDJI KOFFI AUGUSTIN, au Sud par une rue en projet de 18m et à l'Ouest par la route ADETIKOPE TSIVE de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95476 déposée le 25 janvier 2022, M. ABASSA Kossivi Delali, profession : CHEF D'ENTREPRISE demeurant à LOME et domicilié(es) à AMADAHOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 01ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AKATO AVOEME ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGOSSOU GOZO et au Sud par une rue de 16m et une rue de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95477 déposée le 25 janvier 2022, M. MISSEWOU Komlan Atisso, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à DJIFA KPOTA et domicilié(es) à DJIFA KPOTA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 31a 72ca, situé à DALAVE connu sous le nom de ADJOGUIDI-AYETO ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété ANAGBLAN, à l'Est par les propriétés ANAGBLAN et AYAMENOU KOSSIVI, au Sud par les propriétés EGUE KOKOU et ANAGBLAN et à l'Ouest par la propriété BATANDOE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95478 déposée le 25 janvier 2022, M. FADONUGBO Kodjo, profession : TECHNICIEN SUPERIEUR DE SANTE demeurant à NOTSE et domicilié(es) à NOTSE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de SAGBADO ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBODOVO ATISSO et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95479 déposée le 25 janvier 2022, M. SEMIDI Kodzo Agomevi, profession : INSPECTEUR DES DOUANES demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 86ca, situé à AFLAO SAGBADO SEGBE connu sous le nom de KPODZI ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 426, à l'Est par le lot N° 427B, à l'Ouest par le lot N° 425 et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95480 déposée le 25 janvier 2022, M. SEMIDI Kodzo Agomevi, profession : INSPECTEUR DES DOUANES demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO connu sous le nom de VIEPE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KLOMEGAH EDOH et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95481 déposée le 25 janvier 2022, M. AGOSSOU Idjakiya Assirou, profession : TECHNICIEN TELECOM demeurant à AGOE et domicilié(es) à DEMAKPOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de MISSION TOVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GAMON KOKOUVI, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95482 déposée le 25 janvier 2022, M. SANVEE Kossi, profession : COMPTABLE GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à CASSABLANCA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à LEBE connu sous le nom de ABOLAVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ANAGBAN-AGBEGNAN, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95483 déposée le 25 janvier 2022, M. SANVEE Kossi, profession : COMPTABLE-GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à CASSABLANCA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 45ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de DEVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 12m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété SEGBEDJI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95484 déposée le 25 janvier 2022, M. SANVEE Kossi, profession : COMPTABLE-GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à CASSABLANCA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 06ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de DEVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété SEGBEDJI, à l'Ouest par une rue de 10m et à l'Est par une rue de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95485 déposée le 25 janvier 2022, M. SANVEE Kossi, profession : COMPTABLE-GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à CASSABLANCA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 96ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de DEVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété SEGBEDJI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95486 déposée le 25 janvier 2022, M. SANVEE Kossi, profession : COMPTABLE-GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à CASSABLANCA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de DEVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SEGBEDJI, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 10 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95487 déposée le 25 janvier 2022, M. SANVEE Kossi, profession : COMPTABLE-GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à CASSABLANCA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de DEVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par des rue de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEGBEDJI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95488 déposée le 25 janvier 2022, M. ACCOH Dovi Djido, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à AGBODRAFO et domicilié(es) à GBODJOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de AGOVOUDOU, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par la route nationale N° 2 LOME ANEHO de 40m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest la propriété WODOME-AKUETE KOSSI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95489 déposée le 25 janvier 2022, M. EKLOU Koami, profession : TAPISSIER demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEBE KETAPUI connu sous le nom de NETIKANME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété LOGLI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95490 déposée le 25 janvier 2022, M. AFANOU Kofi Dodji, profession : AUDITEUR INTERNE demeurant à LOME et domicilié(es) à AVEDJI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 83ca, situé à AVEDJI connu sous le nom de TELESSOU, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par les lots N° 2965 et 2966, au Sud par les lots N° 2969 et 2970, à l'Est par la route AVEDJI LEO 2000 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95491 déposée le 25 janvier 2022, M. OLYMPIO Mawuli Kodjo, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FESSOU KENOU et au Sud par la propriété EGUE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95492 déposée le 25 janvier 2022, M. BELLO Amouda Komlan, profession : PROFESSEUR DE LYCEE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME connu sous le nom de YEWEPE, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété ZOTOU et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95493 déposée le 25 janvier 2022, Mme FIAGBOLO Ayawavi A. Epse DJISSENOU, profession : INGENIEUR DES EAUX ET FORETS demeurant à AGOE et domicilié(es) à LEGBASSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 37ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de MADJIKPETO ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WOEGAN.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95494 déposée le 25 janvier 2022, Mme KPATIDE Afi Irène, profession : AIDE SOIGNANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 72ca, situé à LEGBASSITO ZOSSIME connu sous le nom de NANEGBE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route AGOE SANGUERA de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EZION YAO CHEF.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95495 déposée le 25 janvier 2022, Mme KPATIDE Afi Irène, profession : AIDE SOIGNANTE demeurant à AGOE et domicilié(es) à ZOSSIME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 68ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de KOGNITO ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité TAGAH, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par une rue non dénommée de 18 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95496 déposée le 25 janvier 2022, M. ABOUDOU Kossivi Nicolas, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié(es) à BE-ADIDOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à DAGUE connu sous le nom de APEGNIGBE ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NEGLOKPE et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95497 déposée le 25 janvier 2022, M. AFFO Issa, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 20ca, situé à LOME TOKOIN connu sous le nom de AKPIKAME ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, à l'Est par le lot N° 1, à l'Ouest par le lot N° 5 et au Sud par un lot non numéroté.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95498 déposée le 25 janvier 2022, M. TALAKE Pirinam, profession : SECRETAIRE DE DIRECTION demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 64ca, situé à KOVIE connu sous le nom de AVETOUME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HAGAN et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95499 déposée le 25 janvier 2022, Mme KAZI Kemealo Essoham, profession : EMPLOYEE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 34ca, situé à KOVIE connu sous le nom de AVETOUME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété HAGAN CLAUDE, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95500 déposée le 25 janvier 2022, M. AKA Koffi Fernand, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié(es) à KEGUE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 28ca, situé à BE-EST connu sous le nom de KELEGOUGAN KEGUE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par respectivement les lots N° 30, 34 et 33m et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95501 déposée le 25 janvier 2022, Mme FANDODJI Yawavi Enyonam, profession : DOUANIÈRE demeurant à LOME et domicilié(es) à ATTIEGOU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BE ATTIEGOU connu sous le nom de ATTIEGOU ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1017, 1016 et 1014-1015 et au Sud par une rue non dénommée de 12 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95502 déposée le 25 janvier 2022, Mme FANDODJI Yawavi Enyonam, profession : DOUANIÈRE demeurant à LOME et domicilié(es) à ATTIEGOU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 26ca, situé à DAVIE connu sous le nom de DEME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SOMALI Komi et à l'Ouest par la route nationale N°1 LOME DAPAONG de 70 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95503 déposée le 25 janvier 2022, Mme FANDODJI Yawavi Enyonam, profession : DOUANIÈRE demeurant à LOME et domicilié(es) à ATTIEGOU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de ZOVADJI ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GOLO Koffi Toukpana et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95504 déposée le 25 janvier 2022, Mme FANDODJI Yawavi Enyonam, profession : DOUANIÈRE demeurant à LOME et domicilié(es) à ATTIEGOU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à RIVE DE ZIO connu sous le nom de TOGOME ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par les lots 100A et 100C et à l'Est par un passage de 06 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95505 déposée le 25 janvier 2022, Mme FANDODJI Yawavi Enyonam, profession : DOUANIERE demeurant à LOME et domicilié(es) à ATTIEGOU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de AMADENTA, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWOBA Djikoussodé K.M. et NAGBLA Koffi et à l'Est par une rue existante de 20 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95511 déposée le 25 janvier 2022, M. SOKLOU Kokou Akpemado, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 78ca, situé à Aflao Maman N'danidah connu sous le nom de AVENOU, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Est par respectivement les lots N° 137-134B et 135, au Sud et à l'Ouest par des rues de 12 et 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95512 déposée le 25 janvier 2022, M. DA SILVEIRA Adjé Dagbenyikin, profession : REVENDEUR demeurant à ANEHO et domicilié(es) à GBODJOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 22ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de BOKPAKOR, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité YELOU et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95513 déposée le 25 janvier 2022, M. ARMATTOE Kossi Etonam, profession : COMMERCIAL demeurant à LOME et domicilié(es) à TOTSI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à NOEPE connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBLOWOU Komla Kuma et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95514 déposée le 25 janvier 2022, Mme KAKONA Kodi-Halou, profession : ENSEIGNANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE LOGOPE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO DALIKO connu sous le nom de DALIKO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AKAKPO et au Sud par une rue de 28 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95515 déposée le 25 janvier 2022, M. KOELIWA Atimou, profession : DIRECTEUR REGIONAL DE LA PROMOTION SOCIALE demeurant à BADOU et domicilié(es) à BADOU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à MISSION-TOVE connu sous le nom de APSSITO, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOTROU Kokou et AGBOTROU Mensa et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95516 déposée le 25 janvier 2022, M. LOGAH Kudzo, profession : CULTIVATEUR demeurant à TSEVIE et domicilié(es) à BOLOUMONDJI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 37ha 00a 70ca, situé à KEVE ZOGBEPIME connu sous le nom de ABENUKOME ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par les propriétés AMOU Yawo François et HEVI Komi, au Sud par les propriétés GOUMENOU Théophil SOTSAVI Ali, à l'Est par la propriété NOUKAFU Kossi et à l'Ouest par les propriétés ABBEY Pierre-Kodzo et DJATA Kossi.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95517 déposée le 25 janvier 2022, M. SANDJA N. Issa, profession : MARIN CIVIL demeurant à LOME et domicilié(es) à KEGUE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 90a 94ca, situé à AGBELOUVE AFOUDOME connu sous le nom de ATIYIVE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité VIEDENOU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95518 déposée le 25 janvier 2022, M. AHONON Koudjo, profession : INDUSTRIEL demeurant à LOME et domicilié(es) à WESSOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AKEPE ASSIAMAGBLE connu sous le nom de LEGBAKPIUI ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJIVON Marie et à l'Est par la propriété KPAKOTE S. Awa.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95519 déposée le 25 janvier 2022, M. d'ALMEIDA Gamélé Komlan, profession : AVOCAT demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 00a 50ca, situé à MISSION-TOVE connu sous le nom de ADIDOME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété AWOOUNO Bokor, au Sud par la propriété KPELLE Agboli et la collectivité DOGBO, à l'Est par la collectivité KPELLE et à l'Ouest par un sentier.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95520 déposée le 25 janvier 2022, Mme AKAKPO Affiwavi, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à ATTIEGOU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de KLEME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité EGBLA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 et 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95521 déposée le 25 janvier 2022, Mme MOUMOUNI Safourah, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE LOGOPE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 96ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de BOLOUMONDJI ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 13, 24 et 22 et à l'Est par une rue non dénommée de 18 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95522 déposée le 25 janvier 2022, Mme KUASSI Kpedje Kossiwa, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à BE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de AGODOME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KENNYA.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95523 déposée le 25 janvier 2022, Mme MOWOU Abra Mawunyo, profession : COUTURIERE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 88ca, situé à SAGBADO KLEME connu sous le nom de AGOKPANOU ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété VIGLO et à l'Ouest par une rue existante de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95524 déposée le 25 janvier 2022, M. KOUSSOUGBO Sassou Comlan, profession : EMPLOYE SOCIAL demeurant à LOME et domicilié(es) à ATTIKPA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de DJEKIN ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par la voie ferrée LOME ANEHO de 50m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KUEVI Dédé.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95525 déposée le 25 janvier 2022 , M. DAGBOVIE Essi épouse HART, profession : COIFFEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à TSEVIE BOLOUMODJI connu sous le nom de ATITO ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GAYAKPA.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95527 déposée le 25 janvier 2022, Mme AKUE Kalé épouse ASSOOU, profession : ASSISTANTE DE DIRECTION demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGBODRAFO DJASSEME connu sous le nom de APETOKOPE ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété MENSAH K. A. et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95529 déposée le 25 janvier 2022, Mme DINIKPIROU Afoua, profession : RETRAITEE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à ASSAHOUN connu sous le nom de GAWOUIVE ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue de 18m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOVON Kossi.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95530 déposée le 25 janvier 2021, M. AKOTCHOLO Kowami, profession : MAINTENANCIER demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à AGOE-LEGBASSITO connu sous le nom de KOVE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ZANOOU, à l'Est par la propriété ADANOOU Amavi et au Sud par une rue existante de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95531 déposée le 25 janvier 2022, M. ASSAÏ Wiyao, profession : TELECOM demeurant à LOME et domicilié(es) à ADETIKOPE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 94ca, situé à DAVIE connu sous le nom de KOHE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BADAGBON et LABAN, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16 et 18 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95532 déposée le 25 janvier 2022, M. KAMAN Mondobozi Pélem, profession : ENSEIGNANT demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 43ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de APSSITO, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété TETEKPO Wotodjo, à l'Est par l'intersection entre des rues de 16 et 20m et à l'Ouest par la collectivité KOLA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95533 déposée le 25 janvier 2022, M. SOYIGBE Jérôme, profession : TAILLEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 38ca, situé à LOME HEDZRANAWOE connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N° 06A et 05, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par un passage de 06 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95534 déposée le 25 janvier 2021, Mme TEKOU Alouaname, profession : ENSEIGNANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE DEMAPOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 84ca, situé à AGOE KOVE connu sous le nom de KOVE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété MENSAH Kokou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 28 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95535 déposée le 25 janvier 2021, M. DOUTI Nameguissoune épouse MANI, profession : SECRETAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11ha 04a 65ca, situé à KOUVE connu sous le nom de DOGOE, préfecture de(s) Yoto et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MATI Doh.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95536 déposée le 25 janvier 2022, M. DERNICK Yannick, profession : MECANICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à ANEHO connu sous le nom de GLIDJI, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété FOLLY et à l'Est par la propriété WILSON Adjévi.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95538 déposée le 25 janvier 2022, Mme DONYISSO Hodalo, profession : COMPTABLE-GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 87ca, situé à AKEPE AKEPEDO connu sous le nom de DJEVE, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZAGLO et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95539 déposée le 25 janvier 2022, Mme AKUETEY-AKUE Akou Adoko, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à KEGUE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 78ca, situé à GBATOPE connu sous le nom de YOBO, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété SOKPLI, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 18 et 16m et à l'Est par la propriété APEDJO Dotse.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95540 déposée le 25 janvier 2022, M. ADHIRIKAH Moukarah, profession : COMPTABLE demeurant à ATAKPAME et domicilié(es) à ATAKPAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AGOE SANGUERA connu sous le nom de SANGUERA, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBLEKPE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95541 déposée le 25 janvier 2022, M. AKPOTI Komlavi, profession : ENSEIGNANT CHERCHEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 49ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de AVENYAKE WLEVITIGOME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AHIABLAME Yawovi, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95543 déposée le 25 janvier 2022, M. ASSIGNON Koffi, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié(es) à SAGBADO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 71ca, situé à SAGBADO connu sous le nom de AGOTIME, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBITOR et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95544 déposée le 25 janvier 2022, M. BILANTE Mazma, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADETIKOPE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 64ca, situé à DAVIE connu sous le nom de ANOME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AWITI Atsoukpe et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95545 déposée le 25 janvier 2022, M. BILANTE Mazma, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADETIKOPE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 84a 38ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de DALAVE ,préfecture de(s) Zio et borné PARCELLE A : au Nord au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14, 16 et 14m et à l'Est par la propriété AZITROGA. PARCELLE B : au Nord et au Sud par des rues de 16 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIOVILADJA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95546 déposée le 25 janvier 2022, Mme BADANADOU Asseyoune, profession : ASSISTANTE DE DIRECTION demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de ATSANVE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 16m chacune, à l'Est par la propriété DOSSON K. Sylvain et à l'Ouest par la propriété du commandant ATTA Abalo.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95548 déposée le 25 janvier 2022, M. AHIABOR Yao Senyo, profession : GERANT DE STATION demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AVEDJI connu sous le nom de WESSOME ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 825A, 827 et 824 et à l'Est par une rue de 30 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95549 déposée le 25 janvier 2022, M. FIDANOU William Mensah, profession : PASTEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE ASSIYEYE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 79a 41ca, situé à KOUVE connu sous le nom de KPOMADI ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété Ayisisu Koku, au Sud par la propriété GAVO Bede, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOMEGAH Komi.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95550 déposée le 25 janvier 2022, M. DOUTI Kanssanme, profession : MECANICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 13ca, situé à AGOENYIVE FIDOKPUI connu sous le nom de FIDOKPUI ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGOUTO, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14 et 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95551 déposée le 25 janvier 2022, M. WOKPOGBE Adzo Kafui épouse SENAGBE, profession : ENSEIGNANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à SANGUERA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 83ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de KOHE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AYIVOR, au Sud par la route KOHE ZOSSIME de 30m et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95552 déposée le 25 janvier 2022, M. AMEGAH Kodjo Senamede, profession : CONSULTANT demeurant à LOME et domicilié(es) à ABALEPEDO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AKEPE connu sous le nom de ASSIAMAGBLE, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPAGLO ABLA et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95553 déposée le 25 janvier 2022, M. FOLLY-NOTSRON Folly Edem, profession : INGENIEUR GENIE CIVIL demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à AKEPE connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité SOGLO et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95554 déposée le 25 janvier 2022, M. AMEGAH Kodjo Senamede, profession : CONSULTANT ENCOMMUNICATION demeurant à LOME et domicilié(es) à AGBALEPEDO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de VOGOME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUMODJI et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95555 déposée le 25 janvier 2022, M. AKASSI Essotena, profession : GESTIONNAIRE COMMERCIAL demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à KOVIE MESSE connu sous le nom de HAKANOU, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATIGLO et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95556 déposée le 25 janvier 2022, M. BUCKNER Koffi Mahoutin, profession : CHEF SECTION demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 74ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de ATTIEME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIAGNO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95557 déposée le 25 janvier 2022, M. AKLASSOU Kokou Afagbedji, profession : INFIRMIERE D'ETAT demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de APESSITO, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWANYO Koami et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95558 déposée le 25 janvier 2022, M. VIGNON Edoe Djanta, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié(es) à KODOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de AVETA, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété WOANYAKO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95559 déposée le 25 janvier 2022, Mme ADJAYI Monsouratou, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 02a 79ca, situé à KOVIE connu sous le nom de ANANISSIME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété GONYOU ALAVI, au Sud par la collectivité KPONKOU, à l'Est par les propriétés AWOUYE Tekpelou, BOKOYE et KAMASSAN et la collectivité GBEDIVLO et à l'Ouest par la collectivité SANVI et la propriété AGBOVI Emmanuel.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95560 déposée le 25 janvier 2022, M. et Mme AGBO Kodjovi et HOINSO Yawa Délali, profession : SOSCIOLOGUE et ASSISTANTE DE DIRECTION demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE AHONKPOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à AKEPE ASSIAMAGBLE connu sous le nom de DZIEVE, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADZAHOLOU Kokou Nicolas et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95561 déposée le 25 janvier 2022, M. ADOYI Ezzo-Wavana Ahmed, profession : INSPECTEUR DES IMPÔTS demeurant à LOME et domicilié(es) à ATTIEGOU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à AFLAO AMADAHOME connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par la propriété DZANYI, au Sud par la VOIE RAPIDE de 50m, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 919 et 921.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95562 déposée le 25 janvier 2022, M. EKLOU Kossi, profession : CHAUFFEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à BE ADAKPAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de DJAGBLE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord au Sud et à l'Est par la collectivité AGOGNON ATIGNO Achiango et à l'Ouest par une rue existante de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95563 déposée le 25 janvier 2022, M. TIDJANI Djima Oyetunde, profession : DOCTEUR EN PHARMACIE demeurant à AGBODRAFO et domicilié(es) à TOGOKOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par la route nationale N°2 LOME ANEHO de 40m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KOUTODJO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95564 déposée le 25 janvier 2022, M. SOKPOR Yawo Agbémabiase, profession : CHEF DU VILLAGE demeurant à BAGBE et domicilié(es) à BAGBE-ROUTE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 37a 70ca, situé à BAGBE connu sous le nom de BAGBE-ROUTE, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOKPOR et à l'Est par la route nationale N°5 LOME-KPALIME.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95565 déposée le 26 janvier 2022, M. D'ALMEIDA Biahacue M., profession : EMPLOYE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de AMLAKOPE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AYIVI Kokou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95567 déposée le 26 janvier 2022, M. SATIRA Djamsa, profession : SANS PROFESSION demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AKEPE connu sous le nom de DIEVE, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGUZE Koffi et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95569 déposée le 26 janvier 2022, M. KOUTODJO Amégnizi, profession : TOLIER-SOUDEUR demeurant à ANEHO et domicilié(es) à ANEHO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 08ca, situé à ANEHO connu sous le nom de AGBATA, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ALLAGLO et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95571 déposée le 26 janvier 2022, Mme MARTIN Kouassi Odette, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 60ca, situé à WUAGBA connu sous le nom de DIDOKONOU, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par respectivement les lots N° 43-44, 50 et 47-49 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 30 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95572 déposée le 26 janvier 2022, Mme MARTIN Kouassi Odette, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOENYIVE connu sous le nom de AWONKOUI, préfecture de(s) Agoué-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest respectivement les lots N° 486, 487-488 et 484.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95573 déposée le 26 janvier 2022, M. TCHIMBIANDJA Yendoukoa, profession : PREFET demeurant à NAPIENG et domicilié(es) à NAPIENG, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AKEPE connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TENGUE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95574 déposée le 26 janvier 2022, M. SEGBEDJI Attasse Koffi, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 76a 82ca, situé à KEVE connu sous le nom de ANYRON, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété AGBEKO et la propriété MENSAH Kokou, au Sud par la propriété GOBA, à l'Est par le fleuve ZIO et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95575 déposée le 26 janvier 2022, M. LAWSON Fessou Dzigbondi, profession : COMPTABLE GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à BE AHLIGO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 83ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de CONDJI-KPANOU, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété PLACCA Akouété, au Sud par la propriété AKAKPO et à l'Est par la rue AGBODRAFO-TOVINOU de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95576 déposée le 26 janvier 2022, M. AGBO Enakpokpo, profession : TECHNICIEN DE LABORATOIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à TOKOIN, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 82ca, situé à MISSION-TOVE connu sous le nom de KPALA, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété SIABI, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 20 et 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95577 déposée le 26 janvier 2022, M. KATRO Akouété, profession : PASTEUR demeurant à KARA et domicilié(es) à KARA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à TOKOIN connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété du Feu APETSI G.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95578 déposée le 26 janvier 2022, M. TCHAHARO Ourotemba, profession : TECHNICIEN DE LABORATOIRE demeurant à AGOE et domicilié(es) à LOGOPE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à MISSION-TOVE connu sous le nom de KPALA, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHONDO Léo Kwassi et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95580 déposée le 26 janvier 2022, M. TODOE Kossi Amegnona, profession : sans profession demeurant à LOME et domicilié(es) à DJIDJOLE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à MISSION-TOVE connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la route ADIDOGOME-AKEPE de 20 m, au Sud, à l'Est à l'Ouest par la propriété AZIAGBA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95581 déposée le 26 janvier 2022, M. HOUNGBEDJI Abalo Kokou Dodji, profession : ARTISTE COMMEIDIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 07a 46ca, situé à DALAVE HAVE connu sous le nom de HEME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par les propriétés NYAVI et AVIGA, au Sud par les propriétés FIONYO et GBEVON.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95582 déposée le 26 janvier 2022, M. YENTCHABRE Damtote, profession : COMPTABLE demeurant à ADETIKOPE et domicilié(es) à ADETIKOPE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 16a 65ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de AGOTIME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété BRANCHE EWOYA représenté par ASSIMADI Koami, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété ASSINOUE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95583 déposée le 26 janvier 2022, M. TEKOG Bogdan Messan, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à TOKOIN GBADAGO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ABOBO connu sous le nom de ZEGLEYEYE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOUMEDJRO et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95584 déposée le 26 janvier 2022 M. DATE Yao, profession : INGENIEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 78ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de KPATEFI, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété AFLA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95585 déposée le 26 janvier 2022, M. YESSOU Komlavi Francis, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE KOHE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 19ca, situé à SAGBADO connu sous le nom de AKATO-VIEPE, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95586 déposée le 26 janvier 2022, Mme MENSAH Teko Mawussi, profession : REVENDEUSE demeurant à ANEHO et domicilié(es) à GBODJOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à ANEHO connu sous le nom de GBODJOME, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par la propriété ATTISSO, au Sud et à l'Est par la propriété ETOU A. Apégan et à l'Ouest par une rue existante de 12 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95587 déposée le 26 janvier 2022, M. ATTISSO Akollisseh, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à BE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à ANEHO connu sous le nom de GBODJOME, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété ETOU Apégan A., au Sud par la propriété MENSAH Têko M. et à l'Ouest par une rue existante de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95588 déposée le 26 janvier 2022, M. ZOGBESSOU Kodjetin, profession : ELECTRICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 35ca, situé à KPOGAN connu sous le nom de TOGOME, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud et à l'Est par la propriété FIOKLOU Koto Ayao et à l'Ouest par la propriété FIAWOO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95589 déposée le 26 janvier 2022, M. ZOGBESSOU Hounkpanou, profession : CUISINIER demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ABOBO connu sous le nom de KOGLON, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AVOUESSEY Kouami.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95590 déposée le 26 janvier 2022, M. VEGNATO Kodjo Mensah, profession : CULTIVATEUR demeurant à WLI et domicilié(es) à WLI CENTRE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 43a 13ca, situé à BOLOU connu sous le nom de GBOLIVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par les collectivités TENASSOU et EKLO, au Sud par la collectivité ESON, à l'Ouest par les collectivités ESON et BEDJRA et à l'Est par les collectivités AFOLE et AFOLE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95591 déposée le 26 janvier 2022, M. FADAZ CHARIF-D Donald, profession : PRÊTRE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 44ca, situé à ASSAHOUN connu sous le nom de BASE 57 ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSOGBA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95593 déposée le 26 janvier 2022, M. TCHASSIM Essozimna, profession : DIRECTEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 51ca, situé à SAGBADO connu sous le nom de LANKOUVI ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 24m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N°1690-1688, 1691-1689B et 1687A.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95594 déposée le 26 janvier 2022, M. AROUNA Taofic, profession : GERANT demeurant à LOME et domicilié(es) à AGBALEPEDOGAN, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca, situé à DAVIE connu sous le nom de KPOVEME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALANGAN Kodjo Tewua et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95595 déposée le 26 janvier 2022, Mme MAMAN Farida, profession : ADMINISTRATRICE CIVIL demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE SOGBOSSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 86ca, situé à DALAVE connu sous le nom de FEGUEDZIN ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AGBAHOU, au Sud par la propriété ALIMOU K.M. et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95596 déposée le 26 janvier 2022, M. DJELE Dahouda, profession : AGRO ECONOMISTE demeurant à LOME et domicilié(es) à SANGUERA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 99ca, situé à TSEVIE DEVE connu sous le nom de HOUMIDO ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la collectivité GOLOVON et au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95597 déposée le 26 janvier 2022, M. KLOHOUN Kodjo Edoh, profession : ETUDIANT demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de TOKOIN ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADJA Ahoosi et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95598 déposée le 26 janvier 2022, Mme BODJONA Tchilalo B., profession : COMMERCANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE ADJOUGBA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 37ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de MANYOKOPE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété de la collectivité BASSA, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16 et 18m et à l'Ouest par la route nationale N° 1 de 70 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95599 déposée le 26 janvier 2022, Mme BODJONA Tchilalo B., profession : COMMERCANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE ADJOUGBA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 91ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de KOLO, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues en projet de 12 et 16 m, au Sud et à l'Est par la propriété AZANSSOU Kokou.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95600 déposée le 26 janvier 2022, Mme BODJONA Tchilalo B. Epouse BARANDAO, profession : COMMERCANTE demeurant à AGOE et domicilié(es) à ADJOUGBA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 34a 51ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de MANYOKOPE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété MANYO KODJO, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 16m et au Sud par une rue existante de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95601 déposée le 26 janvier 2022, Mme BODJONA Tchilalo B. Epouse BARANDAO, profession : COMMERCANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 27ha 27a 14ca, situé à TSEVIE LILIKOPE connu sous le nom de AGBA KOPE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADZONOU.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95602 déposée le 26 janvier 2022, M. SINGO Kpandji, profession : TECHNICIEN SUPERIEUR GENIE CIVIL demeurant à DJAGBLE et domicilié(es) à GBAMA KOPE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 49ca, situé à DAVIE-ASSOME TEKPO connu sous le nom de DEME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété KPOTI KOMLAN, à l'Ouest par la collectivité ZNDJI, au Sud par une rue existante de 18m et à l'Est par une rue existante de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95603 déposée le 26 janvier 2022, M. TCHASSOU Edoh, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 89ca, situé à AGBODRAFO DJASSEME connu sous le nom de AMOENIKOPE, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la ligne de la haute tension OTP de 52m, à l'Ouest par la propriété AMOENI K. SETH et à l'Est par la propriété AMOENI GAMELE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95604 déposée le 26 janvier 2022, M. FOLY Adama Eric, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 18ca, situé à GBODJOME connu sous le nom de GBODJOME ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par la propriété ETOU ANOUMOU, à l'Ouest par la propriété ETOU ECLOU ADODO, à l'Est par la propriété ETOU DJATOUGBE et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95605 déposée le 26 janvier 2022, Mme GUEMARBE N'gai, profession : SECRETAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 04ca, situé à AFLAO GAKLI connu sous le nom de ADIDOGOME ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 306, à l'Est par le lot N° 304B, au Sud par une rue non dénommée de 24m et à l'Ouest par le croisement de deux rues non dénommées de 24 et 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95606 déposée le 26 janvier 2022, M. AKAKPO Yao Amenyo, profession : OFFICIER DE POLICE demeurant à AGOE et domicilié(es) à SANGUERA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de ATTIEME ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété FOLLY KOSSIVIA, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95607 déposée le 26 janvier 2022, M. VEDOME Komivi Missadzi, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à AGOE et domicilié(es) à SANGUERA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO connu sous le nom de KLEGOME ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPONSOU TONA et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95608 déposée le 26 janvier 2022, Mme DJETABA Séwa Baritikpah, profession : COMMUNICATRICE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à WLI connu sous le nom de LANSSE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14 m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJETABA DIDA.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95609 déposée le 26 janvier 2022, M. BOURAIMA Soumaïla, profession : INGENIEUR INFORMATICIEN demeurant à AGOE et domicilié(es) à MADJIKPETO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03ha 00a 00ca, situé à AGBELOUVE KODJE connu sous le nom de EHOE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité NYATSE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95610 déposée le 26 janvier 2022, Mme KETEHOULI Di-Siram Abidé, profession : MENAGERE demeurant à AGOE et domicilié(es) à ASSIYEYE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de ASSIKO ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété AKATO, à l'Ouest par la propriété BOLO et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95611 déposée le 26 janvier 2022, M. LOKO Kokou, profession : MISSIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 89a 14ca, situé à AGOE connu sous le nom de DIKAME ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par une rue de 28 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95612 déposée le 26 janvier 2022 M. LOKO Kokou, profession : MISSIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 32a 46ca, situé à AGOE connu sous le nom de DIKAME ,préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 m chacune, à l'Est par une rue de 28m et à l' Ouest par la collectivité KOUDZO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95613 déposée le 26 janvier 2022, M. ABOLEY Kodjo Sépopo, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME FRANCISCAIN, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 48a 80ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME AGOKPANOU connu sous le nom de DJIGBE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par les collectivités AWAYIWOU et EZOU, au Sud par la collectivité DOGAN, à l'Est par la propriété HENYO ASSAWOA et à l'Ouest par la collectivité ZOTEPE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95614 déposée le 26 janvier 2022, M. GAFAN Ablam, profession : JURISTE demeurant à LOME et domicilié(es) à TOKOIN SOLIDARITE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de ADIDOME ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété YIGBE KOMLANVI, au Sud par la propriété DADABOR et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95615 déposée le 26 janvier 2022, M. ODOLA Kodjovi, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à AGOE et domicilié(es) à CAMP GP, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 19ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO connu sous le nom de AVOEME ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 18m, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par la propriété MASSEME DANDEMONT.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95616 déposée le 26 janvier 2022, Mme GOUBY Ama, profession : EMPLOYEE DE BANQUE demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de FOZUI ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité EWON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95617 déposée le 26 janvier 2022, Mme PRE Wetchilé Epse POLORIGNI, profession : EMPLOYEE DE PHARMACIE demeurant à LOME et domiciliées à ADIDOGOME, majeure non interdit(e) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de SEGBE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ADJIBOLO KODJO et à l'Ouest par une rue existante de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95618 déposée le 26 janvier 2022, M. TCHALLA Kora, profession : ENSEIGNANT demeurant à AGOE et domicilié(es) à CACAVELI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de ZILIDJI ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par un passage de 6m, à l'Ouest par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété NOMAGNO KOFFI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95620 déposée le 26 janvier 2022, Mme MABOUDOU Akouavi Epse KLOUVI, profession : MEDECIN demeurant à LOME et domicilié(es) à SAGBADO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 28ca, situé à DJAGBLE KPOTA connu sous le nom de KLEME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité ATTIKPO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95621 déposée le 26 janvier 2022, M. AKINTAYOR Wassiou Kolawole, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de LOGOTE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot N° 36, à l'Est par le lot N° 29 et à l'Ouest par le lot N° 28-A.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95622 déposée le 26 janvier 2022, M. AGBEHONOU Anoumou Kokou, profession : PASTEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à ADAMAVO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à BAGUIDA connu sous le nom de ADAMAVO ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 517, à l'Est par le lot N° 519, à l'Ouest par le lot N° 518 et au Sud par une rue de 08 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95623 déposée le 26 janvier 2022, Mme KONDO Adjo Epse ADAKPAM, profession : TRESSEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADAMAVO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 95ca, situé à ANDO connu sous le nom de BEDO, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété AHOKOU et MPANU-MPANU, au Sud par la propriété GOMON KUMELE, à l'Est par la collectivité AGBONOU et à l'Ouest par la propriété ZOGLO K. MINYANU.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95624 déposée le 26 janvier 2022, M. HASSIM Maliawai, profession : GEOGRAPHE demeurant à KARA et domicilié(es) à TELOUDE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de DEME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ADZELEY et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95625 déposée le 26 janvier 2022, Mme EZA Amah Délaly, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à ATTIEGOU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 66ca, situé à LOME TOKOIN BE connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot 373B, à l'Est par le lot 372, au Sud par une route non dénommée de 50m et à l'Ouest par la route d'ATTIEGOU de 28 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95626 déposée le 26 janvier 2022, M. YELE Kodjo, profession : GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES demeurant à AGOE et domicilié(es) à SANGUERA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 28ca, situé à DAVIE-ASSOME connu sous le nom de AGBLEKPOE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ADIKO, au Sud par la collectivité ADIKO et une rue en projet de 18m et à l'Ouest par une rue en projet de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95627 déposée le 26 janvier 2022, M. AMOUZOU Koffi Novignon, profession : ETUDIANT demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEKO et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95628 déposée le 26 janvier 2022, M. AKUE Moevi Ayao, profession : STYLISTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de KPALA, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FOLIKOUE et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95629 déposée le 26 janvier 2022, M. KOFFI Atassé A. Serge, profession : MEDECIN demeurant à AGOE et domicilié(es) à HOUMBI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à BE-EST NETIME ZOGBEDJI connu sous le nom de KELEGOUGAN ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAGLO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95630 déposée le 26 janvier 2022, M. NICOUE-BEGLAH Gervais Virgile Nicoué, profession : ARCHITECTE demeurant et domicilié(es) en FRANCE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca, situé à LEBE TOTA connu sous le nom de SOUME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété DAKLOU Agbanyo Segla, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 24 et 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95631 déposée le 26 janvier 2022, M. KOMBATE Namtante, profession : STYLISTE MODELISTE demeurant à LOME et domicilié(es) à NUKAFU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de KPALA ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FOLIKOUE et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95632 déposée le 26 janvier 2022, Mme MAWUKO Akpéné, profession : GESTIONNAIRE COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié(es) à NYEKONAKPOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de LANKOVI ZOGBE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TSOGBE KOFFI DOTSE.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95633 déposée le 26 janvier 2022, Mme GBENADO Mèyè Mimedé Epse CODJIA, profession : ENSEIGNANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à ATTIEGOU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de KPALA ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FOLIKOUE.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95635 déposée le 26 janvier 2022, Mme BRUCE Assaba Lydia, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 46ca, situé à AKEPE connu sous le nom de ASSIAMAGBLE ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Est par la propriété DETO et une rue de 14m, à l'Ouest par une rue de 14m et au Sud par la propriété AGBOKANZO.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95636 déposée le 26 janvier 2022, M. AZONKO Yawo Agbéméfa Elom, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 76ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de APEDOME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété MOKLI ABLAVI JEANETTE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95637 déposée le 26 janvier 2022 Mme SOSSOU Ablavi, profession : COUTURIERE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 35ca, situé à TOGGLEKOPE connu sous le nom de TOGGLEKOPE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZOUMAH.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95638 déposée le 26 janvier 2022, M. SOSSOU Kossivi, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO connu sous le nom de AVOEME, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KUSUGBO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95639 déposée le 26 janvier 2022, Mme ATAYI Sakele Ayawoa, profession : RETRAITEE demeurant à ANEHO et domicilié(es) à NLESSI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 31ca, situé à ANEHO connu sous le nom de DEGBENOU, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par les lots N° 1 et 2, à l'Est par le lot N° 9, à l'Ouest par la propriété KOKODOKO AKUE et au Sud par une rue non dénommée de 10 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95640 déposée le 26 janvier 2022, Mme BUCKNOR Akossiwa Edwige Davila, profession : ENSEIGNANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à DJIDJOLE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AKEPE connu sous le nom de ASSIAMAGBLE, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété GAMADO KOSSI et KOUDZO et à l'Est par la route AKEPE MISSION TOVE de 30 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95641 déposée le 26 janvier 2022, M. SOSSOU Efoe Somado Lossa, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 22a 27ca, situé à GLIDJI SIGBEHOU connu sous le nom de ABOUDOUKPOGOME, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une rue lagunaire de 30m, au Sud par une rue de 14m, à l'Ouest par la propriété KADEGA et à l'Est par la propriété WILSON AKOVI ARSENE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95642 déposée le 26 janvier 2022, M. GNADJOSSE Komi Ananivi, profession : MECANICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à SEGBE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de LOGOTE ZOGBE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par la propriété KAGLAN ATTSILE, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété KAGLAN KOSSI et à l'Ouest par la propriété KPODO KODEWU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95643 déposée le 26 janvier 2022, M. AGBANOUVI Agassi Kokouvi, profession : PRETRE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de AGBELIKO ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ABOLU AKU et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95644 déposée le 26 janvier 2022, M. AKAKPOVI Ekoue Thierry, profession : DESSINATEUR demeurant à LOME BE et domicilié(es) à KLIKAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ASSAHOUN connu sous le nom de MEKOVIADÉ ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité OSSADJI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95645 déposée le 26 janvier 2022, M. ADJOGAH Kokou, profession : RESPONSABLE LOGISTIQUE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOADIN, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ASSAHOUN connu sous le nom de MEKOVIADÉ ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Est par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité OSSADJI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95647 déposée le 26 janvier 2022, M. ADUFU Kossi Séna, profession : AGRO ECONOMISTE demeurant à LOME AFLAO et domicilié(es) à SAGBADO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ASSAHOUN connu sous le nom de MEKOVIADÉ ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité OSSADJI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99648 déposée le 26 janvier 2022, M. ETSE Komla Abotsi, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ASSAHOUN connu sous le nom de MEKOVIADÉ ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité OSSADJI, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95649 déposée le 26 janvier 2022, Mme AWLIME Sotchimede Epse MENSAH, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ASSAHOUN connu sous le nom de MEKOVIADÉ, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité OSSADJI et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95650 déposée le 26 janvier 2022, M. ADJOBLE Komi Lolonyo, profession : COMPTABLE GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AKEPE connu sous le nom de ASSIAMA, préfecture de(s) Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ADZOYI AZIAMANYO MONYEKOR, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95651 déposée le 26 janvier 2022, M. HOUMANOU D. Koffi Etienne, SANS PROFESSION demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 70ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de AGBATA, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété DOEVI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95652 déposée le 26 janvier 2022, Mme DAKEY Akuvi Enyonam, profession : ASSISTANTE MEDICALE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 71a 72ca, situé à DALAVE connu sous le nom de AVEVOEDJI, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 14m chacune, à l'Ouest par une rue en projet de 16m et au Sud par une rue en projet de 18 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95653 déposée le 26 janvier 2022 M. KUEVIDJIN Folly, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié(es) à HEDZRAWANE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 75a 05ca, situé à ANDO ABLAME connu sous le nom de ABLAME, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDEKA AWUSAH et au Sud par la route BATOUME ASSAHOUN de 30 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95654 déposée le 26 janvier 2022, M. AFANWOUBO Koffi, profession : TRANSITAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 67a 71ca, situé à ESSE-GODJIN ESSE-ANA connu sous le nom de ZOUMATOKON, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété AFANWOUBO KOFFI, au Sud et à l'Est par la propriété KEM et à l'Ouest par la propriété TCHITCHIRA KOSSI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95655 déposée le 26 janvier 2022, M. ONIPOH Afouno Kodjovi, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME AWATAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca, situé à AKEPE connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par un passage de 06m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la propriété ADJIMADO et à l'Est par la propriété AGBEZOUKE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95656 déposée le 26 janvier 2022, M. ONIPOH Afouno Kodjovi, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME AWATAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de YOKOE, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N° 53, 52B et 50.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95657 déposée le 26 janvier 2022, M. ASSIH Sizing Eyana, profession : GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 82ca, situé à DALAVE connu sous le nom de SEOUVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité ZONTO, à l'Ouest par la collectivité SIABI et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95658 déposée le 26 janvier 2022, M. ASSIH Sizing Eyana, profession : GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME AWATAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13ha 95a 95ca, situé à ASSAHOUN connu sous le nom de ANDO CENTRE, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des propriétés non dénommées.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95660 déposée le 26 janvier 2022, Mme DOTCHOU Adjo Dzifa Epse LINHOUME, profession : INFIRMIERE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de ADELANKOME, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la collectivité PASSAKOU.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95661 déposée le 26 janvier 2022, M. ADUAYOM N'GNAGAKE Hola Ekoe, profession : GREFFIER demeurant à LOME et domicilié(es) à ELAVAGNON, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEDOR et à l'Est par la propriété KLOMEGAN.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95662 déposée le 26 janvier 2022, M. AKOTCHAYE Komlan Ogoutchéta, profession : GREFFIER demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEDOR.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95663 déposée le 26 janvier 2022, M. WILSON Lasse Messan Alex, profession : EMPLOYE DE BUREAU demeurant à LOME et domicilié(es) à ABLOGAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de TOGOKOME, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété DONOU et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95664 déposée le 27 janvier 2022, M. AMEDAM Yao, profession : DIRECTEUR D'ENTREPRISE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de BOKPOKO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route BOKPOKO AMEDENTA de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KAMASSAN KOMI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95665 déposée le 27 janvier 2022, M. DOTE Koutse, profession : AGENT COMMERCIAL demeurant à AGOE et domicilié(es) à LEGBASSITO AVINATO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 06ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de DALAVE MODZI, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LEGBA KOKOU et au Sud par la collectivité APEDO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95666 déposée le 27 janvier 2022, M. KOUEVI Mawuvi Koue, profession : INGENIEUR GENIE RURAL demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 14a 74ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de SEGBE, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété LATEY AGBEMEBIA, à l'Est par la collectivité LATEY et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95667 déposée le 27 janvier 2022, Mme KOUEVI Nina Tchotcho, profession : TECHNICIENNE SUPERIEUR GENIE CIVIL demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AFLAO SAGBADO SEGBE connu sous le nom de ZANVI, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KOUE MAWUVI KOUEVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95668 déposée le 27 janvier 2022, Mme KOUEVI Kayi Katia, profession : AGENT COMMERCIAL demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO SEGBE connu sous le nom de ZANVI, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par la propriété SEMEKONAWO DAYIBO, à l'Ouest par la propriété EKLOU DANKPO, à l'Est par la propriété MISSISSO et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95669 déposée le 27 janvier 2022, M. MADOU Kodjo, profession : VENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de AMEDENTA, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ATSOU et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95670 déposée le 27 janvier 2022, Mme HOUNKPEDJI Djigbodi Epse KUAOVI, profession : COMPTABLE-GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 17ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N° 1066, 1067B et 1065 et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95671 déposée le 27 janvier 2022, M. AD ANLETE Assiongbon, profession : INGENIEUR EN TECHNOLOGIE AUTOMOBILE demeurant à LOME et domicilié(es) à KELEGOUGAN, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de KLEME TOKONOU, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOVI BONGO et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95672 déposée le 27 janvier 2022, M. KPOFON Koffi Semexa, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à NUKAFU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 26a 35ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de KLEME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par les propriétés KLOUGAN KAYIZA et AFANGBEDJI KODJO, au Sud par la propriété KLOUGAN KOMLAVI, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 14m et la propriété KLOUGAN.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95673 déposée le 27 janvier 2022, M. KPOFON Koffi Semexa, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à NUKAFU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 99a 98ca, situé à KEVE connu sous le nom de ANYRON, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété AGBOBLI, au Sud par la propriété AGBOGLATI, à l'Est par l'emprise du ruisseau KPEGBADZA et à l'Ouest par la route ANYRON menant vers le fleuve Zio.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95674 déposée le 27 janvier 2022, M. KPOFON Kossi Mawunyo, profession : ETUDIANT demeurant à LOME et domicilié(es) à NUKAFU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 52a 72ca, situé à KEVE ANYRON connu sous le nom de KEVEKOR ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AGBOGLATI et à l'Ouest par la propriété AHOLOU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95675 déposée le 27 janvier 2022, M. KPOFON Koffi Semexa, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 84a 88ca, situé à GAPE KPODZI ZEVE connu sous le nom de NYIKONU ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété GOZO, au Sud par le fleuve ZIO, à l'Est par la propriété AGBOGLATI et à l'Ouest par la propriété DRAFO SEMEWO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95676 déposée le 27 janvier 2022, M. HASSANE Abdoul-Razak, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à GBOSSIME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 28ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de SAGNRAKO ,préfecture de(s) Agôè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité MLAGANI, à l'Est et au Sud par la propriété AGBODOGLO MISSIDAN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95677 déposée le 27 janvier 2022, M. GBEDEY Kpade Komi M., profession : MAGASINIER demeurant à FRANCE et domicilié(es) à France de passage régulier à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à DAVIE-ASSOME connu sous le nom de AMLA ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, par une rue non dénommée de 14m, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOUVON.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95678 déposée le 27 janvier 2022, Mme BLEFOU Akoua Epse TODEDJRAPOU, profession : VENDEUSE demeurant à ALLEMAGNE et domicilié(es) à Allemagne de passage régulier à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 60ca, situé à ABOBO connu sous le nom de AKLADJEME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité AKLIGO AFANGBEDJI AZIALE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95679 déposée le 27 janvier 2022, Mme BLEFOU Akoua Epse TODEDJRAPOU, profession : VENDEUSE demeurant à ALLEMAGNE et domicilié(es) à Allemagne de passage régulier à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 47a 95ca, situé à ABOBO connu sous le nom de LOGOE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et au Sud par la propriété ANANI.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95680 déposée le 27 janvier 2022, Mme OGOULOU Amavi, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété TOGLO et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95681 déposée le 27 janvier 2022, M. TETEGAN Koffi Téma Bénissan, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à SAGBADO LANKOVI connu sous le nom de ZOGBEDJI, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, à l'Ouest et au Sud respectivement par les lots N° 2040 et 2042.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95682 déposée le 27 janvier 2022, M. KANDA Egbeléou Kossi, SANS PROFESSION demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de KLADJEME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité BOSSOU, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95683 déposée le 27 janvier 2022, M. MELEGNA Kossi Eli, profession : AUXILIAIRE MEDICAL demeurant et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 34ca, situé à DALAVE AYETO connu sous le nom de VOTA, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ASSIMADI et au Sud par la route DALAVE ADETIKOPE de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95684 déposée le 27 janvier 2022, M. MELEGNA Kokou Messa Elom, profession : TECHNICIEN TELECOM demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DALAVE AYETO connu sous le nom de VOTA, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ASSIMADI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95685 déposée le 27 janvier 2022, M. LOGO Messan, profession : REVENDEUR demeurant à AGOE et domicilié(es) à SANGUERA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO WOUGOME connu sous le nom de DEKPOR, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ATANDJI ALA EKLOU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95686 déposée le 27 janvier 2022, M. LOGO Kokougan, profession : REVENDEUR demeurant à AGOE et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de ZOVADJI, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 20m, à l'Est par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADJA AHOSSI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95687 déposée le 27 janvier 2022, M. TOLESSI Kokou Elinam, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de TOPEDOEME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPELLE, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par les propriétés KPELLE et DOULOHO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95688 déposée le 27 janvier 2022, M. TABADI Pazimam, profession : MILITAIRE demeurant à AGOE et domicilié(es) à LEGBASSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 26ca, situé à NOEPE connu sous le nom de AGOME, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la collectivité AZIABLE, à l'Est par la collectivité NOSSI-BOUAME, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95689 déposée le 27 janvier 2022, M. et Mme SAMEY Yessou Comlan et AGBO Ayema Afiwa Epe SAMEY, profession : EXPERT COMPTABLE ET CONSEILLERE PEDAGOGIQUE demeurant à AGOE et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AFLAO GAKLI connu sous le nom de SOVIEPE, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 20m, à l'Est par le lot N° 538, à l'Ouest par le lot N° 536-537A et au Sud par le lot N° 537C.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95690 déposée le 27 janvier 2022, Mme DOE Adjo, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AKATO-DEME, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité AGBODJINKPLE et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95691 déposée le 27 janvier 2022, M. ADJAYI Koffi Paulin, profession : MECANICIEN AUTO demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO connu sous le nom de AVOEME DJIGBE, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par la propriété ADJAYI KOFFI PAULIN, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AVOUSSOU et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95692 déposée le 27 janvier 2022, M. ADJAYI Koffi Paulin, profession : MECANICIEN AUTO demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO connu sous le nom de AVOEME DJIGBE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AVOUSSOU, au Sud par la propriété ADJAYI KOFFI PAULIN et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95693 déposée le 17 janvier 2022, M. OURO-BANG'NA Bouweï, profession : INSPECTEUR CENTRAL DU TRESOR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 59ca, situé à AFLAO GAKLI connu sous le nom de AGBALEPEDOGAN ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 289A, à l'Est par les lots N° 291 et 292, à l'Ouest par les lots N° 287 et 288 et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95694 déposée le 27 janvier 2022, M. ALFA Bagoubadi, profession : INGENIEUR GENIE CIVIL demeurant à AGOE et domicilié(es) à LEGBASSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 41a 96ca, situé à NOEPE connu sous le nom de ADOUGBLEVOU ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest et au Sud par des rues non dénommées de 16m chacune et à l'Est par la collectivité EKPE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95695 déposée le 27 janvier 2022, M. KADANGA Agnindoufei, profession : INGENIEUR DES TRAVAUX demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de KPEME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KPOGO KOSSI AZIADJEGBE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95696 déposée le 27 janvier 2022, M. TOUGLO Kokou Agbelenko, profession : ELECTRO-TECHNICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à AVENOU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 31ca, situé à BE-CENTRE connu sous le nom de HEDZRANAWÉ ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 146A, à l'Est par les lots N°142B et 146A, au Sud par une rue de 20m et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95697 déposée le 27 janvier 2022, M. EKLOU Afolè Ayawo, profession : OPERATEUR ECONOMIQUE demeurant à TSEVIE et domicilié(es) à N'TIFAFÀ, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14ha 43a 41ca, situé à BOLOU KPETA connu sous le nom de AGODEKE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété EKLOU AFOLE AYAWO, au Sud par la propriété GAGNO KOMI et la collectivité SOGLO et à l'Ouest par la route ALOKOEGBE KLOKPOE de 30 m .

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95698 déposée le 27 janvier 2022, M. MABALO Kossi, profession : DOCTEUR VETERINAIRE demeurant à AGOE et domicilié(es) à TELESSOU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à VAKPOSSITO connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 28m, au Sud par les lots N° 792 et 795, à l'Est par le lot N° 797 et à l'Ouest par le lot N° 793A.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95699 déposée le 27 janvier 2022, Mme ADABLAH Kossiwa Abui, profession : COUTURIERE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME-AWATAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 263, à l'Est par le lot N° 265, à l'Ouest par le lot N° 261 et au Sud par une rue de 24 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95700 déposée le 27 janvier 2022, M. KOMBATE Bagossime, profession : Contrôleur aérien demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Danliko, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété CODJO Comlanvi Fifonsi.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95701 déposée le 27 janvier 2022, Mme AMOUZOU-GLIKPA Reine-Marie, profession : EMPLOYEE DE BUREAU demeurant à FRANCE et domicilié(es) à FRANCE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 27ca, situé à TSEVIE DAVIE connu sous le nom de ADZOVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 12 et 20m, au Sud par la collectivité AZIAWOUTOR et à l'Ouest par la collectivité AWITI Atsoupe.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95702 déposée le 27 janvier 2022, Mme ABALE Kpor Awovi Xolali, profession : Enseignante demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidogomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a a02ca, situé à Aképédo connu sous le nom de Dzive, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la collectivité AFOTOR, au Sud par la collectivité AFOTOR et la propriété ADEKPLOVI, à l'Est par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par le TN°49665RT.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95703 déposée le 27 janvier 2022, Mme AHEBLA Ahlimba, profession : Couturière demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 58ca, situé à Bolou connu sous le nom de Adato Daviégbé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AGBAVON, au Sud par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par la collectivité DZOKPE

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95704 déposée le 27 janvier 2022, M. AMOUZOU-GLIKPA Lucas, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé Agoè Assiyéyé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kévé connu sous le nom de Aképé Attidjin, préfecture de(s) Avé et borné Au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADOSSI Déla et ADOSSI Kossivi et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95705 déposée le 27 janvier 2022, M. MUSTAPHA Mousbawou A., profession : Gestionnaire-Comptable demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoé Adugba, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 50ca, situé à Davié connu sous le nom de Hantrolé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIAGNON Kodjo Emil, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95706 déposée le 27 janvier 2022, M. GBADOKU Kwasi John, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Baguida, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 70ca, situé à Kanyi Kopé connu sous le nom de Kanyi Kopé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot 899, au Sud par le lot 901, à l'Est par une rue de 14m et à l'Est par le lot 887.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95707 déposée le 27 janvier 2022, M. GBADOKU Kwasi John, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 71ca, situé à Kangni Kopé connu sous le nom de Kangni Kopé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot 898, au Sud par le lot 900, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot 888.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95708 déposée le 27 janvier 2022, M. TCHA Kossi A. Essowe, profession : Caissier demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Demakpoè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 52ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Adoglové, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété DABLA ZANKPE Kokou, au Sud et à l'Est par des rues en projet de 16m et à l'Ouest par la propriété DABLA ZANKPE Kokou et la Collectivité SANVI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95709 déposée le 27 janvier 2022, M. TCHA Kossi A Essowe, profession : Caissier demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Demakpè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Adoglové, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété ADZOH.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95710 déposée le 27 janvier 2022, M. TCHA Kossi A. Essowe, profession : Caissier demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoe Démakpoe, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 38ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Tsivanyo Kopé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité ASSIMADI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m, à l'Est par la collectivité TSIVANYO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95711 déposée le 27 janvier 2022, M. DJAKAMBI Banlipo, profession : Consultant en environnement demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 51ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Zovadzen, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné Au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBOLOGAN, au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95713 déposée le 27 janvier 2022, M. SENOUVO Kokou, profession : Ingenieur Génie Civil demeurant à Lomé et domicilié(es) à Kégué, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca, situé à Djagblé connu sous le nom de Dévé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKPO, au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95714 déposée le 27 janvier 2022, Mme GNININVI Ablavi Dodjivi E, profession : Caissière demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 81ca, situé à Aflao connu sous le nom de Ségbégan, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par les lots 1753A, 1755A et 1757A, au Sud par les lots 1754B, 1756B et 1758B, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot 1753A et 1754B.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95715 déposée le 27 janvier 2022, M. SOSSA Koffi Eli, profession : Expert Comptable demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 01ca, situé à Sévagan connu sous le nom de Sévagan Kpota, préfecture de(s) Vo et borné au Nord par la propriété ADAMBOUNOU et une rue de 14m, au Sud par la propriété ADAMBOUNOU, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95716 déposée le 27 janvier 2022, M. SOSSA Koffi Eli, profession : Expert Comptable demeurant à Lomé et domicilié(es) à Kégué, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 47ca, situé à Sagbodo connu sous le nom de Gbomame, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGUIDI Kokoutsè.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95717 déposée le 27 janvier 2022, M. ADOBOE Kossivi Djifa, profession : Juriste demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agoényivé connu sous le nom de Daliko ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSOUMATINE Api.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95718 déposée le 27 janvier 2022, M. TEPE Atta- Kouma Kokutse B, profession : Ingénieur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01a 65ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Adétikopé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité AGBE et la collectivité ETSINOUE, au Sud par la collectivité AMENOU Hayibo, à l'Est par la collectivité AGBE et à l'Ouest par la propriété Ali.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95719 déposée le 27 janvier 2022, Mme BASSINA Amah Lamatou épouse GAGLO, Retraitée demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 15ca, situé à Agoényivé connu sous le nom de Agoè-Nyivé (FIR) ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 30m, au Sud par le lot 434, à l'Est par le lot 432 et à l'Ouest par le lot 434B.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95720 déposée le 27 janvier 2022, M. TCHAGBELEOU Bassara, profession : Caissière demeurant à Lomé et domicilié(es) à Légbassito, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Mission-Tové ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEGNRAN et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95721 déposée le 27 janvier 2022 , M. AHO Kokou, profession : Menuisier demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Légbassito, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 00 64ca, situé à Légbassito connu sous le nom de legbassime ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété Komi Séna Rémi.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95722 déposée le 27 janvier 2022, M. KPETIGO Kokougan Mawuena, profession : Délégué Médical, demeurant et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Lomé, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Aflao connu sous le nom de Akato Klégomé ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBOZO SHINYO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95723 déposée le 27 janvier 2022, Mme AFOH Sirina, profession : Gestionnaire des Ressources Humaines demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Dikamé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NAZA et à l'Ouest par une rue de 3 0m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95724 déposée le 27 janvier 2022, Mme SOULEY Afi Sena, profession : Comptable demeurant à Kpalimé et domicilié(es) à Kpalimé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à Aflao connu sous le nom de Kleme, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par la propriété AGBLAVE, au Sud par une rue existante de 12m, à l'Est par la propriété ALAGA et à l'Ouest par la propriété DEKOU.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95725 déposée le 27 janvier 2022, M. RANDOLPH Komivi, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidogomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Kovié connu sous le nom de Dzemeke Jeunesse Mission, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUVON Kodjo David.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95726 déposée le 27 janvier 2022, Mme MADOUIGNON Ayema Djivede épouse RANDOLPH, profession : Cadre de Banque demeurant à Lomé et domicilié(es) à Bè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Sanguéra connu sous le nom de Zopomahé Dékème, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par AHIALE Kodjovi et AHIALE Kokou et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95727 déposée le 27 janvier 2022, M. AGBAVO Komi Agbéko, profession : Ingénieur Agro-Economiste demeurant à Lomé et domicilié(es) à Bè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Togblékopé connu sous le nom de Dikame, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de Mr GBEMOU Kokou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95728 déposée le 27 janvier 2022, M. ASSAGANDO Ismail, profession : Employé de Société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sanguéra, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 27ca, situé à Zanguera connu sous le nom de Atigan Kopé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDEAMENOU et au Sud par une rue existante de 1 2 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95729 déposée le 27 janvier 2022, Mme BAMAZI ESSOHAM Th2rèse, profession : Sage Femme demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié connu sous le nom de Dzegome ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZAKOU kossi Jérôme.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95730 déposée le 27 janvier 2022, Mme BALO Emefa Awovi, profession : Administratrice demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Aképé connu sous le nom de Aképédo Bame ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAMON et à l'Est par une rue non dénommée de 1 6m .

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95731 déposée le 27 janvier 2022, Mme KIDIFEMA M Ninam, profession : Gestionnaire Ressources Humaines demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agbalépédo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agoényivé connu sous le nom de Sogbossito ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par les lots 62 et 62bis, à l'Est par le lot 64 et à l'Ouest par le lot 63A.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95732 déposée le 28 janvier 2022, M. WALLA Mondondema, profession : Retraité demeurant à Djablé et domicilié(es) à Djablé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca, situé à Djablé connu sous le nom de Gbama Kopé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la collectivité DJAGBLE, au Sud par la Route Adétikope de 20m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TSUTSUI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95734 déposée le 28 janvier 2022, M. KEKPA Kossi, profession : Technicien Supérieur en Génie Civil demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Assiyéyé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Aveyoke ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par DZADZI, au Sud par une rue existante de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95735 déposée le 28 janvier 2022, M. SINGO Ayitou, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Tokoin-Wuibi, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Be centre connu sous le nom de Hedzranawoé ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot 89, au Sud par le TFN°13416, à l'Est par le lot 97 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95736 déposée le 28 janvier 2022, M. GBEKOU Kossi, profession : Cadre de Banque demeurant à Lomé et domicilié(es) à Hédzranawoé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Yokoe Agblégan, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot 58, au Sud par le lot 62, à l'Est par le lot 61 et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95737 déposée le 28 janvier 2022, M. ADABRA Thierry Kokou Federico, profession : Prospecteur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 03a 65ca, situé à Agnron connu sous le nom de Dzeve, préfecture de(s) Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KLOUKPO Aholou, au Sud par la propriété GAVON Yawo et à l'Est par la propriété DOGBEFOU Afiarowosso.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95738 déposée le 28 janvier 2022, Mme AMAH Ablavi Tom-ena, profession : Notaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Nukafu, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 75ca, situé à Togblékopé connu sous le nom de Zongo, préfecture de(s) Agòè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BARAGOU-DADZRO et au Sud par une rue existante de 20 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95739 déposée le 28 janvier 2022, M. WILSON Kpoti-Akpedje, profession : Pointeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 52ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Allaglo, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKAKPO Allognon, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95741 déposée le 28 janvier 2022, Mme KOMBATE L Brigitte épouse GAUTHIER, profession : Couturière demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agbalépédo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à Aflao Gakli connu sous le nom de Agbalépédogan, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 24 m, au Sud et à l'Ouest par le lot 2217 et à l'Est par le lot 2218B.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95742 déposée le 28 janvier 2022, M. TAIROU Souleyman, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Adidomé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ZIGGAH.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95743 déposée le 28 janvier 2022, M. TAIROU Souleyman, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 96ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Adidomé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété ZIGAN Komlan Djiwonou, au Sud par une rue non dénommée de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ZIGGAH.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95746 déposée le 28 janvier 2022, M. BODJONA Tchilabalo, profession : Agent de Douane demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Atiéomé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété BARAGOU Eklou, au Sud par une rue de 10m et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95747 déposée le 28 janvier 2022, M. KPETONKU Koami, profession : Cultivateur demeurant à Wli centre et domicilié(es) à Wli centre, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 98a 75ca, situé à Davié-Assomé connu sous le nom de Assomé Akpame ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la collectivité AGBOKPA, TAGBO, au Sud par la collectivité SOGBO, la collectivité AGBEDANOU et KPOTO, à l'Est par la propriété KLOGO Adjovi et à l'Ouest par la propriété ADIGBLI Sodjedo.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95748 déposée le 28 janvier 2022, Mme KASSENIN Akossiwa Akpéné, profession : Couturière demeurant à Lomé et domicilié(es) à Légbassito, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Adidomé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADENYO Kossi et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98749 déposée le 28 janvier 2022 , Mme AGBEMENYA Egi épouse GOERKE, profession : Retraitée demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 84ca, situé à Kovié connu sous le nom de Afante kopé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGLO, au Sud par la propriété TONOU et la propriété AGBEMEGNAH Do Kossi et à l'Est par la propriété AGBELI.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95750 déposée le 28 janvier 2022, M. TCHALLA Koffi Agossa, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié(es) à ADETIKOPE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 30a 43ca, situé à DALAVE connu sous le nom de TSODOGOU ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HOUALIKE et au Sud par la voie ferrée LOME TABLIGBO de 50 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95751 déposée le 28 janvier 2022, M. YEYE Zadjagni Nougnon, RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de NOULIGOE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADIPE Komla.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95752 déposée le 28 janvier 2022, M. LOGOSSOU Kodjo, SANS PROFESSION demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de ATTIDJIN ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBALETI, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95753 déposée le 28 janvier 2022, Mme BODJONA Tchilalo Bideminiwe épouse BARANDAO., profession : SANS PROFESSION demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 00a 61ca, situé à HAVE connu sous le nom de DETIDEKE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une emprise du ruisseau ATTITE, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADZONU.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95754 déposée le 28 janvier 2022, Mme DOH Akou Dzigbodi, profession : ENSEIGNANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à KOVIE TEDO connu sous le nom de TEDO ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFONOAFE.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95755 déposée le 28 janvier 2022, M. NOUFOGBE Kokou, profession : COMPTABLE-GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 22ca, situé à SANGUERA FOZOE connu sous le nom de ANYIGBE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AFAKE, au Sud par la propriété AGBAGNON et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95756 déposée le 28 janvier 2022, M. LABIDOKO Komi Akounda, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à AGBALEPEDO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 88ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de KPOTAVE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LABITOKO Kadjila et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95757 déposée le 28 janvier 2022, M. GNOSSA Kossi E, profession : PROFESSEUR D'UNIVERSITE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété LABITOKO Kadjila, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la route ADETIKOPE-TONOUKOUTI de 30 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95758 déposée le 28 janvier 2022, M. AGBO Kodjo Alain, profession : INGENIEUR BIOLOGISTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à ABOBO connu sous le nom de ABODIAVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ANAGBA AGBEGNAN et au Sud par la route DJAGBLE ABOLAVE de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95760 déposée le 28 janvier 2022, M. BILWE Mazama-Esso, profession : INGENIEUR GENIE RURAL demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à MISSION-TOVE connu sous le nom de APESSITO, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOUMESSI, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95761 déposée le 28 janvier 2022, M. OJEBOLA Oloyede O., profession : PASTEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à DOUMASSESE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à DJAGBLE AVETA connu sous le nom de LOWOE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BABATUNDE Oyebamidji et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble appartient à LA PREMIERE EGLISE BAPTISTE DU TOGO et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95762 déposée le 28 janvier 2022, M. LAKMON Anate Kodjovi, profession : ENSEIGNANT demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca, situé à NOEPE connu sous le nom de AGOME, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité MOTOGBLE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95763 déposée le 28 janvier 2022, Mme ADOZOUKIN Akouele, profession : COMMERCANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE ATCHANVE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 47ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de KOHE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété HONKOU Ledjessi, à l'Est par la propriété AWOPA Sovon et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95764 déposée le 28 janvier 2022, Mme ADOZOUKIN Akouele, profession : COMMERCANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE ATCHANVE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 53ca, situé à AGOE ATCHANVE connu sous le nom de ATCHANVE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété DOVO, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par la propriété PITANGUE et à l'Ouest par la propriété AMEMATSRON Ablavi.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95765 déposée le 28 janvier 2022, Mme LAMBONI Legnanepo, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOENYIVE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à KOVIE connu sous le nom de ANANISSIME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AMOU, au Sud et à l'Est par des rues de 16m chacune.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95766 déposée le 28 janvier 2022, Mme ADOZOUKIN Akouele, profession : COMMERCANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE ATCHANVE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ANEHO TOGOKOME connu sous le nom de KPOTA ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DE SOUZA, au Sud et à l'Est par des rues de 16 et 10m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95767 déposée le 28 janvier 2022, Mme TCHANHOUN Bai Ginette, profession : COMPTABLE-GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 06ca, situé à AKEPE connu sous le nom de AZANVENOU ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la voie ferrée LOME-KPALIME de 50m, au Sud par les collectivités ZIGA et AMEGADZI, à l'Ouest par la propriété ADRAKEY Sodjédé et à l'Est par une rue de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95768 déposée le 28 janvier 2022, Mme BABAWAI M. Badibadou épouse YOMBOTO, profession : ENSEIGNANTE demeurant à NIAMTOUGOU et domicilié(es) à YAKA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à MISSION-TOVE connu sous le nom de TOTA ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBAFA et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95770 déposée le 28 janvier 2022, M. KETEMEPI Kouassi, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 41a 99ca, situé à KEVE connu sous le nom de YOMETCHIN ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par les propriétés ANAGO et ANAGBLA, au Sud par les propriétés ZIKPI, ADODO, ZAKLI et AHAMA, à l'Est par les propriétés ATSROBO, KOTOR et AZAMELA et à l'Ouest par les propriétés TOHO et ZIKPI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95771 déposée le 28 janvier 2022, M. OURO-KOURA Alilou, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 80ca, situé à AGOE FIDOKPUI connu sous le nom de FIDOKPUI, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOMAGNO Ayao.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95772 déposée le 28 janvier 2022, M. OURO-KOURA Alilou, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 67ca, situé à AGOE connu sous le nom de FIDOKPOUI, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TCHASSO Selifatou.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95773 déposée le 28 janvier 2022, Mme EKOUYOU épouse AMETEPE, profession : ETUDIANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 73ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété SOWOU Kwami, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NADHON Kossi.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95774 déposée le 28 janvier 2022, Mme KOUDJODJI Ablavi Akpene, profession : SECRETAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à KLEME connu sous le nom de AGBOKPANOU, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBODO M Blowadan et Togbé et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95775 déposée le 28 janvier 2022, M. ADZOGLE Koffi, profession : TAPISSIER demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 31ca, situé à AGOE DIKAME connu sous le nom de DIKAME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOFFI Yawavi et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95776 déposée le 28 janvier 2022, M. HOLOUVI Yao Cephas, profession : TAPISSIER demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE DIKAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 29ca, situé à AGOE DIKAME connu sous le nom de DIKAME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOFFI Yawavi et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95777 déposée le 28 janvier 2022, M. AFATCHAO Kodjo Alowodo M, profession : GEOMETRE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE LEGBASSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 03ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AHAPOU, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 30 et 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95778 déposée le 28 janvier 2022, Mme ZIGAH Ablawa, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à AVEDJI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AFLAO GAKLI connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par respectivement les lots N° 705, 706 et 716 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95779 déposée le 28 janvier 2022, M. AMEFIA Kossivi Seth, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à AMADAHOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à SAGBADO connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KEDIAKE Fofu A. et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95780 déposée le 28 janvier 2022, Mme MESSEKO Ablavi Délali, profession : EMPLOYEE DE BUREAU demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 54ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route AGOENYEVE SANGUERA de 28m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité SOKLITO NYABI et à l'Est par la collectivité AGAVON.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95781 déposée le 28 janvier 2022, Mme MESSEKO Ablavi Délali, profession : EMPLOYEE DE BUREAU demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route AGOENYIVE SANGUERA de 28m, au Sud par la propriété KLUTSE Gift, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété AMADOU Aminétou.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95782 déposée le 28 janvier 2022, M. TCHAMSI Assoulian Katcha, profession : CADRE DE BANQUE demeurant à LOME et domicilié(es) à TOTSI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 17a 65ca, situé à BOLOU connu sous le nom de LOGBOENOU, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété SONYO, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADAD et à l'Est par la propriété TCHAMSI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95783 déposée le 28 janvier 2022, M. SEMANOU Messan, profession : MECANICIEN demeurant à DAGUE et domicilié(es) à DAGUE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 86ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de AGBODOUKOPE ZOGBEGAME ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBODAN et à l'Ouest par la Nationale N°2 LOME ANEHO de 40 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95785 déposée le 28 janvier 2022, M. ADJAMGBA Ayih, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié(es) à TOTSI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 01ca, situé à VAKPOSSITO connu sous le nom de APELEBUME ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 802, 804-805 et 803A.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95786 déposée le 28 janvier 2022, M. DOBILA Ousmana, profession : TRANSPORTEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à DJIDJOLE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 49ca, situé à DAVIE ASSOME connu sous le nom de DEVIME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 18 et 08m, au Sud et à l'Est par la collectivité GBESSAH.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95787 déposée le 28 janvier 2022, Mme MISSOHOU Ablavi-Nomawoe, profession : REVENDEUSE demeurant à DJAGBLE et domicilié(es) à DJAGBLE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de YOHONOU ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ZIGAN ATTIKPO et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95788 déposée le 28 janvier 2022, M. ATTIGLAH Mathevi, profession : CUISINIER demeurant à KPOGAN et domicilié(es) à KPOGAN, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 44ca, situé à DAVIE-ASSOME connu sous le nom de TEKPO ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPABLA Kokou.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95790 déposée le 28 janvier 2022, M. KPANTI Kpandja, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à NOVISSI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 58ca, situé à LOME HEDZRANAWOE connu sous le nom de HEDZRANAWOE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 et 12m, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots 6 et 4Bis.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95791 déposée le 28 janvier 2022, M. KPANTI Nakpane, profession : TECHNICIEN-ELECTRO demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 60ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBALEGNON Yawo, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par la propriété TSOMANA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95792 déposée le 28 janvier 2022, M. ANAREME Misshame, profession : OUVRIER demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 79ca, situé à MISSION-TOVE connu sous le nom de TOWIME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AWUSSU, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95793 déposée le 28 janvier 2022, Mme KOUZODZI Adjoto, profession : COUTURIERE demeurant à LOME et domicilié(es) à DOUMASSESE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 45ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de AGODEKE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAGLI.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95794 déposée le 28 janvier 2022 M. WAGBE Daniel, profession : MEDECIN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à MISSION-TOVE connu sous le nom de VOULE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété TOVIEKOU Koudjo Sénam, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95795 déposée le 28 janvier 2022, M. MABOUDOU Komlan, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à KLIKAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété ATTIGAN, au Sud par les propriétés MABOUDOU Kokou et MABOUDOU Améyo, à l'Est par une rue existante de 16m et à l'Ouest par la ligne de la haute tension de 50 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95796 déposée le 28 janvier 2022, M. MABOUDOU Komlan, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à KLIKAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété ATTIGAN, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune et à l'Est par l'Intersection d'une rue de 14m et de la route MISSION-TOVE AGOENYIVE de 70m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95797 déposée le 28 janvier 2022, M. MABOUDOU Komlan, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à KLIKAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de AGOSSITO ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existante des de 14m chacune, au Sud par la collectivité ATTIGAN et à l'Est par la propriété MABIUDOU Elise.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95798 déposée le 28 janvier 2022, M. MABOUDOU Komlan, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à KLIKAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de AGOSSITO ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATTIGAN et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95799 déposée le 28 janvier 2022, M. LAWSON Koudahin Latévi K, profession : ANESTHESISITE demeurant à LOME et domicilié(es) à KEGUE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 62ca, situé à GLIDJI connu sous le nom de ZALIVE ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par un passage de 06m, à l'Est par la route ZOWLA ZALIVE de de 20m et à l'Ouest par la propriété HOUSSINOU Viwoazon.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95800 déposée le 28 janvier 2022, M. MOUHAMAN Kazi Abass, profession : CHAUFFEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca, situé à AGOE connu sous le nom de SORAD ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 12m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud respectivement par les lots N° 64B, 62 et 65A.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95801 déposée le 28 janvier 2022, Mme DJREKE Akouvi, profession : INFIRMIERE demeurant à LOME et domicilié(es) à YOKOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 39ca, situé à DALAVE connu sous le nom de DJOMEGBLE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété DJOKA YAOVI K.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95802 déposée le 28 janvier 2022, Mme KOSSI Kossiwa, profession : ANTHROPOLOGUE demeurant à SANGUERA et domicilié(es) à ASSIKO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 86ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de ASSIKO ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOKOU KOKOUI et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95803 déposée le 28 janvier 2022, Mme BATTAH Afiavi, profession : COMMERCANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 62ca, situé à AGBODRAFO connu sous le nom de DAGUE, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par la propriété KOKOU FRANCOIS, à l'Est et au Sud par la propriété AMETOWOU et à l'Ouest par la propriété ATAYI et une rue existante de 12 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95804 déposée le 28 janvier 2022, M. KASSENDJA Y. Moustapha, profession : ENTREPRENEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 03ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de ZOVDJIN, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la collectivité GBONGLI, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIANDJIPE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95805 déposée le 28 janvier 2022, M. KPELLY HUKPORTI Kossi, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à TOKOIN, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à SAGBADO APEDOKOE connu sous le nom de GBOMAME, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWLOUDZA KOAMIVI et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95806 déposée le 28 janvier 2022, M. SISSOWU Kodjo, profession : COMMERCANT demeurant à KPOGAN et domicilié(es) à AYITIGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 62ca, situé à BAGUIDA KPOGAN connu sous le nom de AZITSIGOME, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par les lots N° 1446A et 1447A, à l'Est par le lot N° 1447A, au Sud par les lots N° 1444 et 1445 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95807 déposée le 28 janvier 2022, M. D'ALMEIDA Kokouvi Jean, profession : SOCIOLOGUE demeurant à LOME et domicilié(es) à SAGBADO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 19a 54ca, situé à GBATOPE connu sous le nom de KPOLOWUI, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par les propriétés MOUZOU WUYAO et ADJETE, à l'Est par la propriété AKAPA, à l'Ouest par les propriétés ANALA, KPEGLO et AZIATI et au Sud par les propriétés KPEGLO et AGUAYI KOMLAN.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95808 déposée le 28 janvier 2022, M. BADANARO K. Patatinada, profession : RETRAITE demeurant à TSEVIE et domicilié(es) à VOVOLE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 01ca, situé à DAVIE connu sous le nom de NODZONUI, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KUDAKPO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95809 déposée le 28 janvier 2022, M. AMEGATSE Komi Dodzi, profession : INGENIEUR TOPOGRAPHE demeurant à AGOE et domicilié(es) à SANGUERA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de LANKOUVI ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par le lot N° 49C et à l'Ouest par le lot N° 49B.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95810 déposée le 28 janvier 2022, M. YAO Komi, profession : CHAUFFEUR demeurant à AGOE et domicilié(es) à KPOVE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE connu sous le nom de KOVE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété ADENYO KOMLAN.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95811 déposée le 28 janvier 2022, M. ATTISSO Koffi, profession : ELECTRICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPÉ connu sous le nom de ANYAVE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété GATIGLO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95812 déposée le 28 janvier 2022, Mme ATTISSO Akossiwa, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 12a 37ca, situé à AGBELOUVE connu sous le nom de AKOTO-KOPE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKOTO-LOGAN.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95813 déposée le 28 janvier 2022, M. ATTISSO Koffi, profession : ELECTRICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 13a 94ca, situé à AGBELOUVE connu sous le nom de AKOTO-KOPE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité AKOTO-LOGAN et à l'Ouest par la route AGBELOUVE AKOTO-KOPE AKATI de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95814 déposée le 28 janvier 2022, Mme AGUESSOU Akoueie Epse EDORH-DAMLIN, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à BE-KLIKAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 32ca, situé à LOME TOKOIN BE connu sous le nom de KLIKAME ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 3, à l'Est par le lot N° 4B, au Sud par le lot N° 17A et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble appartient à EDORH-DAMLIN Mahoubé et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95815 déposée le 28 janvier 2022, M. KWASSI D. T. Yavedo N., profession : INGENIEUR GENIE ELECTRIQUE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 65ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AZIAKPONOU et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95816 déposée le 28 janvier 2022, M. TETEH-A Delali Adjele, profession : ASSISTANTE MEDICALE demeurant à LOME et domicilié(es) à NUKAFU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 98ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de KPOTE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 16m chacune, à l'Est par la propriété ADZENYO et à l'Ouest par la propriété ADZENYO et une rue existante de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95817 déposée le 28 janvier 2022, M. ABALO Kossi, profession : AGENT DE SECURITE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LEGBASSITO KOVE connu sous le nom de KOSSIGAN KOPE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJESSI et au Sud par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95818 déposée le 28 janvier 2022, M. ABALO Komivi, profession : TECHNICIEN GENIE CIVIL demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de KPALA, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANTHONY et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95819 déposée le 28 janvier 2022, M. AKPELI Pyabalo, profession : GESTIONNAIRE demeurant à AGOE et domicilié(es) à SOGBOSSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 97ca, situé à KOVIE connu sous le nom de HOE KPODJI, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune, à l'Ouest par la propriété AHOVI SEWODO K. ZEVON.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95820 déposée le 28 janvier 2022, M. AKPELI Pyabalo, profession : GESTIONNAIRE demeurant à AGOE et domicilié(es) à SOGBOSSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à BAGBE connu sous le nom de ADIDONOUKO, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOKPOR.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95821 déposée le 28 janvier 2022, M. AKPELI Pyabalo, profession : GESTIONNAIRE demeurant à AGOE et domicilié(es) à SOGBOSSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à BAGBE connu sous le nom de ADIDONOUKO, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOKPOR.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95822 déposée le 28 janvier 2022, M. SOKPOR Yawo Agbémabiase, profession : CHEF DE VILLAGE demeurant à BAGBE et domicilié(es) à BAGBE ROUTE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 77a 52ca, situé à BAGBE connu sous le nom de KPEGAGOME, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété SOKPOR et à l'Ouest par une rue non dénommée de 30 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95823 déposée le 28 janvier 2022, M. AROUNA Seydou Touré, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GATIGLO et au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95824 déposée le 28 janvier 2022, M. AROUNA Seydou Touré, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à VAKPOSSITO connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AHLOU KOKOU MAWULI et à l'Est par une rue de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95825 déposée le 28 janvier 2022, M. KERE Ibrahim, profession : COMMERCANT demeurant à CINKASSE et domicilié(es) à SAMONGO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 18ca, situé à DALAVE connu sous le nom de HEVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADOH KOMLAN, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95826 déposée le 31 janvier 2022, M. AMEMU Yawo, profession : OUVRIER demeurant à LOME et domicilié(es) à AVEPOZO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 31ca, situé à BAGUIDA connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPATSA KOSSI et au Sud par la route nationale n°2 LOME ANEHO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95827 déposée le 31 janvier 2022, Mme AMEGAN Akouavi Mawussé Akpé, profession : SANS PROFESSION demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à AKEPE connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AZIANGBA et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95828 déposée le 31 janvier 2022, M. AGBOLOSSOU Kofi Chrétien, profession : AGENT DE DOUANES demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à SAGBADO connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest par une rue de 12m, au Sud et à l'Est par la propriété KEDIAKE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95829 déposée le 31 janvier 2022, M. HOUESSE Kofi, profession : INGENIEUR GENIE ELECTRIQUE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO YOKOE connu sous le nom de AGBLEGAN, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 9, à l'Est par une rue de 14m, au Sud par le lot N° 11B et à l'Ouest par le lot N° 10.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95830 déposée le 31 janvier 2022, M. GODEVI Eric et Mme GODEVI Fidèle, profession : SOUDEUR et ETUDIANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 23ca, situé à TOGGLEKOPE connu sous le nom de FIDOKPUI, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOVI ODOUITIA et DJAGNI KOKOU et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95831 déposée le 31 janvier 2022, Mme OLYMPIO Déla, profession : COMMERCANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE connu sous le nom de FIOVE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 24m, au Sud par le lot N° 498, à l'Est par le lot N° 505 et à l'Ouest par le lot N° 497A.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95832 déposée le 31 janvier 2022, M. AGBESSO Kabidema, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de KPODZI, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par les lots N° 38bis et 39bis et à l'Est par le lot N° 37bis.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95833 déposée le 31 janvier 2022, M. AGBESSO Kabidema, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de KLEME ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOBA et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95834 déposée le 31 janvier 2022, M. AMEDJOPE Kokouvi, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 53ca, situé à DALAVE connu sous le nom de KPELIDOME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété TOGBE YAWO DAKOU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95835 déposée le 31 janvier 2022, M. AMEDJOPE Kokouvi, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 62ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de SANGUERA ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TENGUE KOKOU JOSEPH et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95836 déposée le 31 janvier 2022, M. AMEDJOPE Kokouvi, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de SANGUERA ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MALM KOAMI et au Sud par la route nationale n° 5 LOME KPALIME de 70 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95837 déposée le 31 janvier 2022, M. AMEDJOPE Kokouvi, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 03ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AKATO-VIEPE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ELO AGOUTO YAWO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95838 déposée le 31 janvier 2022, M. ODOUDOU Koukpero, profession : INSPECTEUR DU TRESOR demeurant à KANTE et domicilié(es) à YOTOU-OURO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de DANLIME ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N° 248A, à l'Est par le lot N° 247, au Sud par le lot N° 249 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95839 déposée le 31 janvier 2022, Mme EHOULOUM Piyalo Agnès, profession : MENAGERE demeurant à AGOE et domicilié(es) à ASSIYEYE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 80ca, situé à LEGBASSITO MADJIKPETO connu sous le nom de ATIEME ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité VIZA, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATTIGAN et au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95840 déposée le 31 janvier 2022, M. KWAWU Kwami, profession : AGENT DE POSTE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 26a 42ca, situé à KOSSI AGBAVI connu sous le nom de ALLAGLO KOPE ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par la route nationale n° 2 de 50m, à l'Ouest par une rue de 12m, à l'Est par la propriété KPADE JEAN et au Sud par la propriété AFANOU SENAGBE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95841 déposée le 31 janvier 2022, M. TCHALLA Binioube Eyana, profession : GESTIONNAIRE COMMERCIAL demeurant à AGOE et domicilié(es) à SOGBOSSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à MISSION TOVE KPALA connu sous le nom de KONYITO ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété SAKPA KOMLAN, à l'Est par la propriété ANADON KOMLAN, et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95842 déposée le 31 janvier 2022, M. AKPENE Koudjo, profession : TECHNICIEN INFORMATIQUE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de KPOGLO ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BIRREGAH et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95843 déposée le 31 janvier 2022, Mme NUKUNU Dela Essi Epse AKPENE, profession : SECRETAIRE demeurant à AGOE et domicilié(es) à SORAD, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 66ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de APESITO ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADZO et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95844 déposée le 31 janvier 2022, M. ALOUMON Kinhodé, profession : GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 55ca, situé à AGBODRAFO TOGOKOME connu sous le nom de AVOUDJIGBE ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété TOUGLO DOVI TOMBA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95845 déposée le 31 janvier 2022, M. SAMIE TCHAA Mèhèza, profession : OFFICIER DES FAT demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 59ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de VODIKE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPESSOU AGBELESSESI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95846 déposée le 31 janvier 2022, M. N'SOUGAN Kokouvi, profession : GERANT DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de KLEME ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité ADEGBE KPAKPO et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95847 déposée le 31 janvier 2022, M. AZOUMA-KLEVOR Kokou Déla, profession : COMMERCANT demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AKATO-VIEPE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGUEY, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m et au Sud par la propriété AGBEVE KODZO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95848 déposée le 31 janvier 2022, M. AJAVON Adalbert Akuété, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SAGBADO AKATO connu sous le nom de DJIGBE ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AVOUSSOU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95849 déposée le 31 janvier 2022, M. ALANDJAO Abossu, profession : ENTREPRENEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de VOUDIKE ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOLA et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95850 déposée le 31 janvier 2022, M. AHOUANSON Thomas Djradoto, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Tokoin, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 54ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Agbodrafo ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par la propriété SOLAHOUE Kossiwa Georgette, à l'Est par une rue de 10m et à l'Ouest par la propriété AGBODJAN L Alexandre.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95851 déposée le 31 janvier 2022, M. ABDOULAYE Daouda, profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à Agoenyivé connu sous le nom de Dengble, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot 81, à l'Est par le lot 76A et à l'Ouest par le lot 75.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95852 déposée le 31 janvier 2022, M. KOLOU Essossinam, profession : Peintre Bâtiment demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Logopé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Daliko connu sous le nom de Logopé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ZANDO et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95855 déposée le 31 janvier 2022, Mme YOVO Akossiwa, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 14ca, situé à Agoenyivé connu sous le nom de Atsanvé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 20m, au Sud par le lot 1321, à l'Est par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par le lot 1319.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95856 déposée le 31 janvier 2022, M. AWOUSI Yaovi Modeste, profession : Architecte demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adamavo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Abobo connu sous le nom de Abolavé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité BOUAME Hoyi, au Sud par la collectivité AZIABOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95857 déposée le 31 janvier 2022, Mme CHAOLD Ayaba, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adamavo, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à Baguida connu sous le nom de Adamavo, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot 4, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot 6B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95858 déposée le 31 janvier 2022, M. SONCY Kokouvi, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 47a 95ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Abobo Zogla, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud par la propriété DANKLOU Koffi Djmaloo, à l'Est par une rue existante de 16m et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95859 déposée le 31 janvier 2022, M. ESSIEN Kokou, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié connu sous le nom de Devuimé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEDAHEVI k Agbédé et à l'Est par une rue de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95861 déposée le 31 janvier 2022, M. DOSSEH Ayao Tété, profession : Conducteur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Kitigan, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Logote ,préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SIKATA Koffi.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95862 déposée le 31 janvier 2022, M. ANOUMOU César Kokou Apéléte, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 31ca, situé à Djangblé connu sous le nom de Kpolé Klémé ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la collectivité AGBEDANOU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble appartient à ANOUMOU César Kokou et ALEKSANDROV Nadiia et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95863 déposée le 31 janvier 2022, M. EZA Kouassivi, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 20ca, situé à GLIDJI connu sous le nom de ZOWLA ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité HOUNSSIAGAMA, au Sud par une rue de 20m, l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95864 déposée le 31 janvier 2022, M. GAFAN Kokouvi Charles, profession : PGD de Société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Résidence du Bénin, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 70a 40ca, situé à Vo connu sous le nom de Koutimé ,préfecture de(s) Vo et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par la Route Nationale N°4 Aneho-Tagbligbo de 40 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95865 déposée le 31 janvier 2022, M. ABE Massimpa, profession : Employé demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Hégomé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPESSOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95866 déposée le 31 janvier 2022, M. AKPAWU Elom Kodjo, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Tokoin, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Adidogomé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud la route Nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DEDJIAN Komla.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95868 déposée le 31 janvier 2022, Mme FUMEY Kokovi Téko G, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Apedokoé Gbomamé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ADJAKLI, au Sud et à l'Est par des rues de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95869 déposée le 31 janvier 2022, M. AKPO Gnandi Tibé, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 36a 00ca, situé à Kovié connu sous le nom de Seveho-Wumé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AYIVO Togbé, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95870 déposée le 31 janvier 2022, M. LAWSON-HETCHELI Laté, profession : Cuisinier demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Gblainvié connu sous le nom de Adjové, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété YEVU Follyvi et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95871 déposée le 31 janvier 2022, M. TCHOGLI Ankou, profession : Employée de Société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Sanguéra, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Sagbado connu sous le nom de Ségbé Kpodzi, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBEGNIGAN et à l'Ouest par une rue existante de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95872 déposée le 31 janvier 2022, M. AGBENOSI Zomblewou, profession : Géomètre demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Doglové Sanvi Kpota, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété PARBEY et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95873 déposée le 31 janvier 2022, M. ABIYOU Tcharabalo, profession : Electricien demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Lycée, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Agoenyivé connu sous le nom de Gendarmerie, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot 855, au Sud par une rue non dénommée de 30m, à l'Est par le lot 858 et à l'Ouest par le lot 856A.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95874 déposée le 31 janvier 2022, M. KUASSIVI Messan, profession : Inspecteur des Douanes demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 18ca, situé à Amotiévè connu sous le nom de Tokoin Hopital, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DADZIE et au Sud par une rue de 10 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95875 déposée le 31 janvier 2022, M. BINESSI Kodjo Ayeko, profession : Inspecteur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Kitidjan, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Kpoté, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété GAVO, au Sud et à l'Est par des rues en projet de 14m chacune, à l'Ouest par une rue en projet de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95876 déposée le 31 janvier 2022, M. AMOUZOU Kossi Teko, profession : Revendeur demeurant à Kpogan Agbétsiko et domicilié(es) à Kpogan Agbétsiko, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 15ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Alogavi, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par le lot 1090A, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot 1092 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95877 déposée le 31 janvier 2022, M. POMARY Kwessi, profession : Maçon demeurant à Lomé et domicilié(es) à Djidjolé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 29ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Agblegan, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBODJAN, au Sud par la propriété MENSAHAHOUEGNINOU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95878 déposée le 31 janvier 2022, M. KANGNI Ayi, profession : Rétraié demeurant à Lomé et domicilié(es) à Totsi, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Dangbéssito, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPOTI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95879 déposée le 31 janvier 2022, Mme BINESSI Afi, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 79ca, situé à Aképé connu sous le nom de Atitoe, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBODRAFO.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95880 déposée le 31 janvier 2022, M. GAMLI Dotsè Koffi Dzitri, profession : Enseignant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé connu sous le nom de Dzogbepeme, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KASSA DO SADZO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95881 déposée le 31 janvier 2022, M. EKEINHOR Komla Dagbegnon, profession : Déclarant en Douanes demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoé Téléssou, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 34a 92ca, situé à Kévé connu sous le nom de Yometchin, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété EZO, VOMADI, BRONI, au Sud par la propriété NUGBO, à l'Est par la route Lomé Yometchin de 30m, et à l'Ouest par la propriété TEGUE et la propriété ZIKPI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95883 déposée le 31 janvier 2022, Mme VOUMADI Akou, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Atigomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 02ca, situé à Aflao connu sous le nom de Amadahomé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot 1125A, au Sud par le lot 1127B, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot 1126.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95884 déposée le 31 janvier 2022, M. WAGBE Selom K Serge, profession : Sans profession demeurant à Mission-Tové et domicilié(es) à Mission-Tové, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 91ca, situé à Kovié connu sous le nom de Kpolime, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKPALOU Komi et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95891 déposée le 31 janvier 2022, M. AYIVI Anani Laté, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Kélékougou connu sous le nom de Kélékougou, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par la propriété AKUE Adoté, au Sud et à l'Est par la collectivité KALAMPE et à l'Ouest par la route Nationale N°34.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95892 déposée le 31 janvier 2022 M. KETOGLO Komi, profession : Inspecteur des Impôts demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 12ca, situé à Aképé connu sous le nom de Assimagblé ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 m, à l'Est par la collectivité DARA et à l'Ouest par la collectivité ADOSSI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95893 déposée le 31 janvier 2022, M. KETEGLO Komi, profession : Inspecteur des Impôts demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 01ca, situé à Aképé connu sous le nom de Assiamagble ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par l'Axe de la Voie Express de la CEDEAO, au Sud par une rue non dénommée de 10m, à l'Est par la collectivité ADOSSI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95894 déposée le 31 janvier 2022, M. KETOGLO Komi, profession : Inspecteur des Impôts demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 00ca, situé à Aképé connu sous le nom de Assiamagble ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord par l'Axe de la Voie Express de la CEDEAO de 50m, au Su par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par la collectivité DARA et à l'Ouest par la collectivité ADOSSI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95895 déposée le 31 janvier 2022, M. KETEGLO Komi, profession : Inspecteur des Impôts demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 74ca, situé à Aképé connu sous le nom de Assiamagble ,préfecture de(s) Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ANYIGBANYO et l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95896 déposée le 31 janvier 2022, M. TEVI Boevi Tété, profession : Employée de Banque demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Glidji connu sous le nom de Atsavé ,préfecture de(s) Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBOSSOU et FOLLY-BEBE, au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95897 déposée le 31 janvier 2022, Mme BEDJALLE Tebe B A Justine, profession : Etudiante demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Assiyéyé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 41ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Anyavé ,préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGOUDAVI et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95899 déposée le 31 janvier 2022, M. AZIATI Kossi, profession : Inspecteur du Trésor demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè Zossimé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 52ca, situé à Tsevié connu sous le nom de Bleve ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété ADOUTUI, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété DZEGOU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95900 déposée le 31 janvier 2022 , Mme EDOH Akouavi, profession : MENAGERE demeurant à DJAGBLE et domicilié(es) à DJAGBLE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de ZOVADJE ,préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ZAKA AGBESSI et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.